Le Monde



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16150 – 7 F | SAMEDI 28 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le terrorisme meurtrier concentre ses attentats sur Alger

AU MOINS 10 personnes ont été tuées et 68 blessées au cours d'un attentat à la voiture piégée, jeudi 26 décembre en milieu de journée, à Hussein Dey, dans la banlieue d'Alger. Non revendiqué, l'attentat est attribué par les autorités aux « groupes islamistes ».

Trois jours auparavant, l'explosion d'une autre voiture piégée en plein cœur de la capitale avait fait au moins 3 morts. Cette recrudescence de la violence dément les propos lénifiants des autorités. La semaine dernière, en visite officielle en Tunisie, le chef du gouvernement algérien, Mohamed Ouyahia, avait déclaré : *« L'affaire du terrorisme est un vécu douloureux que nous avons combattu et que nous avons vaincu, grâce à Dieu ».*

Lire page 3

Deux millions de Français mal logés sont démunis face à la vague de froid

Le gouvernement a appelé les préfets à une « vigilance accrue »

LA VAGUE de froid qui touche depuis le 25 décembre l'ensemble du pays devrait durer jusqu'à dimanche. Vendredi 27 au matin, deux sans-abri ont été retrouvés morts de froid à Brest (Finistère) et à Paris. Trois autres personnes, sans domicile ou logées dans des conditions précaires, sont mortes ces derniers jours.

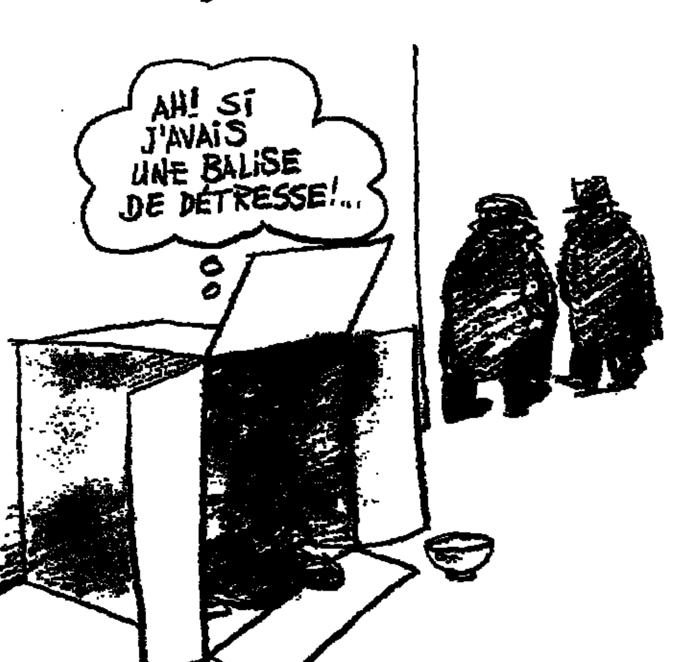
Jeudi, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'État à l'action humanitaire d'urgence, a appelé les préfets à *« une vigilance accrue »*. Il est demandé aux préfectures de mieux faire connaître les adresses des centres d'hébergement pouvant accueillir les sans-abri. Selon le secrétariat d'État, 50 000 places d'accueil sont, cet hiver, disponibles : 15 000 en centre d'hébergement d'urgence et 35 000 en centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS).

Si M. Emmanuelli estime l'offre d'hébergement *« quantitativement suffisante »*, ces dispositifs d'aide d'urgence ne peuvent répondre à toutes les situations de détresse. Une fois de plus, les grands froids attirent l'attention sur des populations logées dans des conditions précaires.

Les seules statistiques actuellement disponibles, issues du recensement de 1990 mais qui font toujours référence, dénombrent plus de 2 millions de personnes vivant dans les logements hors-normes ou insalubres, des habitats de fortune (caravane, abris de jardin), des squatts ou des centres d'hébergement.

Les 20 000 logements d'urgence, réalisés en 1995 et 1996 dans le cadre du plan Périssol, n'ont pas toujours permis de reloger les personnes exclues du logement social. Dans l'Oise, comme dans d'autres départements français, des familles vivent ainsi, marginalisées, dans des caravanes, sur des terrains d'accueil de gens du voyage ou dans des campings municipaux.

Lire page 7



Arrestations arbitraires dans la population chrétienne au Liban

LES CHRÉTIENS libanais, à Beyrouth notamment, sont victimes de rafles brutales opérées par les forces de sécurité, après une série d'attentats anti-syriens durant la seconde partie du mois de décembre. Des dizaines de Libanais ont été arbitrairement détenus et interrogés. Onze d'entre eux étaient encore au secret, vendredi 27 décembre, et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme croit savoir que certains sont torturés. Les autorités dénoncent une responsabilité israélienne derrière les attentats anti-syriens.

Au sud, des opérations du Hezbollah, mouvement chiite extrémiste soutenu par la Syrie, se multiplient contre Israël.

Lire page 2 et notre éditorial page 11

■ Belgrade toujours mobilisée

Des dizaines de milliers de contestataires ont bravé l'interdiction de manifester dans le centre-ville. La police a blessé trois personnes. p. 4

■ Rigueur sur la santé

Les dépenses de la médecine de ville ne pourront augmenter que de 1,3 % en 1997. p. 6

■ Audits au GAN

Le nouveau patron du GAN a commandé des audits sur la compagnie d'assurances publique. p. 12

■ Les travaux de la Loire

L'aménagement de l'estuaire de la Loire, suspendu à deux autorisations de travaux, est contesté par les mouvements écologistes. p. 9

■ Maginot chinoise

La Grande Muraille, rempart et frontière, ne serait-elle qu'un dragon de papier ? p. 10

■ Hélion honoré

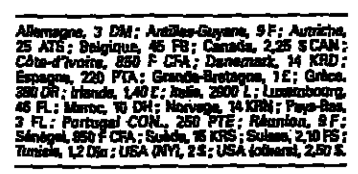
Deux expositions, à Caen et à Paris, rendent hommage à Jean Hélion, peintre abstrait de la deuxième génération, revenu à la figuration. p. 18

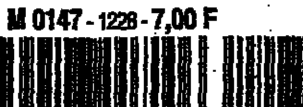
■ Les jeux du « Monde »

Nos rubriques hebdomadaires de mots croisés, anacroisés, bridge, dames et échecs. p. 16

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 380 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2800 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1228 - 7,00 F





L'épître du maire Front national au curé d'Orange

LE MAIRE d'Orange n'est pas content des sermons de son curé. Certes, un fidèle n'est pas tenu d'assister passivement à la messe dominicale, bien au contraire. Mais cette fois, sans égard pour le caractère sacré de la laïcité, sur papier à en-tête de sa mairie, frappé des devises de la République, Jacques Bompard, maire et conseiller régional du Front national, vient d'adresser une lettre de remontrances à l'abbé Pierre Goulé, l'un des trois prêtres de cette paroisse de 26 000 âmes.

A Notre-Dame-de-Nazareth, l'abbé Goulé célébrait, le 24 novembre, la messe annuelle des retraités de la gendarmerie nationale. Le maire, présent, a été visiblement courroucé par cet office. Dans la missive qu'il lui a adressée, le prêtre est réprimandé pour ne pas avoir *« remercié »* dans son sermon ces anciens gendarmes *« qui ont passé leur existence à veiller au bien commun de l'ordre et de la paix dans notre société ».*

Invoquant la vertu théologale de charité, le premier magistrat d'Orange regrette de n'avoir pas entendu *« un seul mot pour nous rappeler l'amour de la patrie, laquelle est aujourd'hui au bord du gouffre ».* Le bon apôtre se demande même *« si la préférence systématique pour le lointain, au détriment du prochain, n'est pas une perversion de la charité ».* Le prêtre ne s'était pas fait faute, en effet, de rappeler le devoir, pour tout chrétien, d'accueillir l'étranger, qui est au cœur de l'Evangile.

Théologien d'un jour, le maire reproche à son curé de ne pas connaître le « magistère » de l'Eglise catholique. Le nouveau *« cathéchisme »* (sic) de 1992 fait devoir à l'immigré de *« respecter le patrimoine matériel et spirituel de son pays d'accueil »* (art. 2241). Mais Jacques Bompard « oublie » de citer les mots qui précèdent : *« Les nations mieux pourvues sont tenues d'accueillir l'étranger en quête de sécurité et de ressources vitales. »* Et la phrase qui suit : *« Le citoyen est obligé, en conscience, de ne pas suivre les prescriptions des autorités civiles quand elles sont contraires aux exigences de l'ordre moral, aux droits fondamentaux des personnes ou aux enseignements de l'Evangile. »*

Pour sa démonstration, l'habile exégète appelle le pape à sa rescousse. Il fait de son discours sur le respect des cultures, prononcé en 1980 à l'Unesco, un plaidoyer en faveur de l'identité nationale. Mais il oublie, une fois encore, de citer le document le plus récent de Jean Paul II, estimant, en mars, que *« les immigrés en situation irrégulière doivent être aussi reconnus et accueillis comme des frères ».*

Le curé est renvoyé à ses études. *« Pour préparer vos sermons,* écrit Jacques Bompard, *n'hésitez pas à vous plonger dans la doctrine catholique, dans les Pères de l'Eglise et dans saint Thomas d'Aquin. »* Le prêtre y découvrirait, selon le maire d'Orange, que *« l'amour de nos frères les plus proches, ceux de notre France bien-aimée, relève de l'instinct surnaturel le plus profond, auquel le Seigneur a donné la première place dans les commandements qui regardent le prochain ».* C'est ce *« ressort »*, ajoute-t-il, que les élus du Front national veulent *« faire renaître dans l'âme de France ».* La fin est plus classique. Le maire d'Orange s'en prend à la *« cléricalisation de gauche »* dans l'Eglise de France.

Après guerre, selon l'imagerie traditionnelle, Peppone était à gauche et don Camillo à droite. Aujourd'hui – signe des temps – le maire et le curé ont inversé les rôles.

Henri Tincq

Les ennuis de M. Dugoin

LES MULTIPLES affaires judiciaires impliquant Xavier Dugoin, président RPR du conseil général de l'Essonne, et une partie de son entourage proche nourrissent la contestation de la droite départementale, bien que l'état-major national du mouvement néogaulliste ait mis fin à un début de fronde.

De nombreux élus de la majorité redoutent de devoir participer aux campagnes législatives, régionales et cantonales de 1998 sous ce patronage. Ils s'efforcent donc de s'en démarquer. Une démission de M. Dugoin n'est plus aujourd'hui exclue. Les noms de Serge Dassault, maire RPR de Corbeil-Essonnes, et de Jean de Boishue sont avancés pour lui succéder à la tête de l'assemblée départementale.

Lire page 5

POINT DE VUE

La vengeance du communisme *par Jean-Jacques Becker*

Le communisme a eu bien des facettes. Une des plus étonnantes est d'avoir transformé les pays européens qu'il avait momentanément conquis en un immense office notarial. Les services de sécurité, qui avaient embauché des fractions notables de la population pour les *« aider »*, notaient tout, conservaient tout. Résultat : quand le communisme s'y est écroulé, des archives comme aucun historien n'avait jamais pu espérer en disposer avaient été constituées. Enfin, on allait savoir (à vrai dire, on savait déjà beaucoup de choses).

Cette sorte de ruée vers l'or, essentiellement vers les archives russes, a, comme ses devancières, produit de grandes richesses et de grandes misères. En d'autres termes, l'utilisation de ces archives s'est révélée très inégale, ne serait-ce que parce que – l'historien le sait – les documents n'ont pas de valeur en eux-mêmes, ils doivent être analysés, recoupés, replacés dans la connaissance de l'histoire générale de la période.

Les archives peuvent vous entraîner sur de fausses pistes. Elles peuvent, surtout dans ce cas, vous conduire à une histoire « comploteuse », où les réalités objectives sont délaissées au profit des sombres machinations. Jusqu'à ces derniers temps, les discussions sur l'emploi des archives des pays de l'Est n'avaient guère dépassé les milieux des spécialistes. Et puis est apparu un ouvrage étonnant, non sans mal d'ailleurs – des pressions de toute sorte ayant cherché à en empêcher la parution –, celui d'un historien tchèque, emprisonné, puis chassé de son pays après les événements de 1968 et à qui un laboratoire au CNRS, l'Institut d'histoire du temps présent, a permis de vivre et de refaire son métier.

Il s'agit du livre de Karel Bartosek, *Les Aveux des archives. Prague Paris Prague (1948-1968).* Dans un article récent publié par *Le Monde*, Alexandre Adler s'en prend vivement à cet ouvrage et, après avoir mis en cause quelques pages du livre, il semble contester dorénavant aux historiens le droit de consulter les archives.

On peut comprendre une certaine irritation devant une série d'attaques douteuses dont même la mémoire de Jean Moulin a été victime, sans compter maintenant des séries télévisées tentant de faire croire que nazisme et communisme étaient interchangeables..., mais Alexandre Adler ne s'est-il pas trompé d'adversaire en s'attaquant à un livre qui justement ne parlait pas de cela ? Le lecteur d'Adler se dispensera de lire le livre de Karel Bartosek, convaincu que ces quelques centaines de pages n'ont pour objet que de traîner dans la boue Raymond Aubrac et Artur London. Or, d'Aubrac, il n'est question que peu de temps dans le livre.

Lire la suite page 11

Jean-Jacques Becker est professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris X-Nanterre.

« Raphaël est heureux »



PETE GOSS

APRÈS trente-six heures d'angoisse, Raphaël Dinelli, dont le voilier *Algimouss* avait démâté, a été recueilli, vendredi à 0 h 30 (heure française), par Pete Goss qui barre l'*Aqua Quorum*, le plus petit des voiliers engagés dans le Vendée Globe. Le Britannique a pu adresser un télex au PC de la course, dans lequel il précise : *« Je viens de recevoir le plus beau cadeau de Noël. Raphaël est à bord. Il a très froid, mais il est heureux. »*

Lire page 15

PROCHE-ORIENT Après des attentats dirigés contre la présence syrienne au Liban, les services de sécurité libanais, soutenus par leurs homologues syriens, ont procédé à des dizaines d'arrestations, notamment dans les milieux de l'opposition chrétienne, dans des conditions à la limite de la légalité. ● LE PATRIARCHE maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, a dénoncé ces agissements qui font régner au sein de la communauté chrétienne un climat *« de tension et d'anxiété »*. ● LES AUTORITÉS libanaises ont accusé Israël d'être l'instigateur des attentats, dans le but, selon elles, de déstabiliser le pays. ● LA TENSION demeure très vive dans le sud, du fait de la guerre que se livrent l'Etat juif et le Hezbollah libanais. Le groupe multinational de surveillance du cessez-le-feu se borne à enregistrer les plaintes et à blâmer l'un ou l'autre des belligérants. *(Lire aussi notre éditorial page 11.)*

Le Liban à nouveau troublé par de vives tensions politiques

Les arrestations, après des attentats antisyriens, de dizaines de personnes appartenant notamment à l'opposition chrétienne suscitent un profond malaise. Dans le sud du pays, le conflit entre Israël et le Hezbollah accroît les risques de guerre

BEYROUTH
de notre correspondant

Les pays *« amis »* du Liban, réunis à Washington la semaine dernière, auront beau avoir promis 3,2 milliards de dollars d'aides au pays du Cèdre, l'année 1996 se termine dans un climat de déprime à Beyrouth. L'affaire du mitraillage, le 18 décembre, à Tabarja, en région chrétienne, d'un minibus syrien dont le chauffeur a été tué et un passager blessé, et le tour de vis policier qui l'a suivi, ont accru le malaise : malaise politique, dû aux atteintes aux libertés publiques, et malaise économique, qui s'est traduit par une saison de fêtes chétive, voire franchement mauvaise dans divers commerces.

L'attentat de Tabarja – premier incident sérieux de ce type depuis six ans – n'avait toujours pas été revendiqué jeudi 26 décembre. L'Etat libanais et son protecteur syrien, forts d'une récente déclaration du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, appelant à *« mener des opérations à l'intérieur du Liban »*, affirment que l'Etat juif a organisé cet attentat, ainsi que d'autres à Tripoli, chef-lieu du Liban du Nord, et à Antélias, dans la grande banlieue nord de Beyrouth, qui ont fait des blessés légers. L'objectif, selon les autorités libanaises et syriennes, serait de déstabiliser le Liban.

Donnant le ton, le président de la République, Elias Hraoui, a affirmé qu'*« une très petite minorité manipulée par Israël, ou par d'autres, tente toujours d'entraver le processus de paix interne »*. A cette occasion, il a rejeté une fois de plus toutes les propositions israéliennes, aussi bien l'option *« Liban d'abord »* – c'est-à-dire avant un accord avec la Syrie – que l'installation, dans le sud du pays, d'une force d'interposition jordano-égyptienne. Dans le même sens, le quotidien gouvernemental syrien *Techrine* a accusé Israël d'*« agir en permanence pour déstabiliser le Liban et contrecarrer ses efforts de reconstruction »*. L'Etat juif *« tente aussi de réactiver ses agents au Liban en les poussant à reprendre les actes de sabotage »*, a ajouté le journal.

Qu'il s'agisse d'une manipulation israélienne, ou d'un excès de zèle nationaliste commis par des Libanais, l'affaire du minibus est tombée à point nommé pour justifier des rafles menées au sein de l'opposition chrétienne par les services de sécurité libanais, en coordination avec leurs homologues syriens, lesquels interviennent directement à Tripoli, en milieu musulman. Les uns et les autres arrêtent et perquisitionnent dans des conditions à la limite de la légalité, voire, illégales. Paradoxe : la presse se permet de les qualifier de *« visiteurs de la nuit »*, expression qui rappelle les pratiques répressives des dictatures sud-américaines ou d'Europe de l'Est, à l'époque communiste.

« SOCIÉTÉ DIVISÉE »

Dans les seuls milieux de l'opposition chrétienne, essentiellement parmi les partisans du général Michel Aoun et ceux du Parti national libéral de Dory Chamoun, quarante-huit personnes, selon les chiffres admis officiellement, ont été interpellées en une semaine, dont onze seraient toujours sous les verrous. Ce qui a amené le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, à dénoncer, dans son message de Noël, *« ces poursuites (...) engagées contre des Libanais et qui leur donnent le sentiment d'être indésirables dans leur pays (...) alors que les droits de tout homme, quelle que soit sa situation, sont sacrés (...) »*. *« Notre société vit divisée, avec un vainqueur et un vaincu, un oppresseur et un opprimé »*, a-t-il dit.

M. Chamoun paraît personnellement visé. Il est accusé d'avoir récemment rencontré à Akaba, en Jordanie, le premier ministre israélien. Il y a vingt ans, son père, Camille Chamoun, avait eu un tel entretien avec l'ancien premier ministre israélien, Itzhak Rabin. Cela avait conduit à l'alliance entre le camp chrétien libanais et Israël – mais les chrétiens semblent aujourd'hui vaccinés contre une telle *« aventure »*.

Dans les milieux des services de sécurité libanais, on affirme frapper si fort pour transmettre un double message : aux Israéliens d'abord, pour leur signifier que la déstabilisation du Liban n'est plus aussi simple que par le passé, aux Syriens ensuite, pour leur démontrer qu'à Beyrouth on est capable de maîtriser la situation. Mais, dans le Liban actuel, adresser un message aux Syriens est une vue de l'esprit.

Lucien George

Protestation de Human Rights Watch

Après la Fédération internationale des droits de l'homme et Reporters sans frontières, Human Rights Watch (HRW) a dénoncé, jeudi 26 décembre, dans une lettre adressée au premier ministre libanais, Rafic Hariri, la récente vague d'arrestations. Dans un communiqué, l'organisation de défense des droits de l'homme cite l'arrestation et le placement en détention au ministère de la défense, de Wa'il Kheir, directeur de la Foundation for Human and Humanitarian Rights, *« ainsi que des douzaines de personnes arrêtées la semaine dernière, sans motif ni droit à consulter des avocats »*. HRW exprime sa *« préoccupation »* au sujet d'informations selon lesquelles les autorités libanaises feraient pression sur M. Kheir afin qu'il signe un document affirmant que ces personnes *« sont bien traitées »*. – (AFP.)

■ **Le premier ministre libanais,** Rafic Hariri, devrait s'entretenir, le 4 janvier à Paris, avec le président Jacques Chirac, a-t-on indiqué jeudi 26 décembre, de source gouvernementale à Beyrouth. Outre le processus de paix au Proche-Orient, M. Hariri devrait évoquer avec le chef de l'Etat français les résultats du récent forum des « Amis du Liban », qui s'est tenu, le 16 décembre, à Washington. – *(AFP.)*

Un général israélien estime « plausible » une guerre avec la Syrie

Le chef d'état-major adjoint de l'armée israélienne, le général Matan Vilnaï, a estimé, jeudi 26 décembre, qu'une guerre avec la Syrie était *« plausible, plus que dans le passé »*. Selon la radio nationale, il a ajouté que *« l'armée a dû consacrer à l'achat de munitions des centaines de millions de dollars, qui étaient destinés à d'autres projets »*. Toutefois, a-t-il souligné, *« contrairement à l'armée syrienne, qui a changé ses dispositions de combat au cours des cinq derniers mois, nous n'avons pas procédé à des changements sensibles (...), si ce n'est une amélioration de la capacité des unités combattantes »*. De source parlementaire, on indique que le ministère de la défense a demandé une augmentation budgétaire à la Knesset, *« en raison de l'aggravation de la situation militaire »*. – (AFP.)

Dans le sud, l'affrontement « permanent » entre Tsahal et le Hezbollah

JÉRUSALEM
correspondance

Israël a déposé, mercredi 25 décembre, une plainte auprès du groupe de surveillance de la trêve au Liban du Sud, pour protester contre une attaque du Hezbollah libanais, au cours de laquelle deux soldats israéliens de l'unité antiguérilla Egoz sont morts et deux autres ont été blessés sérieusement, mardi. Le Hezbollah avait placé une bombe de forte puissance au bord d'une route du Liban du Sud où les militaires israéliens se déplaçaient.

Leur patrouille rentrait à pied d'une opération menée près du village de Markabeh, à quelque 3 kilomètres de la frontière israélienne, dans le secteur central de la zone dite *« de sécurité »* que l'Etat juif maintient dans le sud du pays du Cèdre. Une source militaire israélienne a estimé que des villageois avaient prêté main forte aux combattants du Hezbollah, à la fois pour les renseigner sur les mouvements de la patrouille et pour leur permettre d'approcher si près de la frontière.

L'existence de l'unité Egoz a été révélée officiellement au public israélien il y a deux semaines seulement. Ses membres, interrogés à cette occasion, avaient reconnu que les miliciens *« du Hezbollah sont de bons combattants »*. Selon l'hebdomadaire britannique *The Observer*, c'est un garde d'Egoz qui a été à l'origine du bombardement meurtrier du camp de réfugiés de l'ONU, dans le village libanais de Cana (102 morts, le 18 avril), en demandant de l'aide, parce qu'il se croyait repéré et en danger à proximité du camp.

SANS ISSUE

Périodiquement, l'opinion israélienne se voit rappeler par ce genre d'incident que la situation dans la zone de sécurité décrétée par Israël au Liban du Sud relève d'une guerre permanente et sanglante et, qui plus est, sans issue. Depuis le début de l'année, vingt-six soldats israéliens ont été tués dans cette région. Contrairement à ce qui se passe avec les Palestiniens, aucun processus diplomatique n'est en cours qui permettrait d'entrevoir la fin des affrontements. La réponse classique de Tsahal, l'armée israélienne, consiste en des bombardements sur des positions supposées du Hezbollah.

« Au Liban, il y a une guerre permanente, il y a très fréquemment des incidents, la seule différence entre ça et la guerre, c'est le laps de temps qui sépare les incidents », avait déclaré mardi le chef d'état-major de l'armée, Amnon Shahak. Il a accusé les Syriens de *« faire monter la température »*, tout en ajoutant : *« Ils peuvent atténuer ou attiser, mais il serait faux de tirer des conclusions maintenant. »* Pour le général Amiram Lévine, commandant de la région Nord, plus affirmatif, on assiste à *« une escalade »* et il y a *« coopération syrienne »*. Il a estimé que des tirs de katiouchas qui ont touché le nord d'Israël la semaine dernière, sans faire de blessés, étaient le fait du groupe palestinien d'Ahmed Djibril (dont le commandement est basé à Damas), hostile au processus de paix.

Israël, qui maintient sous son contrôle 12 % du territoire libanais, avec l'aide de l'armée du Liban du Sud – forte de quelque trois mille hommes –, désespère de trouver une issue à cette situation, qui lui coûte cher en vies humaines. Le groupe de surveillance du cessez-le-feu, mis en place le 27 avril, après l'opération israélienne « Raisins de la colère », est un lieu de dialogue, mais il fonctionne surtout comme une chambre d'enregistrement des plaintes, où les représentants des Etats-Unis, de la France, d'Israël, de la Syrie et du Liban se contentent de blâmer *a posteriori*, selon les cas, Israël ou le Hezbollah, lorsque les deux parties s'en prennent à des civils.

LE SPECTRE D'OPÉRATIONS DANS LE GOLAN

A l'égard du Liban et de la Syrie, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, ne peut jusqu'à présent se targuer d'aucune avancée, bien au contraire : il y a deux mois, les bruits de bottes à Jérusalem et à Damas ont même fait planer le spectre d'opérations militaires dans le Golan.

Le quotidien *Maariv*, proche du gouvernement de M. Nétanyahou, estimait, mercredi dans un éditorial, que la bombe qui a explosé la veille *« vient rappeler à point nommé que la paix à Hébron ne garantit pas la paix dans le Nord »*. Tout en mettant en garde contre des concessions simultanées à Yasser Arafat et à Hafez El Assad, le journal soulignait que, *« s'il n'y a pas de progrès dans les contacts avec Damas, le Hezbollah aura les mains libres pour intensifier sa guerre contre l'"occupant sioniste" »*. – *(Intérim.)*

Les « combattants du Seigneur » terrorisent le nord de l'Ouganda

GULU (nord de l'Ouganda)
de notre envoyé spécial

« Vous savez qu'il est interdit de rouler à bicyclette ! », ont crié les rebelles en arrêtant au détour d'un chemin le vieil Anthony Opio qui, accompagné de son fils et de son petit-fils, se rendait au marché de Latinyer pour y vendre un sac de haricots. Sans autre explication, ils ont ligoté les cyclistes et, sur le bord de la piste, leur ont tranché un pied à coups de hache. En prenant soin, avant de partir, de détruire les engins proscrits.

« Sans ma jambe, c'est comme si j'étais mort », murmure Anthony sur son lit de l'hôpital de Lachor, où il a été amené quelques jours plus tard avec un moignon terriblement infecté. Désormais, en pays acholi, dans le nord de l'Ouganda, non seulement les mines peuvent coûter leur jambe aux villageois, mais aussi la hache d'un rebelle de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), étrange mouvement d'inspiration chrétienne, soutenu par le Soudan islamiste, qui semble faire payer à l'Ouganda le soutien que ce pays apporte, avec la bénédiction des Etats-Unis, aux rebelles chrétiens dans le sud du Soudan.

Depuis novembre, le vélo est donc le nouvel interdit fixé par cette guérilla qui sévit depuis dix ans dans la région de Gulu et Kitgum. Pour atroce qu'elle soit, cette pratique a sa logique : la bicyclette est un moyen assez rapide de communication qui peut permettre à tout individu d'informer l'armée régulière de la présence de guérilleros dans tel ou tel village. Mais le fait de posséder un cochon est aussi passible d'amputation, depuis que Joseph Kony, le chef mystique de la LRA, considère cet animal comme impur.

ADOLESCENTS KIDNAPPÉS

Ceux qui désertent rapportent que les dirigeants de la LRA sont convaincus que *« marcher sur des déjections de porc fait perdre toute ardeur au combat »*. Il y a deux ans, ces mêmes maquisards sectionnaient les lèvres, le nez ou les oreilles des villageois pour décourager les Acholis de s'engager dans l'armée nationale à un moment où celle-ci tentait de recruter des miliciens locaux.

Les « combattants du Seigneur » ont acquis une telle réputation que, lorsqu'ils s'approchent de Gulu, on afflue des campagnes vers la ville, et l'hôpital Sainte-Marie de Lachor où sont dressées des tentes. *« En trente-cinq ans de présence ici,* dit le docteur Piero Corti, le médecin en chef de Lachor, *je n'ai jamais vu les gens aussi terrorisés. »* La population a aussi très peur des enlèvements, autre « spécialité » de la LRA. A la mi-décembre, une colonne rebelle serait repassée au Soudan avec trois cents adolescents kidnappés, pour les rééduquer et les entraîner au combat. Les jeunes filles sont mariées de force aux plus gradés, mais cela ne les dispense pas d'aller au front. Parfois, certains trouvent le courage de s'évader, sont récupérés par l'armée et accueillis à Gulu dans un centre créé en 1994. Les plus traumatisés sont envoyés plus au sud, à Kiryandongo, dans un établissement spécial géré par une organisation non gouvernementale, World Vision. Plus de cinq mille enfants et adolescents auraient ainsi échappé à la LRA depuis deux ans.

Julius Otim, dix-neuf ans, raconte : *« Ils m'ont arrêté le 21 avril 1996, quand je me rendais à l'école et m'ont obligé à les suivre en portant leur matériel. On a marché pendant des jours et ceux qui ne pouvaient plus avancer ou ceux qui tentaient de fuir étaient abattus sur place. Enfin, nous sommes arrivés au camp de Kit, au Soudan. Ils nous ont donné des fusils et appris à combattre. Ils nous faisaient aussi des discours, disant qu'avec l'aide du Saint-Esprit, on allait libérer les peuples acholi et lango de la domination de Museveni* [le président ougnadais] *qui a pillé leurs troupeaux. »*

« A Kit, poursuit Julius Otim, *j'ai vu Joseph Kony. C'est un grand mince qui est très respecté car tout le monde croit qu'il a des pouvoirs magiques. Il se promène toujours avec un agneau tenu en laisse. Puis on est retourné en Ouganda. Un jour, l'armée a attaqué notre campement et je me suis enfui. J'ai pu rejoindre mon village. Mais maintenant, le village a été évacué car on craint que les rebelles ne viennent se venger de mon évasion. »*

Pendant longtemps, les rebelles étaient de connivence avec les villageois, acholis ou langos comme eux. Mais aujourd'hui, les exactions et les assassinats commis par la LRA lui ont aliéné le soutien de la population et elle a recours au terrorisme pour opérer en sécurité. *« Ce sont nos propres enfants qui nous font ça ! »*, se désole un vieil homme, résumant le sentiment général des Acholis, écartelés entre la solidarité tribale et la condamnation de ces frères qui leur infligent tant de souffrances.

Jean Hélène

Les premiers procès du génocide s'ouvrent au Rwanda

LES PREMIERS procès des auteurs présumés du génocide de 1994 devaient débuter, vendredi 27 décembre, à Kibungo, au sud-est du Rwanda, avec la comparution de deux hommes qui, accusés d'avoir participé activement aux massacres, risquent la peine de mort. Deux autres procès sont prévus, lundi 30 décembre, à Kigali. Deux ans et demi après les terribles tueries qui ont coûté la vie à au moins 500 000 personnes – Tutsis (ethnie minoritaire) et Hutus modérés –, le Rwanda s'engage dans un long processus qui pourrait durer plusieurs années.

A Kibungo, Déo Bizimana, un ancien infirmier, est accusé d'avoir participé à des massacres dans deux localités de la région, et d'avoir *« dirigé un groupe de tueurs »*. Egide Gatanazi, ancien responsable de *« cellule »*, une division administrative, comparaît pour avoir organisé des tueries dans la sous-préfecture de Rwamagana et *« commis des viols »*. Ces premières audiences, retransmises en direct par la radio nationale, seront un test pour les centaines de milliers de réfugiés récemment rentrés des pays voisins, ainsi que pour la communauté internationale. Un tribunal international pour le Rwanda a été mis en place cette année à Arusha (Tanzanie), mais les premiers procès n'ont pas encore commencé.

1 900 ACCUSÉS

Au Rwanda, près de 90 000 personnes, essentiellement des Hutus, accusés d'avoir participé au génocide, croupissent dans des prisons surpeuplées en attente d'un jugement. Aucun procès n'avait pu avoir lieu jusqu'à présent, l'appareil judiciaire rwandais ayant été totalement désorganisé par les massacres.

Le gouvernement a récemment publié une liste de 1 900 personnes, accusées de génocide et passibles de la peine de mort. Les premiers procès vont s'ouvrir dans une atmosphères tendue. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), plus de 1 600 réfugiés hutus ont été arrêtés à leur retour au Rwanda. Ces dernières semaines, plus de 500 000 réfugiés sont rentrés du Zaïre, plus de 350 000 de Tanzanie et 200 000 du Burundi. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الاصل

L'explosion d'une voiture piégée a fait au moins dix morts dans la banlieue d'Alger

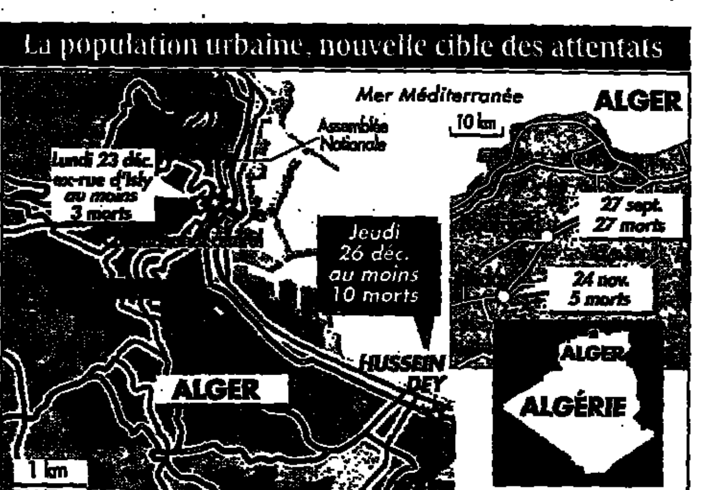
Les autorités s'efforcent de minimiser le regain de violence

Démentant les propos lénifiants des autorités algériennes qui assuraient, il y a quelques jours, avoir vaincu le terrorisme, un attentat à la voiture piégée a fait au moins dix morts et soixante-huit blessés, jeudi 26 décembre, en milieu de journée, à Hussein Dey, dans la banlieue populaire d'Alger. Trois jours auparavant, un attentat similaire avait été perpétré dans le centre de la capitale algérienne.

AU MOINS dix personnes ont péri déchiquetées ou carbonisées et soixante-huit autres ont été blessées dans un attentat à la voiture piégée, jeudi 26 décembre en milieu de journée, à Hussein Dey, dans un quartier populaire d'Alger. Non revendiqué, l'attentat a été attribué par les autorités aux groupes islamistes. Il y a une semaine, en visite officielle en Tunisie, le premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia, avait déclaré : *« Le terrorisme vit ses derniers soubresauts, démentiels certes, mais bien finaux. »*

L'explosion du véhicule – une fourgonnette Renault, selon certains témoins – a endommagé un centre culturel et fait voler en éclats les vitres dans un rayon de 100 mètres. Les balcons et les plafonds de plusieurs immeubles se sont effondrés sous la violence du choc. Probable objectif des auteurs de l'attentat, le poste de gendarmerie situé à proximité était protégé par des barrières. Il n'a pas été touché par la déflagration, dont le bruit a été entendu à plusieurs kilomètres à la ronde.

Rapidement arrivés sur les lieux, les ambulances ont évacué les victimes vers l'hôpital Parney tout proche avant de les diriger vers les établissements spécialisés de la capitale. Citant des sources hospitalières, l'agence Reuter évalue à vingt le nombre de victimes tandis que, selon différents témoignages collectés par *Le Monde*, il y aurait une quinzaine de tués – dont un ancien journaliste du quotidien gouvernemental *El Moudjahid*.



Le bilan de l'explosion aurait pu être beaucoup plus lourd. Même si la rue où était garée la voiture piégée n'est pas la principale artère d'Hussein Dey, la présence toute proche de deux établisements scolaires, d'un important bureau de poste et d'une agence du Crédit populaire algérien (CPA) en fait un lieu habituellement très fréquenté. L'heure de l'attentat (12 h 45), et le jour choisi par les meurtriers – le jeudi inaugure le week-end en Algérie – ont permis de limiter la catastrophe.

Selon les témoins, la police et des dizaines d'ambulances sont très rapidement intervenues sur les lieux de l'attentat, le deuxième le plus sanglant au cours de ces dernières semaines. Deux heures après l'explosion, la rue nettoyée des carcasses des cinq véhicules endommagés – dont un autocar de transport – était rouverte à la circulation.

DURCISSEMENT

Ces attaques spectaculaires, en raison de leur impact, ne peuvent être occultées par la censure officielle. L'attentat, quoique évoqué rapidement, a donc fait la « une » du journal télévisé algérien, jeudi soir, mais aucune image n'a été diffusée. Et vendredi matin, la radio n'était pas revenue sur ce sujet, préférant mettre l'accent sur le 18e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene. Les journaux ne paraissent pas le vendredi en Algérie.

Lundi 23 décembre, un attentat à la voiture piégée, rue Larbi Ben M'Hidi (ex-rue d'Isly), dans le centre d'Alger, avait fait, selon les sources, entre trois et huit morts. Pour expliquer cette recrudescence d'attentats urbains, certains commentateurs mettent en avant la *« migration hivernale des terroristes islamistes »* des maquis, implantés dans les montagnes, vers les villes. Les événements politiques pèsent également. Au-delà des déclarations triomphalistes du chef du gouvernement algérien, affirmant contre toute évidence que le terrorisme n'était plus que *« résiduel »*, le durcissement du pouvoir algérien est incontestable. Un mois après le référendum, qui a encore accru les pouvoirs du chef de l'Etat, une loi sur les partis a été votée qui réduit à peu de chose la marge de manœuvre de l'opposition légale. Symbole de l'actuel blocage : à deux reprises, les dirigeants algériens ont interdit au Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed d'organiser une manifestation dans le centre d'Alger.

Des élections législatives doivent avoir lieu au printemps. Même si le chef de l'Etat, le général Liamine Zeroual, a assuré que le scrutin se déroulerait sous contrôle international, les chances de voir la démocratie s'imposer en Algérie sont des plus minces.

Un type d'attentat en recrudescence en 1996

L'explosion de la voiture piégée dans le quartier d'Hussein Dey, jeudi 26 décembre, a connu de nombreux précédents. Depuis un an, on observe une recrudescence de ce type d'attentat :

- **14 janvier.** Explosion d'une voiture piégée à Blida, à 50 km au sud d'Alger : 5 morts et 25 blessés.
- **5 février.** Explosion d'une voiture piégée contre le service d'urgence d'un hôpital, non loin d'Alger : 5 morts, 22 blessés.
- **7 février.** Une voiture piégée fait entre 6 et 10 morts à Miliana, à 70 km au sud d'Alger.
- **11 février.** L'explosion d'une voiture piégée visant la Maison de la presse, dans le quartier de Belcourt, à Alger, fait 19 morts, dont trois journalistes, et une cinquantaine de blessés. Le matin, une attaque à la voiture piégée contre la mairie de Bab-el-Oued avait fait 2 morts et une trentaine de blessés.
- **18 février.** Explosion de quatre voitures piégées, dont deux à Alger : au moins 17 morts et 30 blessés.
- **18 mars.** 6 morts dans l'explosion d'une voiture piégée à Tizi-Ouzou (Kabylie), aux abords du commissariat central.
- **11 mai.** Explosion d'une voiture piégée à Blida : 3 morts, entre 50 et 70 blessés.
- **17 juillet.** Un fourgon piégé explose à Blida : 15 morts et 36 blessés.
- **27 septembre.** Attentat à la voiture piégée sur un marché de Boufarik, à 20 kilomètres au sud d'Alger : 27 morts.
- **10 novembre.** 10 morts dans l'explosion d'une voiture piégée à Alger.
- **24 novembre.** Explosion d'une voiture piégée à Blida : 5 morts.
- **23 décembre.** Attentat à la voiture piégée dans l'ancienne rue d'Isly, au centre d'Alger : au moins 3 morts et 70 blessés.
- **26 décembre.** Au moins 10 personnes tuées et 68 blessées dans l'explosion d'une voiture piégée dans le quartier populaire d'Hussein Dey, à Alger. – *(AFP.)*

Dernier réveillon avant la paix pour les guérilleros guatémaltèques

VOLCAN LACANDON (département de Quezaltenango) de notre envoyé spécial

Un coup de gnôle contre un fusil d'assaut : le troc pouvait paraître inéquitable, mais les guérilleros guatémaltèques n'ont pas pu résister à la tentation. Après avoir rendu leurs kalachnikovs, ils se sont « déployés », disciplinés, face au bar improvisé où leur a été servie leur première dose de rhum blanc local. La fête allait durer jusqu'au lever du jour dans ce campement perché sur les flancs du volcan Lacandon, dans le département de Quezaltenango.

Les rebelles de l'Organisation du peuple en armes (ORPA), l'une des quatre composantes de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (UNRG), ont dansé toute la nuit au rythme de la salsa pour célébrer leur dernier réveillon de Noël avant la signature de la paix qui, dimanche 29 décembre, mettra fin à trente-six ans de guerre civile. Alors le plus vieux conflit d'Amérique centrale aura pris fin.

Le « commandant » Nery avait mis en garde ses troupes contre les débordements : *« L'alcool ne rend pas plus heureux, au contraire, mais je sais que certains camarades ne peuvent pas s'empêcher de boire quand ils en ont l'occasion. Je les invite donc à le faire avec modération. »* Le ton se voulait paternel mais on percevait l'autorité du chef incontesté du Front Luis Ixmata, principale unité combattante de l'ORPA. *« C'est notre dernier Noël ensemble,* ajouta-t-il, un brin nostalgique. *Nous ne savons pas où nous serons l'an prochain à la même époque. »*

Une centaine d'insurgés, pour la plupart d'origine mam (un de ces groupes mayas qui constituent 60 % des dix millions de Guatémaltèques), s'étaient rassemblés dans une petite clairière aménagée à flanc de montagne et décorée de bouquets de fleurs sauvages pour écouter les recommandations du « commandant » Nery. Les effluves légèrement âcres du maïs destiné à la fabrication du traditionnel plat de Noël, les *« tamales »* fourrées à la viande et aux raisins secs, s'élevaient de deux marmites posées sur un feu de braises.

> « L'armée a compris, après tant d'années de guerre, que la répression avait été une erreur »

Les conditions de vie des guérilleros se sont nettement améliorées au cours des derniers mois, lorsque les perspectives se sont éclaircies. La suspension des opérations militaires dites « offensives », décrétée en mars 1996 par l'URNG, et aussitôt acceptée par le gouvernement conservateur du président Alvaro Arzu, indiquait que le conflit allait sur sa fin. Quelques jours plus tôt, le Front Ixmata avait retourné en sa faveur une embuscade de l'armée : *« On les a pris à revers et on les a hachés menu à la mitrailleuse »*, raconte fièrement un solide gaillard qui porte autour du cou un gros médaillon avec le visage de Che Guevara.

L'époque où il fallait sans cesse changer de position pour échapper aux patrouilles de l'armée est définitivement révolue. Au début du mois, les rebelles ont abandonné leur quartier général du volcan Tajumulco, si souvent bombardé par l'aviation qui ne parvint pourtant jamais à les en déloger. C'est là, tout près de la frontière avec le Mexique, qu'à la fin des années soixante-dix, le fondateur de l'ORPA, le « commandant » Rodrigo Asturias, alias Gaspar Ilom, avait commencé à recruter ses premières troupes au sein de la population mam du département de San Marcos.

Aujourd'hui, en prévision de la démobilisation, près de la moitié des quelque 600 rebelles de l'ORPA préparent leur regroupement au pied du volcan Lacandon. Le processus commencera en février et durera deux mois, sous le contrôle de la Mission des Nations unies pour le Guatemala (Minugua) dont la présence sur place a fortement aidé à réduire les violations des droits de l'homme et à créer un nouveau climat entre adversaires.

« L'armée a compris, après tant d'années de guerre, que la répression avait été une erreur, soutient Nery. *La majorité des officiers et une partie des secteurs qui se sont enrichis en exploitant le peuple savent désormais que les choses doivent changer au Guatemala. La paix signifie la possibilité de construire un pays dans lequel la démocratie et la justice sociale remplaceront l'oppression et la pauvreté extrême. »* Le dirigeant mam sait pourtant que les choses ne seront pas faciles, ni pour lui, qui a passé dix-huit ans – la moitié de sa vie – dans le maquis, ni pour ses troupes qui se préparent avec une certaine appréhension à retourner dans une société où l'exploitation féodale des Indiens est toujours la norme.

« C'est à nous de profiter des espaces politiques qui se sont ouverts grâce à la négociation, poursuit Nery. *Et c'est aussi à nous de veiller à l'application des accords de paix. »* Comme les autres dirigeants de l'URNG, le chef du Front Ixmata estime que la guérilla a vu l'essentiel de ses revendications satisfaites, même si la conquête du pouvoir et la révolution paraissent aujourd'hui inaccessibles. Ils considèrent comme des progrès réels les accords qui garantissent les droits des indigènes en matière culturelle, politique et économique, prévoient des distributions de terre, réduisent d'un tiers les effectifs de l'armée et promulguent une loi d'amnistie, même si celle-ci est sévèrement critiquée par les organisations des droits de l'homme qui y voient une prime à l'impunité au bénéfice des anciens tortionnaires des forces armées.

Avant même qu'elle ne soit signée, les rebelles de l'ORPA ont pris le risque de la paix : la veille de Noël ils ont participé à leur premier match de football dans un lieu public. Partis de leur campement du volcan Lacandon avant l'aube, ils ont marché deux heures jusqu'à la route. Là, les attendait un vieil autobus loué pour les transporter jusqu'à la ville de San Marcos où ils ont déambulé, sans armes, dans leur uniforme vert olive, sous la conduite de Nery. Un spectacle insolite pour la population locale.

Malgré son excellente préparation physique, l'équipe du Front Ixmata – chemisettes et shorts blancs bordés de vert – a perdu, 8 à 6, contre la Pastorale de la terre dont le numéro 5 n'était autre que l'évêque de San Marcos, Alvaro Ramazzini, l'un des plus fervents partisans des négociations de paix. Les organisateurs et l'équipe gagnante ont pourtant décider d'accorder la coupe à la guérilla pour saluer sa présence courageuse avant la signature de la paix. Les rebelles en ont été tout retournés.

Bertrand de la Grange

Des dizaines de milliers de contestataires bravent l'interdiction de manifester à Belgrade

Trois personnes ont été grièvement blessées par la police, selon la radio indépendante B 92

Plusieurs dizaines de milliers de sympathisants de l'opposition serbe ont manifesté, jeudi 26 décembre à Belgrade, défiant l'interdiction des autorités, et entendaient poursuivre leur protestation vendredi. Selon la radio indépendante B 92, trois personnes ont cependant été grièvement blessées par la police et plusieurs autres plus légèrement, alors qu'elles rentraient chez elles après le rassemblement.

BELGRADE
correspondance

Cette trente-septième journée de protestation à Belgrade – chiffre symbolique aux yeux de l'opposition, qui égalisait le record des manifestations de la « révolution de velours » de 1989 à Prague –, s'annonçait plutôt incertaine. En plus du froid (–6 degrés) et de la neige tombée dans la nuit, le ministère de l'intérieur avait en effet annoncé qu'il ne tolérerait plus aucune manifestation faisant entrave à la circulation. A toutes fins utiles, un officier de police était allé réitérer, sur un ton aimable mais ferme, cette décision de son ministère aux étudiants sur le point d'entreprendre leur marche quotidienne.

En l'absence de leurs représentants officiels, les étudiants décidaient cependant de s'en tenir à leur programme et, à 13 heures, un cortège de plusieurs milliers de manifestants se mettait en route. La joyeuse cohorte s'avança dans les rues de la ville sans rencontrer le moindre barrage de police, suscitant l'enthousiasme toujours plus vif des passants et des gens sortis à leurs fenêtres.

L'inquiétude subsistait cependant car, tout au long du parcours, les étudiants croisaient de nombreux cars de police convergeant vers le centre-ville. Vers 14 h 30, d'importants effectifs, avec la panoplie complète – gilets pare-balles, grenades lacrymogènes et fusils automatiques –, se déployaient afin d'interdire les rues de Belgrade aux sympathisants de la coalition Zajedno, qui se réunissaient à leur tour pour leur promenade quotidienne de 15 heures. Refoulés sur la place de la République, 30 000 manifestants purent néanmoins écouter leurs leaders sans être autrement inquiétés par les forces de police qui se tenaient à distance. Un groupe de Belgradois s'étant glissé entre deux camions de police réussissait même à former une ronde symbolique.

« Milosevic a commencé à renoncer à ses prérogatives de président puisqu'il laisse le soin à la police de régler la question politique se posant au pays... ce qui n'est pas un mal puisque les policiers sont plus intelligents que lui », déclarait Zoran Djindjic, l'un des leaders de l'opposition, tout en appelant les Belgradois à *« continuer à se réunir au cas où tous les trois* [lui-même et les deux autres leaders de la coalition de l'opposition, Vesna Pesic et Vuk Draskovic] *nous ne serions pas là demain »*.

MISES EN GARDE

Sur le même ton, Vesna Pesic remarquait que, après en avoir appelé en vain à la défense de *« l'indépendance nationale »* contre *« l'ingérence étrangère »*, *« notre dictateur, vaincu le 24 décembre, a dû ramener toute l'affaire à un problème de circulation pour justifier l'intervention de la police »*. Pour sa part, Vuk Draskovic, après avoir évoqué le décès mystérieux d'un manifestant blessé le 24 décembre, a appelé à la patience et à la sagesse, tout en invitant à nouveau Slobodan Milosevic à accepter une table ronde.

La journée se termina par un jeu du chat et de la souris entre quelques centaines de manifestants irréductibles et les policiers, les premiers faisant mine de bloquer la chaussée chaque fois que les seconds s'apprêtaient à se retirer. Cette journée dangereuse se serait heureusement conclue sur des accrochages limités, n'était l'annonce par la radio B 92 de trois blessés graves, qui s'ajoutent au bilan du 24 décembre : un mort, un autre manifestant dans un état critique et plusieurs dizaines de blessés légers.

Outre les mises en garde réitérées des pays occidentaux contre l'usage de la force, le président serbe doit compter avec les menaces de son allié Dusan Mihailovic, le président de la Nouvelle Démocratie, qui lui assure une majorité au Parlement. Plus ferme que jamais, M. Mihailovic a déclaré jeudi : *« Il faudra accepter les conclusions de la commission de l'OSCE puisque nous n'avons pas été capables de laver notre linge sale en famille. » « L'utilisation de la force ferait perdre tout sens à la présence de mon parti au sein du gouvernement »*, a-t-il ajouté.

Pierre Benvenuto

Les Occidentaux font pression plus ou moins fermement sur le pouvoir serbe

LES MISES EN GARDE occidentales à Slobodan Milosevic pour le dissuader de recourir à la force se font plus pressantes à mesure que le pouvoir serbe fait monter la tension sur place. Jeudi, tandis que le département d'Etat américain appelait une fois de plus les autorités serbes à la *« retenue »*, c'est le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, qui a eu les mots les plus fermes. *« Ne touchez pas au droit de manifestation et de rassemblement*, écrit-il dans un communiqué destiné à Slobodan Milosevic : *la communauté des Etats n'accepterait pas aussi facilement une intervention contre des manifestants pacifiques. » « Il ne reste que la voie de nouvelles élections immédiates si la mission de l'OSCE chargée de vérifier les résultats des élections municipales (...) constate des manipulations »*, poursuit Klaus Kinkel.

A Londres, le Foreign Office déplore également *« les tentatives faites* [jeudi] *par les autorités serbes pour s'opposer au droit de l'opposition de manifester pacifiquement »*. En revanche à Paris, le Quai d'Orsay, tout en *« condamnant fermement »* les affrontements, prend soin de n'incriminer personne. *« Ce nouveau cycle de violence doit être immédiatement interrompu et les responsables de ces incidents doivent être traduits devant les autorités judiciaires compétentes »*, a déclaré jeudi le porte-parole du ministère des affaires étrangères, sans désigner de responsables. *« Nous appelons une nouvelle fois le gouvernement* [serbe] *à s'engager vers la voie de l'apaisement et à ouvrir le dialogue sur la base des recommandations que devrait formuler dès demain la mission de l'OSCE conduite par M. Felipe Gonzalez »*, a-t-il ajouté. Le vice-premier ministre serbe Nikola Sainovic a en revanche déclaré que les conclusions de cette mission n'auraient pas d'influence. *« Ce que nos institutions établiront comme résultat définitif sera définitif et n'aura rien à voir avec les estimations venant de l'extérieur »*, a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*

M. Eltsine rétablit le monopole sur les alcools pour payer les retraites

MOSCOU
de notre correspondante

De retour cette semaine au Kremlin après six mois d'absence, le président russe Boris Eltsine a présidé deux heures durant, jeudi 26 décembre, une réunion de la commission de discipline fiscale consacrée au problème des arriérés de retraites et des rentrées d'impôts. L'air courroucé et la voix grave, le maître du Kremlin, qui a qualifié d'*« amoral »* le fait que *« 37 millions de retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté »*, a annoncé le *« rétablissement du monopole d'Etat sur le marché de l'alcool »* afin de dégager des recettes fiscales pour renflouer le *« fonds des pensions »* auquel nombre d'entreprises ont cessé de cotiser.

PROBLÈME DES PENSIONS

Chargeant le ministre des finances, Alexandre Livchits, de l'application des nouvelles mesures, le président, tel un Jupiter tonnant, a violemment critiqué le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, qui, assis à sa droite, écoutait sans broncher, la tête enfouie dans les mains. *« Qui répond du problème des pensions ? Demandez au premier ministre. Le coupable, c'est lui. Il était au courant ; il n'a rien fait ! »*, a pesté Boris Eltsine.

L'Etat, qui doit aux retraités 14 000 milliards de roubles (2,5 milliards de dollars), chiffre aujourd'hui son manque à gagner fiscal en matière de taxes sur les alcools à 2 000 milliards de roubles par mois (363 millions de dollars). Bien que la consommation d'alcool soit en constante augmentation en Russie, avec 14,5 litres d'alcool pur consommé par an et par personne, la part des taxes sur les alcools versée au budget de l'Etat s'est effondrée, passant de 30 % du budget de l'Etat avant la libéralisation de ce marché en 1992 à 3 % aujourd'hui.

Le marché est débordé par d'innombrables réseaux de contrebande – par l'Ukraine *via* la Biélorussie, signataire en 1995 d'un accord d'union douanière avec la Russie, ou par l'enclave de Kaliningrad, qui a le statut de zone franche – et par les distilleries clandestines – en Ossétie du Nord notamment – qui abreuvent le marché russe d'alcools frelatés, responsables de la mort de milliers de personnes chaque année.

FAUX LABELS

Les petits kiosques, qui abondent dans toutes les villes de Russie depuis la libéralisation du commerce en 1992, regorgent aujourd'hui de bouteilles de vodka étiquetées sous de faux labels et vendues 10 000 roubles (10 francs) la bouteille, soit un tout petit peu plus cher qu'un litre de lait.

La reprise en main par l'Etat du marché de l'alcool annoncée jeudi par Boris Eltsine contribuera-t-elle à changer quelque chose ? Il est permis d'en douter malgré la fermeté des mesures adoptées jeudi (contrôle renforcé sur la production et l'étiquetage, quotas à l'importation et présence *« vingt-quatre heures sur vingt-quatre »* dans les usines d'inspecteurs chargés de prélever les taxes). Récemment, la mairie de Moscou avait sommé les kiosques vendant de l'alcool autour des écoles et des gares de ne plus proposer ce type de produits, mais rien n'a été fait. De plus, n'est-ce pas Boris Eltsine qui, en 1993, signa un décret accordant à plusieurs associations sportives et d'anciens combattants une franchise sur la vente des alcools et des cigarettes, source d'un énorme trafic mafieux animé, entre autres, par le Fonds pour le sport, à la tête duquel se trouvait M. Tarpichtchev, professeur de tennis et protégé du président ? *« Les décisions de l'Etat en matière de contrôle du marché des alcools rappellent la démarche d'un ivrogne, tantôt à droite, tantôt à gauche »*, résumait, jeudi soir, le commentateur de la chaîne de télévision indépendante NTV.

Marie Jégo

Les juifs slovaques réclament à Prague l'or confisqué par les nazis

BRATISLAVA
de notre envoyé spécial

Après la Suisse, la République tchèque est à son tour dans le collimateur pour sa gestion des avoirs confisqués par les nazis à des juifs disparus dans les camps de la mort hitlériens. Les juifs de Slovaquie mènent depuis plusieurs mois des négociations, jusque-là infructueuses, pour la restitution par Prague de pierres précieuses et de plusieurs *« centaines de kilogrammes »* d'or saisies par l'Etat fasciste slovaque pendant la guerre et qui « dorment » depuis cinquante ans dans les coffres de l'actuelle Banque nationale tchèque (CNB). L'héritière de l'ex-banque centrale de la Tchécoslovaquie, éclatée en 1993, refuse pour le moment la restitution de ces avoirs à la Fédération des communautés juives de Slovaquie.

L'origine de ce « trésor pragois » remonte à septembre 1941 lorsque le Parlement de l'Etat slovaque, allié de l'Allemagne nazie, a adopté des lois raciales *« encore plus sévères que dans la plupart des pays »* européens rattachés ou alliés du Reich hitlérien, comme le soulignait la presse de l'époque. La communauté juive, qui comptait quelque 90 000 âmes, fut astreinte à un impôt exceptionnel de 20 % sur ses biens, payable d'avance ; ses échoppes, ateliers et entreprises furent *« aryanisées »*. Peu après commencèrent les déportations vers les camps de la mort et la confiscation de ses derniers biens. Quelque 80 000 objets en or ou en pierres précieuses furent alors saisis et placés dans les coffres de la Banque nationale slovaque, à Bratislava.

« SOUTIEN MORAL »

Après la guerre et la reconstitution de la Tchécoslovaquie, les 15 000 victimes juives qui survécurent aux camps d'extermination et revinrent en Slovaquie eurent la possibilité de réclamer leurs avoirs. Quelque 4 000 objets seulement retrouvèrent leurs anciens possesseurs. En 1953, le ministre communiste des finances expédia à la Banque centrale tchécoslovaque, à Prague, ce butin dûment répertorié. Ces listes dressées à l'époque sont aujourd'hui des preuves déterminantes entre les mains de la communauté juive, car l'or a été transformé en lingots et inclus dans les réserves officielles de l'Etat.

Après plusieurs mois de négociations secrètes entre la CNB et les dirigeants de la Fédération des communautés juives de Bratislava, ces derniers ont décidé de porter l'affaire sur la place publique. Tranchant avec le silence des responsables politiques tchèques, la chancellerie présidentielle – en l'absence du président Vaclav Havel, hospitalisé depuis le 25 novembre – a apporté son *« soutien moral »* aux revendications des juifs slovaques. Forts de cet appui, ces derniers espèrent trouver une solution à l'amiable pour récupérer cet or – ou une compensation financière – qui leur permettrait d'aider les quelque 1 200 survivants de l'Holocauste encore en vie.

Mais le processus s'annonce long et difficile. Le refus de la CNB est strictement juridique : elle estime que la Fédération juive n'est pas habilitée à réclamer les biens ayant appartenu à des personnes privées et disparues, d'autant que les réserves de l'ex-Tchécoslovaquie ont été partagées entre Prague et Bratislava après leur divorce en 1992. Refusant cette argumentation purement juridique, les juifs slovaques veulent *« déplacer le débat du terrain du droit au niveau politique et moral »*. *« Sinon, on pourrait dire que l'assassin a hérité de ses victimes »*, résume Michal Kraus, secrétaire de la Fédération juive de Prague.

Martin Plichta

Vol 800 de la TWA : la thèse de l'accident confortée

PARIS. Comme le Bureau américain pour la sécurité dans les transports nationaux (NTSB), l'Inspection générale de l'aviation civile française estime que l'explosion du Boeing 747 du vol 800 de la TWA, le 17 juillet à New York, a très vraisemblablement été provoquée par un accident technique, non par un attentat. Dans un entretien accordé au *New York Times* à Paris, et que publie, vendredi 27 décembre, le *Herald Tribune*, Paul-Louis Arslanian, chef du bureau enquêtes-accidents de l'Inspection, déclare notamment : *« Si j'étais en charge de l'enquête, me fondant sur l'état des preuves recueillies jusqu'à présent, je ne crois pas que j'arriverais à une conclusion différente de celle qu'ils* [le NTSB] *paraissent dresser. »*
La destruction de l'avion a fait 230 morts, dont 42 passagers français. Le NTSB penche pour l'hypothèse d'une explosion dans un réservoir central de fuel presque vide, provoquée après que des vapeurs de fumées eurent été allumées par une étincelle d'électricité statique dans une canalisation.

Indonésie : émeutes dans une ville de Java

DJAKARTA. La situation demeurait tendue, vendredi 27 décembre, à Tasikmalaya (Indonésie), après des émeutes qui, la veille, auraient fait au moins deux morts et abouti à l'incendie ou à la mise à sac de nombreux bâtiments et de deux églises. Les émeutes auraient été liées au passage à tabac de trois enseignants musulmans par des policiers, dont l'un des enfants aurait été puni pour vols répétés dans un pensionnat. Dans cette ville de Java, d'un demi-million d'âmes et située à 200 km au sud-est de Djakarta, une foule de jeunes musulmans évaluée à cinq mille personnes s'en est pris aux commerces chinois, à un temple protestant et à une église catholique. La police aurait procédé à au moins 85 arrestations. Vendredi, l'armée patrouillait dans le centre, où les émeutiers avaient inscrit sur les murs : *« Non à Jésus »*, *« Non aux juifs »*, *« La police est super-corrompue »*.
Le 24 décembre, la presse avait annoncé qu'un procureur avait réclamé cinq mois de prison contre cinq hommes, inculpés pour avoir incendié une église lors d'émeutes antichrétiennes qui avaient, en octobre, fait cinq morts et abouti à la destruction d'au moins 22 églises à Java. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le ministre de la justice** a estimé, jeudi 26 décembre, que l'attentat de Worcester, qui a fait 3 morts et 54 blessés mardi, pourrait avoir été perpétré par des militants de l'extrême-droite. *« Je ne pense pas que ce soit le début d'une série d'actes du même type. Tout indique qu'il s'agit d'un acte isolé et j'espère qu'il en est ainsi »*, a dit M. Dullah Omar à la radio privée 702. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **BOLIVIE : le bilan des affrontements** pour les mines aurifères de Capasirca et Amayapampa, au sud de la Bolivie, est de dix morts et une cinquantaine de blessés, a annoncé jeudi 26 décembre à La Paz, l'Assemblée permanente des droits de l'homme. Des mineurs, soutenus par des paysans de la région, refusaient de céder les deux mines, qui emploient 400 personnes, à l'entreprise canadienne Da Capo Resourses, à moins de compensations financières. Ils ont obtenu dimanche un accord de compromis. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : un nouvel otage, l'ambassadeur du Guatemala à Lima**, Jose Maria Argueta, a été libéré, jeudi 26 décembre, par le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui occupe depuis le 17 décembre la résidence de l'ambassadeur du Japon au Pérou. Il reste désormais 103 otages à l'intérieur de la résidence. – *(AFP.)*

ASIE

■ **MALAISIE : 82 personnes sont mortes** et plusieurs dizaines d'autres sont portées disparues après la tempête tropicale Greg qui a touché mercredi soir la côte ouest de la Malaisie, dans l'Etat de Sabah. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UKRAINE : plusieurs responsables des services financiers** des forces armées ont été arrêtés récemment dans le cadre d'une enquête, menée par les services secrets sur 15 généraux et 85 officiers de l'armée, soupçonnés d'appartenir à des organisations criminelles et d'avoir détourné plusieurs dizaines de millions de dollars. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les forces spéciales ont arrêté quinze personnes** – treize Ossètes, un Ingouche et un Lituanien – suspectées d'implication dans l'assassinat, à la mi-décembre, de six collaborateurs de la Croix-Rouge en Tchétchénie. D'autres membres tchétchènes de ce groupe, et notamment leur chef, ont échappé au coup de filet, a précisé, jeudi 26 décembre, le chef de la cellule antiterroriste tchéchène. – *(AFP.)*

MAGHREB

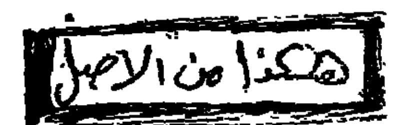
■ **MAROC : la police a annoncé**, jeudi 26 décembre, l'arrestation de onze Européens soupçonnés de trafic de drogue et la saisie de plus de 2 tonnes de cannabis, lors de raids effectués cette semaine dans le nord du pays. Les arrestations ont été opérées après la saisie de 2,15 tonnes de haschisch dans le port de Tanger. Les trafiquants présumés – six Espagnols, quatre Allemands et un Français – comparaîtront en justice la semaine prochaine. Leurs noms n'ont pas été révélés. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **SYRIE : le président Hafez El Assad** a exilé en France son frère cadet, Jamil, en raison de *« ses agissements illégaux qui ont provoqué la protestation de plusieurs hommes d'affaires syriens et étrangers »*, a rapporté, vendredi 27 décembre, le quotidien koweitien *El Rai el Am*. *« Le fils aîné du président syrien, Bassel, avait réussi avant sa mort* [en janvier 1994] *à mettre fin aux activités de son oncle et de ses deux fils. Mais ces activités ont repris après la mort de Bassel »*, affirme le quotidien. – *(AFP.)*

Maroc : les entreprises du « domaine stratégique » ne seront pas privatisées

RABAT. L'Office chérifien des phosphates (OCP), l'Office national des chemins de fer (ONCF) et la Royal Air Maroc (RAM) ne seront pas privatisés, car ces entreprises ont commencé à gagner de l'argent depuis deux années, a indiqué jeudi 26 décembre devant le Parlement le premier ministre marocain, Abdellatif Filali. Ces entreprises relèvent *« du domaine stratégique de l'Etat et il n'est pas question de les privatiser »*, a-t-il précisé.
Jusqu'à présent, le gouvernement a privatisé 45 entreprises (dont 18 hôtels) et a retiré 9,8 milliards de dirhams (6 milliards de francs environ) de ces opérations. D'ici la fin 1999, le gouvernement compte céder au secteur privé 69 autres entreprises publiques ou semi-publiques. – *(AFP.)*



AFFAIRES La consigne donnée par la direction nationale du RPR à ses conseillers généraux de l'Essonne de voter le budget présenté par Xavier Dugoin, sénateur RPR, n'a pas mis fin à la fronde d'une partie de la droite départementale. ● LA PRÉPARATION des législatives donne des arguments aux contestataires. Ils craignent que les ennuis judiciaires d'une partie de la droite locale ne nourrissent les arguments de leurs adversaires, alors que plusieurs des six députés sortants RPR et UDF sont menacés. Certains élus locaux de la majorité cherchent ainsi à obtenir une investiture sur le thème de la rupture avec le « système Dugoin ». ● LA PRÉSIDENCE du conseil général est elle-même l'enjeu d'une discrète bataille, une démission de M. Dugoin n'étant pas exclue. Les noms de Serge Dassault, maire RPR de Corbeil-Essonnes, et de Jean de Boishue, un proche de Philippe Séguin, sont avancés.

Les élus de droite de l'Essonne préparent la succession de Xavier Dugoin

Les multiples affaires où sont impliqués le président du conseil général (RPR) et une partie de son entourage immédiat incitent de nombreux élus du département à s'en démarquer. Ils estiment que sa présence ne peut que leur compliquer la tâche lors des prochaines législatives

LE SURSIS politique accordé à Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général de l'Essonne, ne met pas fin à la crise que traverse ce département. Bien au contraire : la consigne donnée par les instances nationales du mouvement chiraquien à ses élus de voter le budget, lors d'une séance de rattrapage de l'assemblée départementale (*Le Monde* daté 22 et 23 décembre), permet aux arrière-pensées électorales, qui, sans être affichées, ont guidé la fronde d'une partie de la majorité départementale RPR, UDF et non-inscrits, de se préciser.

Si M. Dugoin est contraint de démissionner rapidement de sa présidence, les « conjurés » seront en situation favorable pour négocier qui une investiture aux législatives, qui une place éligible aux régionales. Si, au contraire, il parvenait à « durer », en acceptant, à l'occasion de ses entretiens avec les magistrats chargés des « affaires » de l'Essonne, de ne pas évoquer un système compromettant pour le RPR, la droite départementale subira le poids des affaires lors des prochaines campagnes électorales.

Depuis le début du mois de décembre s'est affirmée, en Essonne, une puissante volonté de mettre à terre M. Dugoin, maître du département depuis 1988. Jean-Paul Chaudron, président de la chambre de commerce et d'industrie, qui avait déjà constitué, contre M. Dugoin et son partenaire Michel Pelchat (UDF-PR), premier vice-président du conseil général chargé des travaux, une liste aux élections sénatoriales de septembre 1995, a réveillé ses réseaux économiques.

OFFENSIVES POLITIQUES

De notoriété publique, M. Chaudron a des vues sur l'assemblée régionale. Ses signaux en direction de M. Dugoin, qui, jusqu'à ces dernières semaines, régnait sans partage sur la fédération RPR, étant restés sans suite, il est venu, discrètement, renforcer le réseau, plus politique, formé par Jean de Boishue et Laurent Béteille (RPR), Lucien Sergent (UDF), Christian Schoettl et Bernard Mantienne (divers droite).

Ces conseillers généraux avaient, au mois de mai, lancé un premier avertissement à leur président sous forme d'une lettre dénonçant des « *errements* » dans la gestion financière du département.

La plupart des affaires n'étaient pas encore entrées dans leur phase judiciaire et M. Dugoin était parvenu à colmater cette première brèche (*Le Monde* du 12 juin). L'accumulation des enquêtes préliminaires, des informations judiciaires et l'incarcération récente de plusieurs de ses proches (Marie Baca, directeur adjoint de cabinet, le 4 décembre ; Jean-Louis Campredon, deuxième vice-président (RPR) du conseil général, le 19 décembre) ont précipité une nouvelle offensive politique, préfigurée par le « lâchage » de M. Dugoin par l'hebdomadaire *Le Républicain*, proche de la droite départementale. La première page de l'édition du 12 décembre était consacrée au patrimoine de M. Dugoin, dont les revenus, comme ceux de M. Pelchat, font l'objet d'une enquête fiscale (*Le Monde* du 8 octobre).

« *La conjuration budgétaire est venue de loin. Elle avait même été précédée de contacts entre la droite et la gauche, afin de s'assurer de l'attitude respective des uns et des autres* », explique Thierry Mandon (PS), maire et conseiller général de Ris-Orangis. M. Dugoin ne l'ignorait pas qui, à l'occasion d'un voyage du conseil général au Mali du 8 au 15 décembre, a tenté de resserrer les liens avec les partisans du statu quo politique susceptibles de l'aider à rester en place. Les deux conseillers communistes (Claude Vasquez, Marie-Anne Lesage) ainsi que le président du groupe socialiste, Yves Tavernier, en faisaient partie jusqu'à ce que, sous la pression des jeunes élus socialistes (Thierry Mandon et Gérald Hérault) et des deux conseillers divers gauche (Pierre Champion et Jean-Loup Englander), la gauche adopte la politique de la chaise vide à l'occasion du vote du budget, samedi 21 décembre.

Du côté de l'UDF, la fronde a paradoxalement permis à M. Pelchat, lui aussi dans la ligne de mire d'un juge d'instruction du Var, qui avait déserté pendant six mois les couloirs de l'hôtel du département, de revenir en force, au point de se présenter comme le sauveur possible de M. Dugoin. Le premier vice-président a proposé d'assurer la présidence afin de permettre au président en titre de laisser passer la tempête sans pour autant démissionner.

Le poids de M. Pelchat dans son propre camp a ainsi contraint un élu UDF récalcitrant, Vincent Delahaye, à voter le budget. Il souhaitait pourtant se démarquer pour se lancer, dans la sixième circonscription, dans la course aux investitures législatives comme « *le candidat anti-Dugoin* » face au député sortant Odile Moirin (RPR), elle-même contestée par le maire de Palaiseau, Jacques Allain (RPR).

Plusieurs circonscriptions sont directement concernées par l'échec ou la réussite de l'offensive déclenchée contre le patron de l'Essonne. A commencer par la deuxième (Etampes), où le député Franck Marlin (RPR), ancien directeur de cabinet de M. Dugoin, risque une mise en examen pour avoir perçu des salaires d'une des entreprises du groupe Parachini, comme Mme Baca et M. Campredon. Dans la huitième (Brunoy), détenu par Michel Berson (PS), M. Béteille, fer de lance des contestataires, s'est forgé une notoriété qui peut lui donner l'avantage sur son rival, Nicolas Dupont-Aignan (RPR), à condition que son tempérament solitaire (*lire ci-dessous*) ne le coupe pas de l'appareil RPR.

Dans la première (Corbeil-Essonnes), Serge Dassault est dorénavant en position de revenir sur son accord de n'être que le suppléant de Xavier Dugoin, qui, bien que sénateur, a obtenu la préinvestiture de la fédération départementale du RPR pour défendre les couleurs du parti néogaulliste face au député socialiste sortant, Jacques Guyard. A moins que la présidence du conseil général ne semble à l'industriel une fonction plus enviable.

Pascale Sauvage

Un département politiquement instable

Même sans les « affaires », la droite aurait fort à s'employer pour conserver les six circonscriptions (cinq RPR, une UDF) qu'elle détient dans un département électoralement instable. En 1988, les socialistes avaient emporté sept des dix circonscriptions de l'Essonne. Le seul député RPR était alors Xavier Dugoin – aujourd'hui sénateur –, entouré de deux UDF, Michel Pelchat et Pierre-André Wiltzer. En 1993, le rapport a été inversé : trois socialistes – Jacques Guyard, Michel Berson et Julien Dray – ont survécu au raz de marée RPR. En 1995, l'élection de M. Pelchat au Sénat a permis à Jean-Marc Salinier (PS) de l'emporter dans une élection partielle.

M. Dugoin estimait, début octobre, que seule la circonscription d'Etampes était acquise d'avance au RPR en 1998. Depuis, son député, Franck Marlin, est sous la menace d'une demande de levée d'immunité parlementaire à la suite de sa mise en cause comme salarié d'une entreprise du groupe de travaux publics Parachini.

Décembre noir au conseil général

● **4 décembre** : Marie Baca, directrice adjointe du cabinet du président du conseil général, est mise en examen pour « *recel d'abus de biens sociaux* » par le juge Jean-Marie D'Huy et écrouée. Elle est soupçonnée d'avoir perçu des salaires fictifs d'une filiale du groupe Parachini.

● **5 décembre** : les juges Dominique Pauthe et Chantal Solaro, en charge du dossier du rapport rédigé par Xavière Tiberi, mettent en examen Xavier Dugoin pour « *détournement de fonds publics et abus de confiance* » et l'épouse du maire de Paris pour « *recel de détournement de fonds publics et recel d'abus de confiance* ».

● **11 décembre** : *le Canard Enchaîné* révèle que Xavier Dugoin, auditionné le 4 décembre en qualité de témoin, a mis en cause Jean Tiberi dans l'affaire du rapport rédigé par son épouse. Xavier Dugoin a déclaré sur procès-verbal : « *La rémunération de Mme Tiberi a été déterminée par moi-même en accord avec Jean Tiberi.* »

● **18 décembre** : le parquet d'Evry ordonne une nouvelle enquête préliminaire visant Xavier Dugoin, soupçonné d'avoir fait bénéficier sa famille de billets d'avion réglés par le département.

● **19 décembre** : Mme Tiberi est entendue au palais de justice d'Evry. Elle affirme avoir elle-même mis un terme, en décembre 1994, au contrat qui la liait au conseil général. Le lendemain, Xavier Dugoin est à son tour entendu dans ce dossier. Il ne réitère pas ses accusations contre le maire de Paris.

● **19 décembre** : Jean-Louis Campredon, deuxième vice-président du conseil général de l'Essonne, est mis en examen pour « *recel d'abus de biens sociaux, corruption et trafic d'influence* » par le juge Jean-Marie D'Huy, et écroué. Il est soupçonné d'avoir perçu des salaires fictifs d'une filiale du groupe Parachini.

● **23 décembre** : Philippe Moncany, ancien directeur adjoint de la société Parachini, est mis en examen pour « *corruption et abus de biens sociaux* » par le juge D'Huy, et écroué. Deux autres dirigeants du groupe Parachini avaient été mis en examen et écroués le 21 novembre.

Laurent Béteille, austère, sérieux et « coluchien » à ses heures

ÉVRY

de notre correspondante

Quand on parle de Béteille, au RPR, on pense plutôt à Raoul. Pourtant, l'ancien directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, à la fin du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, n'a rencontré les électeurs – en Seine-Saint-Denis – qu'aux élections législatives de 1993, alors que son fils, Laurent, est, à quarante-neuf ans, maire de Brunoy depuis dix-neuf ans. Conseiller général de l'Essonne depuis 1985, vice-président de l'assemblée départementale depuis 1992, délégué aux finances, Laurent Béteille a cosigné, en mai, avec Jean de Boishue (RPR), Lucien Sergent (UDF), Christian Schoettl et Bernard Mantienne (non inscrits) une « lettre ouverte » au président, Xavier Dugoin, dans laquelle il lui demandait de limiter la progression des dépenses et, surtout, « *de rendre aux élus de la majorité de ce département un rôle véritable dans les orientations de la politique suivie* ».

PORTRAIT

« Droit » et « courageux » sont les qualificatifs qui reviennent le plus souvent pour parler de la personnalité de Laurent Béteille. Ceux qui l'apprécient moins reconnaissent son honnêteté, mais le jugent hautain. Contre la majorité des élus RPR du conseil général, M. Béteille a fait campagne pour le « oui » à Maastricht en 1992 et, en 1995, il était plus balladurien que chiraquien, ce qui était une originalité en Essonne.

Candidat malheureux aux élections législatives de 1988, il ne supporte pas de voir l'investiture aller au maire de Montgeron, Alain Josse, en 1993, et se présente sans étiquette. Il échoue, mais en distançant largement le candidat officiel du RPR. A l'époque, se souvient un élu, M. Béteille avait trouvé des scellés sur son bureau du conseil général. Depuis, M. Josse a été exclu du RPR : il vient de passer dix-sept mois en détention provisoire, et c'est à son domicile qu'a été découvert le fameux « manuel de corruption » sur lequel enquête le juge Jean-Marie d'Huy.

COUP DE SEMONCE

Le 18 décembre, M. Béteille refuse de présider la conférence de presse consacrée au budget 1997. Dans l'entourage de M. Dugoin, on croit alors que le maire de Brunoy tire seulement un coup de semonce. Le lendemain, en séance publique, le président donne la parole au rapporteur du budget. M. Béteille se contente d'une déclaration lapidaire : « *Le vote du budget est un acte double, qui consiste à approuver des chiffres, mais aussi à voter la confiance. Nous approuvons les chiffres, mais la confiance nous fait défaut. Il n'est pas de jour ou de semaine où nous n'apprenions par la presse des pratiques qui auraient eu lieu dans notre département. Nous ne pouvons pas continuer à remplir nos fonctions en nous demandant chaque matin quelle sera la catastrophe du jour.* »

Le visage grave, l'avocat se transforme en procureur en demandant à M. Dugoin de se conformer à la « *jurisprudence instituée par le gouvernement Balladur* » et de se démettre de sa fonction. Il quitte la séance avec plusieurs élus. Un peu dépassés, les élus de gauche choisissent finalement de quitter aussi la séance. Faute de quorum, le vote du budget est renvoyé au 21 décembre.

Au tribunal d'Evry, où il plaide surtout au civil, M. Béteille a la réputation d'un homme sérieux, voire austère. Pourtant, le soir de sa « sortie », il s'exprime sur TF 1 en parodiant Coluche : « *Présomption d'innocence multipliée par présomption d'innocence, ça ne fait pas forcément un innocent de plus en plus innocent.* » Convoqué le 20 décembre au siège du RPR, rue de Lille, comme les treize autres conseillers généraux du parti, M. Béteille n'assiste pas à la réunion, contrairement à Jean de Boishue, qui faisait jusque-là figure de meneur. Le lendemain, il refuse de participer au vote du budget, à la différence encore de l'ancien secrétaire d'Etat, auquel il vole ainsi, de nouveau, la vedette.

Sylvia Maric

Serge Dassault et Jean de Boishue en embuscade

XAVIER DUGOIN (RPR) commence à envisager de devoir abandonner la présidence du conseil général de l'Essonne. Il en a clairement parlé lors d'un voyage effectué au Mali du 8 au 15 décembre. Devant plusieurs élus de la droite et de la gauche, il a même avancé, comme ayant ses faveurs pour lui succéder, le nom du député Odile Moirin (RPR), qui présidait, jusqu'au 19 décembre, le groupe des quatorze conseillers généraux RPR du département de l'Essonne.

En déclarant, lors d'une première audition par les juges d'Evry chargés d'instruire l'affaire du rapport de Xavière Tiberi, qu'il avait discuté avec Jean Tiberi en personne, les conditions financières de l'embauche de son épouse, M. Dugoin, qui se savait déjà affaibli politiquement, espérait bénéficier des garde-fous, qui, pense-t-il, protègent le maire de Paris.

Convoqué une seconde fois par les magistrats, le 20 décembre, il est revenu sur ces propos. La veille, au journal de 20 heures de TF 1, il avait déclaré avoir « *le sentiment qu'on assiste à une vaste machination, manipulation, avec en quelque sorte un complot qui est fait pour déstabiliser le pouvoir en place par un système de dominos dont la finalité est de toucher le président de la République de manière très injuste* ».

Entre temps, les instances nationales du RPR étaient intervenues et Serge Dassault, maire (RPR) de Corbeil-Essonnes, avait rencontré, au matin du 20 décembre, Jacques Chirac à l'Elysée pour discuter du rapprochement entre Dassault Aviation et Aerospatiale. Officiellement, il n'aurait pas été question de l'Essonne au cours de cet entretien.

Il n'empêche que le soir-même, rue de Lille, où étaient convoqués les conseillers généraux RPR, M. Dassault s'est montré étonné qu'on ne lui demandât pas de présider dès le lendemain matin la séance budgétaire, alors qu'il avait passé la semaine à dire qu'il n'était pas candidat. « *La démission de Xavier Dugoin n'était pas à l'ordre du jour. On laisse passer les fêtes et on examinera ce problème ensuite* », a déclaré Pierre Bédier, délégué national aux fédérations, après cette réunion.

Tant que M. Dugoin est président du conseil général de l'Essonne, il dispose d'un moyen de pression sur le RPR pour obtenir des garanties quant à son avenir politique et judiciaire. Il pourrait par exemple accepter d'abandonner la présidence du conseil général à condition de rester sénateur et de continuer à bénéficier, du même coup, d'une immunité parlementaire qu'il peut juger utile lorsqu'on est visé, comme lui, par plusieurs enquêtes judiciaires.

PERPLEXITÉ

Au Sénat, le groupe RPR reste très mesuré à son endroit. « *Plusieurs sénateurs de province ont posé des questions sur la situation de M. Dugoin, mais son exclusion du groupe n'est pas envisagée* », explique Gérard Larcher, vice-président du groupe. « *M. Dugoin est mis en cause pour ses activités en tant que président du conseil général, pas en tant que sénateur. Le groupe ne serait amené à examiner son exclusion que s'il était définitivement condamné par la justice* », précise-t-il.

L'hypothèse d'une succession assurée par M. Dassault laisse perplexe les milieux politiques de l'Essonne. Le remplacement d'un élu « *simplement* » mis en examen par un autre sous le coup d'un mandat d'arrêt international ne rassure guère les élus de droite, en pleines manœuvres pré-électorales. Jean de Boishue (RPR), rival implacable de M. Dugoin, aurait les faveurs des quelques conseillers généraux, notamment des non-inscrits qui ont refusé de siéger lors du vote du budget.

Certains élus RPR de l'Essonne vouent à l'ancien secrétaire d'Etat du premier gouvernement Juppé, une haine tenace, lui reprochant un certain parisianisme. Ce proche de Philippe Séguin ne semble donc pas en mesure de fédérer la droite, menacée de perdre plusieurs circonscriptions aux législatives.

M. de Boishue, finalement plus apprécié de l'opposition que de la majorité, se montre très prudent en déclarant que « *l'élection d'un nouveau président n'est pas à l'ordre du jour* ». « *Les problèmes de l'Essonne se régleront en Essonne* », ajoute-t-il, réfutant par avance une intervention trop pesante des instances nationales du RPR, voire de l'Elysée.

S. M. et P. Se.

M. Delalande (RPR) dénonce « la confiscation d'un système par un petit nombre »

DANS UN ENTRETIEN publié par le mensuel *Panorama* daté de janvier 1997, Jean-Pierre Delalande, député (RPR) du Val-d'Oise, affirme : « *Les Français sont responsables de leur démocratie. Ils ont les hommes politiques qu'ils méritent* ».

Interrogé sur son engagement en politique et sur sa volonté d'en changer les règles du jeu, M. Delalande convient : « *Le fiasco est complet, je n'ai rien changé du tout. La politique reste un monde dur, un monde où l'objectif immédiat l'emporte sur le long terme, où domine une agitation d'intérêts personnels en concurrence, où trop souvent les idées ne sont que l'alibi de la démarche d'un tel ou d'un tel. Nous ne sommes pas complètement en démocratie.*

Mais je ne m'y résouds toujours pas. Et je me bats depuis longtemps pour une organisation fondamentalement différente des partis politiques et la mise en place de procédures qui permettent à chacun de défendre son point de vue, après en avoir débattu avec d'autres. » Connu, à l'Assemblée nationale, pour son indépendance d'esprit, le député du Val-d'Oise fait encore ce procès de « *la confiscation d'un système par un petit nombre* » : « *Dès que vous atteignez les noyaux durs, ce sont des gens qui ne pensent qu'au pouvoir* ». « *Un parti politique a deux fonctions : entretenir un corps de pensée et sélectionner les candidats. Or les partis politiques sont devenus essentiellement des machines à faire élire un présidentiable.*

C'est l'un des effets pervers de la Ve République. Tout y est sacrifié. Exister sans être "dans la ligne" devient extrêmement compliqué. Cela ne peut se faire que par l'ancienneté, par l'indépendance acquise progressivement sur le terrain, par le travail. (...) On ne cherche pas à résoudre les problèmes de société sur de longues périodes, on cherche à être dans le courant de ce que pensent les gens pour se faire élire ».

Le gouvernement se prépare à imposer la rigueur dans les différents secteurs de la santé

Les dépenses de « ville » ne pourront augmenter que de 1,3 % en 1997

Après l'adoption définitive par le Parlement et la validation par le Conseil constitutionnel de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1997, le gouvernement fixe le montant des augmentations de dépenses autorisées. La médecine de ville et les autres professions de santé libérales devront respecter une enveloppe de 262 milliards de francs, au-delà de laquelle les praticiens seront passibles de sanctions financières.

LA PREMIÈRE LOI de financement de la Sécurité sociale, adoptée par le Parlement le 28 novembre, puis validée par le Conseil constitutionnel le 19 décembre, prévoit que les dépenses d'assurance-maladie (tous régimes confondus) ne devront pas dépasser 600,2 milliards de francs en 1997. En progression de 1,7 %, les crédits accordés au système de soins n'ont jamais été aussi chichement comptés par le gouvernement, qui risque une crise sociale dans les hôpitaux, tout en affrontant une guérilla continue d'une partie des cent quinze mille médecins libéraux hostiles à la réforme de la Sécurité sociale.

Après les hôpitaux, dont les crédits atteindront 255 milliards de francs (plus 0,5 %, hors masse salariale), l'enveloppe budgétaire dont disposeront en 1997 les médecins de ville et les autres professionnels de santé libéraux (honoraires, médicaments, biologie, actes d'infirmières, etc.) a été fixée par le ministère : elle s'élèvera à 262 milliards de francs (en augmentation de 1,3 % par rapport à 1996). Avec environ 31 milliards (hors honoraires des médecins), les cliniques privées devront respecter un objectif proche de celui du secteur public. Quant aux établissements médico-sociaux, pour lesquels le gouvernement a consenti un effort particulier (environ 3 %), ils devraient disposer de 50 milliards de francs.

L'objectif de dépenses de médecine de ville devra être inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion Etat-caisses, que le gouvernement négocie actuellement avec les organismes nationaux de Sécurité sociale. Dans un second temps, les caisses et les syndicats de médecins devront répartir l'enveloppe (255 milliards) entre les honoraires et les prescriptions. Les négociateurs de la nouvelle convention médicale – celle d'octobre 1993 a été officiellement résiliée le 20 décembre – pourront fixer un taux de dépenses pour chaque spécialité. Cette ventilation de l'enveloppe médecine de ville devra prévoir aussi une *« provision pour revalorisation d'honoraires »*, qui permettra d'augmenter les tarifs des médecins s'ils ont respecté l'objectif de 1,3 % voté par le Parlement.

DÉBUT D'ANNÉE DIFFICILE

Le début de l'année s'annonce difficile sur le front médico-social, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) ayant programmé, le 11 janvier, une journée d'action. D'ici à la fin février, le gouvernement, la « Sécu » et les professions de santé doivent arrêter deux textes importants : la convention d'objectifs et de gestion Etat-caisses, dans laquelle celles-ci s'engageront notamment à respecter l'objectif de dépenses fixé et la nouvelle convention médicale, qui intégrera un mécanisme de sanctions contre les médecins en infraction, sensiblement assoupli par le gouvernement (*Le Monde* du 20 décembre).

En outre, le gouvernement va désigner, courant janvier, au terme d'une enquête de représentativité, les syndicats habilités à négocier cette nouvelle convention. Ce choix est difficile dans la mesure où deux petits syndicats farouchement hostiles au plan Juppé, la Fédération des médecins de France (FMF) et les Syndicat des médecins libéraux (SML), risquent de ne plus être jugés représentatifs, exposant ainsi le gouvernement à l'accusation de vouloir éliminer les adversaires de sa réforme.

Jean-Michel Bezat

Les Français jugent « positive » l'action de François Mitterrand

PRÈS D'UN AN après la mort de François Mitterrand, le 8 janvier 1996, une majorité de Français (53 % contre 43 %) juge que son action à la tête de l'Etat a été *« plutôt positive »*, selon un sondage Sofres pour *Le Figaro-Magazine*. Jugement nettement positif en ce qui concerne *« la place de la France dans le monde »* (73 % contre 22 % d'opinions négatives) et, dans une moindre mesure, *« la politique sociale »* (57 % contre 39 %). En revanche, une majorité des personnes interrogées sont critiques sur *« la lutte contre le chômage »* (86 % de jugements négatifs contre 11 % de positifs), *« la moralisation de la vie politique »* (67 % contre 26 %), *« le pouvoir d'achat »* (65 % contre 31 %) et *« la bonne marche de notre économie »* (61 % contre 33 %).

A l'opposé des avis recueillis par la Sofres quelques jours après la mort de l'ancien chef de l'Etat, 64 % des sympathisants du Parti socialiste souhaitent que *« le PS prenne ses distances avec certains aspects de l'héritage »* de M. Mitterrand, contre 28 % qui préfèrent que le PS *« reste fidèle aux idées et à l'action »* de l'ancien président. Ce sondage a été réalisé par téléphone, les 13 et 14 décembre, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes.

DÉPÊCHES

■ **PRESTATIONS : les allocations familiales seront revalorisées de 1,42 % au 1er janvier**, en même temps qu'elles subiront pour la première fois un prélèvement de 0,5 % au titre du RDS (remboursement de la dette sociale). Cette hausse des prestations intervient après un gel en 1996. La revalorisation de 1,42 % correspond en fait à une hausse moyenne de 1,3 % l'an prochain, égale à l'évolution prévue des prix. Les allocations familiales ont subi une perte de pouvoir d'achat de 2 % depuis 1994, essentiellement à cause de l'absence de revalorisation en 1996, à laquelle s'ajoutera une baisse de 0,5 % l'an prochain en raison du RDS, selon une note des services de la CNAF.

■ **DÉPENDANCE : les députés socialistes ont saisi, le 23 décembre, le Conseil constitutionnel** de la loi créant une prestation spécifique dépendance pour quelque trois cent mille personnes âgées de plus de soixante ans, adoptée par le Parlement le 18 décembre. Les députés reprochent au texte de violer le principe d'égalité dans la mesure où, selon eux, le montant de la prestation pourrait varier d'un département à l'autre.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alexandre ADAM

est heureux d'annoncer la naissance de ses frères et sœur

Inès, Raphaël, Arnaud

le 24 décembre 1996, à Paris.

Adoptions

Lucie

a éclairé Noël dans les cœurs d'Irène, Yves et Florence et de toute leur famille.

POINSIGNON-WEDEN

25-*bis*, rue Godefroy-Cavaignac
75011 Paris.

Anniversaires de mariage

– Sylvie, Annie, Jean, Agnès, Philippe, Claire, Denis, leurs enfants,
Vincent, Anaïs, Claire, Benoît, Sylvain, Louis,
leurs petits-enfants,
ainsi qu'Annick,
souhaitent un très heureux anniversaire de mariage à

Denise et André HYENNE

Fleury, 12 septembre 1946
Les Granges, 28 décembre 1996.
171, rue Alexandre-Dumas,
07500 Guilherand-Granges.

Décès

– Nice. Saint-Chéron. Paris.
– François, Michel et Laurent Cuzin,
leurs épouses,
leurs enfants et petits-enfants
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Jean-Louis CUZIN

survenue le 25 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

– Le président du Parti radical,
Les parlementaires et les membres du bureau national, tous les radicaux
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur

Etienne DAILLY,
vice-président d'honneur du Sénat
membre du Conseil constitutionnel

Ils se souviennent avec émotion du parlementaire exemplaire, du juriste, de l'humaniste qu'il était. Ils saluent son talent, la force de ses convictions, ses qualités de cœur. Au moment de ce dernier voyage, le Parti radical présente à son épouse, à sa famille, ses condoléances attristées et sincères.

– Le président

Et les membres du Conseil constitutionnel ont la tristesse de faire part du décès de

M. Etienne DAILLY,

commandeur de la Légion d'honneur,
ancien de la IIe Division blindée,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
Presidential Citation US,
membre du Conseil constitutionnel,
vice-président honoraire du Sénat,
président d'honneur du conseil général de Seine-et-Marne.

Survenu à Paris, le 24 décembre 1996.

– Le président,
Les membres du conseil général de Seine-et-Marne
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur

Etienne DAILLY,
vice-président du Sénat,
membre
du Conseil constitutionnel.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 27 décembre 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris 7e.

Une bénédiction et un service auront lieu, le même jour, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste à Nemours (Seine-et-Marne), où il recevra l'hommage du département et de la ville dont il fut le maire.

Le président et les membres du conseil général présentent à son épouse, à sa famille, leurs condoléances attristées et sincères.

(Le Monde *du 26 décembre.*)

– Mme Gilbert Ehrentrant,
son épouse,
Gilles et Corinne Ehrentrant,
ses enfants,
Mme Maryse Ehrentrant,
sa belle-mère,
M. et Mme Fares Ghessoub,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jacques Ehrentrant,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Wanda Papini
et ses enfants,
ses frère, sœur, beau-frère,
belle-sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Gilbert EHRENTRANT

survenu le 25 décembre 1996, à Clamart (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 décembre à 14 h 30 en l'église de Vallerois-le-Bois (Haute-Saône).

26, avenue Anatole-France
93500 Pantin.

– Mme Pierre Lasnier,
son épouse,
Mme Marguerite Roudeaud,
sa mère,
Marie-Hélène et Pierre d'Hoffelize,
Pierre-Guillaume et Caroline Lasnier,
France Lasnier,
ses enfants,
Aurélie, Maud, Pierre, Laure, Mathieu-Sön,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LASNIER

muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, samedi 28 décembre 1996, à 15 heures, en l'église du Sacré-Cœur d'Angoulême. L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

La famille remercie par avance les personnes qui, par leurs prières ou leur présence, s'associeront à sa peine.

– Mme Philippe Glotin,
son épouse,
Le lieutenant-colonel et Mme Denis Govin,
M. et Mme Patrick Milward,
M. Grégoire Glotin,
ses enfants,
Charlotte, Caroline, Alexandre et Aurélien,
ses petits-enfants,
Mme Yves Glotin,
sa mère,
Mme Jean-Marc Poupinel,
sa belle-mère,
M. et Mme Jacques Landeroin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Glotin
et leurs enfants,
M. Louis Antoine, M. Jacques Antoine,
M. et Mme Patrick Antoine
et leurs enfants,
Mlle Marie-Noëlle Antoine,
M. et Mme Jean-François Poupinel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Dorange
et leurs enfants,
Et toute la famille
font part du décès de

Philippe GLOTIN
ancien élève de l'Ecole polytechnique
docteur ès sciences
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national du Mérite

survenu subitement le mardi 24 décembre 1996, à Paris, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 décembre 1996 à 11 heures en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e.

L'inhumation aura lieu le mardi 31 décembre 1996, à l'issue de la messe qui sera célébrée à 11 heures, en l'église Saint-Michel de Margaux (Gironde).

15, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– M. Jean-Marie Messier, président-directeur général, de la Compagnie générale des eaux, a le regret de faire part du décès de

Philippe GLOTIN
directeur général de CEGETEL,
le pôle télécommunications
de la Compagnie générale des eaux.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e. L'inhumation aura lieu le mardi 31 décembre, à l'issue de la messe qui sera célébrée, à 11 heures, en l'église Saint-Michel de Margaux (Gironde).

– M. Jean-Marie Messier,
président
M. Paul-Louis Girardot,
vice-président,
M. Philippe Germond,
directeur-général adjoint
M. Richard Lalande,
directeur-général adjoint,
Le conseil d'administration,
La direction générale
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe CEGETEL
ont le regret de faire part du décès de

Philippe GLOTIN
directeur général de CEGETEL,
président de SFR,
président de TDR,
gérant de CGRP.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e. L'inhumation aura lieu le mardi 31 décembre, à l'issue de la messe qui sera célébrée, à 11 heures, en l'église Saint-Michel de Margaux (Gironde).

– M. Paul Glotin, président,
Et les membres du Conseil d'administration de la société Marie Brizard et Roger International
ont le regret de faire part du décès de

Philippe GLOTIN
administrateur
chevalier de la Légion d'honneur
chevalier de l'ordre national du Mérite.

L'inhumation aura lieu le mardi 31 décembre, à l'issue de la messe qui sera célébrée à 11 heures en l'église Saint-Michel de Margaux (Gironde).

MBRI, BP 557,
33002 Bordeaux Cedex.

– Le directoire et les membres du conseil de surveillance de la Société financière d'Aquitaine ont le regret de vous faire part du décès de

Philippe GLOTIN
président du conseil de surveillance
chevalier de la Légion d'honneur
chevalier de l'ordre national du Mérite

L'inhumation aura lieu le mardi 31 décembre, à l'issue de la messe qui sera célébrée à 11 heures en l'église Saint-Michel-de-Margaux (Gironde).

SOFIA, 128, rue Fondaudège,
33000 Bordeaux.

– M. René Russo, vice-président de l'Association française des opérateurs privés de télécommunications, et les membres du bureau de l'AFOPT ont le regret de faire part du décès de

Philippe GLOTIN
président de l'AFOPT.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e. L'inhumation aura lieu le mardi 31 décembre, à l'issue de la messe qui sera célébrée, à 11 heures, en l'église Saint-Michel de Margaux (Gironde).

– Victor et Lucile Marbeau
Jean-Paul et Jocelyne Marbeau
Eric et Lucile
Michel et Catherine Marbeau
et Stéphane,
ses enfants, petits-enfants
et arrière petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès, le 24 décembre 1996, de

Mme Esther, Marie-Rose MARBEAU.

15, rue Georges-Pitard,
75740 Paris Cedex 15.

– Mme Guy Muzet
et ses enfants
font part du décès de

Monsieur Guy MUZET
ancien commissaire-priseur

survenu le 24 décembre 1996.
La Bertaudière,
La Petite-Boissière
79700 Mauléon.

Remerciements

– Mme Boumezou
Et ses enfants Abdelaziz et Férouz

remercient tous les amis qui les ont soutenus lors du brusque décès du

Hadj Boumezou BELKACEM,

né le 28 décembre 1927 en Algérie et décédé le 29 juin 1996, à Suresnes.
Il était très cher à nos cœurs, et le vide qu'il a laissé ne pourra jamais être comblé.
Notre douleur brûle comme au premier jour et ne s'apaisera jamais.

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

Mme Félix LE PORS
née Sophie FER

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

Anniversaires de décès

– Le 28 décembre 1966 disparaissait

André FERRÉ.

Mme Yvonne Ferré,
ses filles, Jacqueline et Françoise
Et leurs familles
demandent à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui en ce trentième anniversaire.

– Le 28 décembre 1986, disparaissait accidentellement

Siva SOUBRAMANIEN.

Josette,
son épouse
Krishna et Indira,
ses enfants.

– Il y a dix ans, disparaissait

Yves STOURDZÉ.

Ses amis se souviennent, inconsolables.

EXCLUSION La vague de froid qui touche l'ensemble du pays a déjà fait cinq victimes : vendredi 27 décembre, deux sans-abri ont été découverts morts, à Brest et à Paris. La veille, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, avait appelé les préfets à « *une vigilance accrue* ». ● DES POPULATIONS – souvent des familles – restent à l'écart des dispositifs d'urgence, qui mettent à la disposition des sans-abri 50 000 places d'accueil. Deux millions de personnes sont considérées comme mal logées. ● DANS L'OISE, des familles marginalisées vivent dans des caravanes, sur des terrains d'accueil des gens du voyage ou dans des campings municipaux. ● A MARSEILLE, un bidonville du quartier de l'Estaque vit ses derniers jours. Depuis soixante ans, Espagnols, Italiens, Kabyles, Tunisiens se sont succédé dans ces baraquements.

La vague de froid menace les personnes logées en habitat précaire

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, a appelé les préfets à « une vigilance accrue ». Malgré les 50 000 places d'accueil, de nombreux sans-abri vivent dans des asiles de fortune, à l'écart des dispositifs prévus

LA VAGUE de froid, qui devrait durer plusieurs jours, attire à nouveau l'attention sur le sort des sans-abri. Cinq personnes sont mortes ces derniers jours, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, a appelé, jeudi 26 décembre, les préfets à « *une vigilance accrue* ». Il est demandé aux préfectures d'utiliser tous les moyens, notamment la presse, pour indiquer au grand public vers quels organismes diriger les sans-abri. Le numéro vert (08-00-306-306) donnant les adresses des centres d'urgence de nuit est en effet le plus souvent saturé.

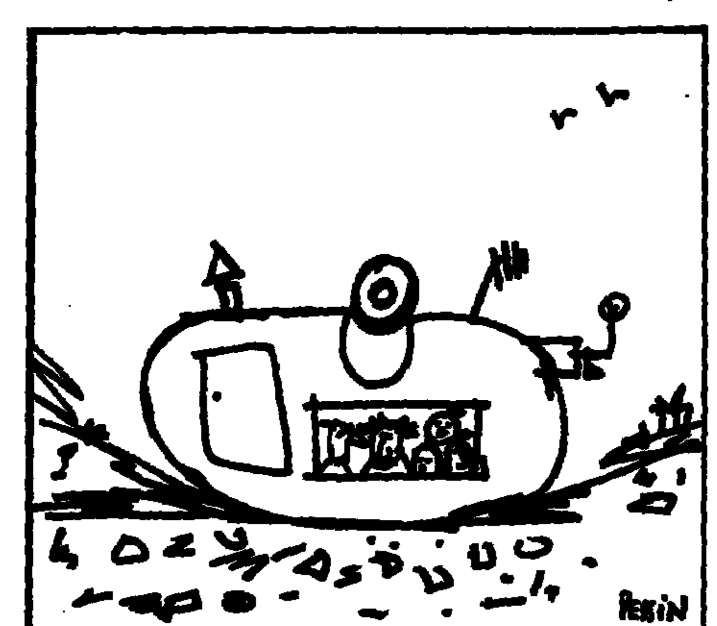
Des efforts indéniables ont été entrepris pour développer les capacités d'accueil des sans-domicile fixe. Selon les chiffres du secrétariat d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, elles sont aujourd'hui de 50 000 places : 15 000 en centre d'hébergement d'urgence et 35 000 en centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS). Il faut y ajouter les 20 400 logements d'urgence et d'insertion réalisés en dix-huit mois dans le cadre du « plan Périssol » pour le logement des plus démunis. A Paris, cet hiver, 2 900 places sont mises à la disposition des sans-abri par la ville, les organismes public, les associations ou le SAMU social.

Xavier Emmanuelli estime que l'offre d'hébergement est désormais « *quantitativement suffisante* ». Au secrétariat d'Etat, on souligne que de nombreuses places sont restées vacantes à Paris – 345 dans la nuit du 24 au 25 décembre et 277 la nuit suivante. La multiplication des dispositifs de type « SAMU social » (une quarantaine en France) contribue à cet effort.

MARGE DE LA MARGE

Ces progrès ne permettent pas pour autant de répondre à toutes les situations de détresse. Un certain nombre de personnes se sont trop éloignées de la société pour accepter d'entrer dans le cadre d'un dispositif d'urgence. Dans cette marge de la marge, rétive à toute mesure d'aide, ne figurent pas seulement des sans-abri des centres-villes, dont la médiatisation peut occulter d'autres populations en butte à de graves difficultés de logement.

« *De plus en plus de gens n'ont plus la force de demander,* constate Isabelle Séry, chargée du logement à la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars). *Elles se situent hors des circuits sociaux, et n'ont même plus l'idée d'appeler au secours.* » Des personnes âgées isolées, par exemple, peuvent parfois passer leurs dernières années dans un habitat de fortune. Tel semble être le cas de cet homme de soixante-dix-sept ans, retrouvé, jeudi, mort de froid à Orgeval (Yvelines), près de la caravane où il vivait depuis des années, refusant d'aller en maison de retraite.



En l'absence de toute statistique précise, il est impossible de dire si l'habitat précaire, de type caravane, abri de jardin, cabane dans les bois ou squatt, s'est développé ces dernières années. Mais les jeunes de moins de vingt-cinq ans, sans ressources, semblent de plus en plus nombreux à y avoir recours. Des familles peuvent également être contraintes à ce mode d'hébergement, à la suite d'une expulsion. Beaucoup d'entre elles se tiendront par la suite à l'écart, de peur que les dispositifs d'urgence ne les séparent.

SOLIDARITÉ DE VOISINAGE

« *Nous savons aujourd'hui repérer les sans-abri isolés et leur offrir des solutions adaptées, à condition qu'ils le souhaitent,* dit Didier Rouffignac, responsable de la Croix-Rouge dans l'Essonne. *Mais nous manquons encore de réponse à apporter à ces familles qui se cachent pour préserver leur unité et le peu qu'elles possèdent.* » L'urgence ne répond en effet qu'imparfaitement aux besoins de familles. Ainsi, le premier bilan sur le plan d'urgence pour le logement des plus démunis, rendu public en novembre, montre que la moitié des logements produits sont des chambres ou des studios. 20 % seulement comptent au moins trois pièces. En Ile-de-France, la proportion de célibataires vivant seuls dépasse 40 % dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise, pour atteindre 61 % dans le Val-de-Marne.

Les familles sans logis ont plutôt recours à des formes d'habitat précaire dans le nord de la France. « *Dans le Sud,* note Fathi Bouaroua, responsable de l'Association marseillaise pour la promotion et l'insertion par le logement, *la solidarité de voisinage joue davantage. Le phénomène marquant est la surpopulation des appartements dans les cités, où plusieurs familles peuvent s'entasser pour compenser la perte d'un logement.* » Dans tous les cas, la constante demeure une aggravation des conditions de vie des plus démunis.

J. Fe.

Deux millions de sans-abri et de mal-logés

En l'absence d'informations fiables et de remises à jour, il est difficile d'évaluer le nombre de sans-abri, de sans-domicile fixe et de mal-logés. Dans son rapport de mars 1996 intitulé « *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement* », le Conseil national de l'information statistique (CNIS) n'avance aucun chiffre et il faut s'en tenir à des estimations vieilles de six ans. Les sans-logis représentaient en 1990, selon le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), 202 000 personnes (dont 98 000 sans-domicile fixe, 45 000 vivant dans des abris de fortune et 59 000 dans des centres d'hébergement). C'est ce chiffre que retient encore le Haut-Comité pour le logement des personnes défavorisées. Toujours selon le BIPE, il y a cinq ans, 1 429 000 personnes occupaient des logements hors normes, 470 000 habitaient des meublés et des chambres d'hôtel, 147 000 vivaient en caravane. Soit, un total de plus de deux millions de personnes exclues du logement ou mal-logées.

La caravane, havre de misère pour des familles au bout de l'impasse

COMPIÈGNE et LABRUYÈRE,
de notre envoyé spécial

C'est un trou où l'hiver amasse les brouillards glacés de l'Oise. De la route sans issue qui le borde puis y plonge, on n'aperçoit qu'au dernier moment les caravanes, tassées dans un coin. Le « centre d'accueil pour gens du voyage » de Jaux se tient là, au fond de cette carrière devenue décharge en cours de fermeture. « *La première fois que j'y suis descendue, j'ai eu peur,* se souvient Nathalie, jeune mère de famille manouche. *Je ne suis pas encore à l'âge où l'on se fait enterrer.* »

En cette cuvette, les nomades voient la traduction géographique de la relégation à laquelle leur mode de vie les condamne. On les a dissimulés sous le tapis des champs, près des gravats et loin de Compiègne. Les dix millions de francs de travaux nécessaires aux équipements du lieu, le minibus qui emmène chaque jour les enfants à l'école, le suivi social : aucun de ces efforts ne saurait justifier, à leurs yeux, ce bannissement. Au « centre d'accueil » de Jaux, les gens du voyage côtoient d'autres familles, qui ne sont pas en mesure de s'échapper du trou de la carrière. Leurs caravanes sont rassemblées dans un autre angle du terrain, comme pour matérialiser la démarcation entre ceux qui ont choisi ce mode d'habitat et ceux auxquels la misère l'a imposé. Pour Martial, le logis sur roues est une solution provisoire qui dure depuis dix ans, depuis l'expulsion de sa mère d'un logement social d'une banlieue défavorisée de Compiègne. Lui n'a plus retrouvé de logement. En caravane, il a été rejoint par Véronique, qui lui a donné quatre enfants.

Au camp de Jaux, le couple au RMI verse un droit de stationnement de dix francs par jour. « *Tant qu'à payer,* regrette Véronique, *ce serait plus logique de le faire pour un vrai appartement. Ici, l'été c'est confortable. Mais l'hiver...* » La famille a dû s'habituer à un compromis incessant entre un budget limité et la nécessité du chauffage. Pour ne pas voir trop enfler la note d'électricité, Martial va tous les jours chercher le bois qui alimente le poêle.

Dans une caravane voisine, Jean-Marc, vingt-six ans, vit beaucoup plus mal les baisses de température. « *L'électricité me coûte trop cher,* dit-il, *et je ne peux pas me permettre de laisser fonctionner mon chauffage à gaz toute la nuit. Le soir, quand je rentre sale du travail, j'aimerais pouvoir me doucher aux sanitaires du camp. Mais, avec le froid, pas question. Je dois me contenter d'une bassine dans la caravane.* » Jean-Marc supporte de plus en plus mal cette existence. La mort de son père, avec qui il vivait à Compiègne, l'a contraint à cet habitat précaire en 1992. Depuis, il n'a jamais pu échapper à ce logis « *où l'on ne se sent jamais vraiment chez soi* ». Son travail d'intérimaire dans le bâtiment effraie les bailleurs auxquels il s'adresse. « *Je gagnerais suffisamment pour payer un loyer, mais ils n'ont pas confiance. Ils disent qu'il faut que j'obtienne un contrat de longue durée.* »

Jean-Marc est résolu à tout essayer pour sortir de cette impasse. « *Si je ne bouge pas maintenant, je serai encore là dans dix ans* », dit-il. Il se fait parfois héberger par des amis en appartement. L'état général de la caravane se détériore à cause de ces absences. Le jeune homme montre, dépité, une fenêtre cassée, par lequel le froid s'engouffre dans le logement en désordre. « *Ce sont les manouches* », accuse-t-il. Les mauvaises relations entre gens du voyage et sédentaires en situation d'exclusion légitiment, selon lui, ce soupçon.

> « Si je parvenais enfin à vivre dans du solide, ma vie pourrait repartir »

A l'autre bout du plateau qui domine Compiègne, le rapport de forces s'est inversé. A Margny-lès-Compiègne, des sédentaires se sont rassemblés sur un terrain d'accueil que les nomades ont fini par abandonner. L'endroit n'est pas visible de la route. Des buttes artificielles dérobent au regard ce cloaque où se serrent une trentaine de caravanes dans la boue et les détritus. Mais la cinquantaine de personnes qui vivent là ne veulent pas entendre parler d'un relogement en appartement. Ils affirment ne pas redouter l'hiver. Ils assurent demeurer là depuis une dizaine d'années, en vertu d'un choix dont les circonstances sont devenues floues.

Pour les services de la Direction de l'action sociale (DAS) de Beauvais, ce sont d'anciens nomades sédentarisés. Pour le maire de Margny-lès-Compiègne, Bernard Hellal (PS), ce sont des pauvres « *en grande majorité expulsés des HLM de Compiègne. Ils sont en état de choc, comme traumatisés par cette mise en marge du système* ». Pour la plupart membres d'une même famille, aussi large que fermée sur elle-même, ils auraient ainsi retourné leur exclusion en parti pris d'un mode de vie sans contrainte. Trois générations se côtoient ainsi dans cette volonté proclamée de liberté. Les adultes touchent presque tous le RMI, qu'ils tentent d'arrondir avec une petite entreprise de ferraille.

« *Pourquoi aller dans des appartements que nous aurions du mal à payer ?* », demande Isabelle, mère de vingt-huit ans. Celle-ci ne se plaint que de l'état sanitaire effroyable du terrain. L'eau arrive dans une cabane délabrée. Les enfants, scolarisés, se salissent en jouant dans la boue. Pour vivre dans de meilleures conditions, Isabelle fait partie de ceux qui accepteraient de s'installer dans des mobil-homes plus spacieux, sur des aires spécialement aménagées. Mais, sans site précis, cette proposition du maire demeure pour l'instant lettre morte.

Pour échapper à cette insalubrité, des familles ont choisi dans l'Oise, comme ailleurs en France, de couler leur misère dans le cadre mieux organisé de campings, municipaux ou privés. A Labruyère, près de Creil, Sylvie est installée à l'année en caravane, avec ses trois enfants, au camping des Sablons, avec quelques autres familles exclues du logement. Les prestations lui permettent de braver les grands froids de l'hiver. Mais elles n'empêchent pas ses yeux de s'embuer lorsqu'elle compare ses conditions de vie actuelles avec celles du passé.

Il y a quatre ans, Sylvie, employée dans une pâtisserie industrielle, et son mari, serrurier, possédaient une maison, avec une chambre pour chaque enfant. « *Mon mari m'a tout bu,* raconte-t-elle. *Son alcoolisme nous a forcés à tout vendre, même les meubles. Nous sommes venus au camping.* » L'éloignement contraint lui a coûté son travail.

En instance de divorce, Sylvie ne vit aujourd'hui qu'avec son allocation de parent isolé (API). Elle peste d'avoir eu à verser 1 600 francs mensuels pour l'emplacement de la caravane. Sa pauvreté l'a forcée ainsi à payer cher une vie qu'elle déteste. « *Avec une aide au logement,* dit-elle, *j'aurais payé une somme inférieure pour un loyer d'appartement.* » La fermeture prochaine du camping, dont la propriétaire a fait faillite, l'a poussée à « *se débrouiller* ». Elle a fini par trouver un petit logement dans le privé, pour lequel elle doit encore obtenir l'accord de sa tutelle. « *Si je parvenais enfin à vivre dans du solide,* soupire-t-elle, *ma vie pourrait repartir.* »

Jérôme Fenoglio

A Marseille, le bidonville de l'Estaque vit ses derniers jours

MARSEILLE
de notre correspondant

Le bidonville aurait pu s'appeler « *le bidonville de la Sardine* ». Mais à l'Estaque, bastion rouge des quartiers nord de Marseille, le boulevard de la Sardine a été rebaptisé boulevard Roger-Chieusse, en hommage à un héros communiste. L'endroit porte donc le nom d'« îlot Chieusse-Pasteur ». Et c'est là, sur cette ancienne carrière d'argile surplombant la rade, que depuis soixante ans s'entassent bicoques et cabanons.

La peau du visage cuivrée, la barbe rude comme une brosse, Layani Boutera, soixante-quatorze ans, n'a jamais quitté « Chieusse-Pasteur » depuis son arrivée de Petite Kabylie, le 11 août 1957, pour travailler comme soudeur sur le port. « *Franchement, ici, ça a toujours été un bidonville. Au début, j'avais une pièce et une cuisine. Je payais un loyer. Avec mes dix enfants, il a fallu s'agrandir. J'ai acheté trois pièces. A la fin, j'en avais sept.* » Les souvenirs que Layani Boutera garde de sa baraque ? L'humidité, le froid, les maladies pulmonaires des enfants, « *les meubles qui ne tiennent pas deux ans* », les week-ends passés à rapetasser la toiture.

Dans les années 50, les tuileries, les entreprises de réparation navale sur les quais, l'usine de chlore et les cimenteries de l'Estaque font abondamment appel à la main-d'oeuvre étrangère. L'îlot, un terrain d'un hectare, est alors désert. Pendant la guerre, les Allemands avaient rasé les cahutes des immigrés espagnols et italiens. Les travailleurs kabyles prennent possession du lieu. Avec les tuiles que leur employeur les autorisent à utiliser, les nouveaux arrivants érigent des baraques : une couche de tuiles, une couche de torchis. Le bidonville se modèle selon le plan d'une casbah, autour d'un réseau de ruelles étroites. Chaque maison dispose d'une cour intérieure. L'eau coule de quelques fontaines installées dans la rue. Les eaux sales se déversent dans les venelles pentues, aujourd'hui colorées par la main de tagueurs.

En ce mois de décembre, des hommes seuls déambulent, locataires d'un gourbi réglé 150 à 200 francs par mois à un propriétaire qui ne dispose pas du moindre titre de propriété. Pour envoyer le plus gros du salaire ou de la retraite à la famille restée au pays, la location est partagée à deux ou trois, avec un cousin ou un oncle. On y dort à tour de rôle. C'est le « quartier des célibataires », dernier vestige du bidonville « Chieusse-Pasteur ».

RELOGEMENT SUR PLACE

Car, tout autour de l'îlot, où vivent encore quelques dizaines de personnes, se dressent désormais des maisons individuelles aux couleurs ocre, bordées de jardinets et de petits immeubles de deux étages. Le bidonville est devenu un vaste chantier. Un programme de résorption d'habitats insalubres (RHI) touchera à sa fin en 1998 avec la livraison des derniers des 153 logements.

Il aura fallu dix ans pour mener à bien la transformation de ce bidonville. La municipalité de Gaston Defferre ne s'était jamais vraiment souciée de cette favella marseillaise implantée au cœur d'un arrondissement communiste. A la fin des années 80, Robert Vigouroux fait délimiter un périmètre d'insalubrité dans lequel vivent six cents personnes. Toutes celles qui sont recensées se voient promettre le relogement sur place. Les habitants du bidonville ne veulent d'ailleurs pas d'un relogement dans les cités voisines, de peur que « *les enfants tournent mal* ». Ils aiment l'Estaque. Plusieurs champions du club estaquéen de joutes provençales ont grandi dans les rues de « Chieusse-Pasteur ». « *Ici, il n'y a jamais eu le feu,* explique un animateur social. *On ne connaît pas les problèmes des cités.* » Ce calme tiendrait à l'homogénéité de la population, composée à 60 % de familles originaires de Kabylie et à 40 % de familles tunisiennes.

« *Au début,* raconte André Jollivet, architecte en charge de ce projet, *les habitants ne nous ont pas crus. Ce n'était pas la première fois qu'on leur promettait un relogement. Lorsqu'ils ont vu les plans, les maquettes, ils ont édicté la règle selon laquelle les futurs logements seraient réservés aux habitants du bidonville.* » Dans l'attente de leur relogement, les familles achètent des meubles, qu'ils stockent dans des garages secs. « *Même pas une petite cuiller j'emmènerai d'ici !* », promet une habitante dont le relogement est prévu au printemps.

Veuf, Layani attend impatiemment le samedi, jour où ses enfants viennent dîner chez lui. En mars 1995, l'ancien soudeur sur les bateaux a assisté à la destruction de sa baraque sans pincement au cœur. « *Regardez comme je suis bien ici !* » Fièrement, il fait visiter son « *bel appartement* ». Par-dessus tout, il aime montrer ses balcons : « *De ce côté, j'ai une belle vue jusqu'à Notre-Dame-Limite.* » Depuis l'autre terrasse, où il élève deux lapins, le vieil homme découvre la rade, où mouille un cargo à l'entrée du port.

Luc Leroux

Les dons contre l'exclusion ont plus que triplé en quatre ans

Les familles modestes sont les plus généreuses

LA GÉNÉROSITÉ des Français est loin d'être un vain mot. En quatre ans, de 1990 à 1994, les dons aux œuvres déclarés sont passés de 3,8 à 4,8 milliards de francs, constate une étude réalisée par la Fondation de France. Le chiffre réel est toutefois bien supérieur : les dons effectués par les foyers non imposables, qui n'ont pas besoin de fournir les pièces justificatives aux services fiscaux, échappent en effet à toute comptabilité.

L'enquête distingue deux types de dons : les « *dons aux œuvres* », destinés aux organismes « *à caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire, sportif, familial, ou culturel, qu'ils soient d'utilité publique ou d'intérêt général* » et les « *dons Coluche* », qui viennent en aide aux personnes ayant des difficultés à assumer les dépenses de nourriture, de logement et de soins médicaux. Au cours des quatre années qui ont servi d'objet d'étude, les « *dons Coluche* », portant en moyenne sur des sommes moins élevées, ont connu une progression stupéfiante : ils ont plus que triplé, passant de 63,3 millions de francs en 1990 à 200 millions en 1994.

L'étude observe que, « *plus on s'approche des tranches supérieures, c'est-à-dire des revenus les plus élevés, plus le nombre de donateurs augmente* ». De 1990 à 1994, et plus particulièrement en 1993 et 1994, leur prodigalité a cependant quelque peu marqué le pas : en 1990, un foyer à revenu élevé (déclarant plus de 500 000 francs de revenu imposable) donnait en moyenne 5 776 francs contre 4 906 francs en 1994, soit 15 % de moins en quatre ans.

En revanche, les dons des familles les plus modestes (déclarant entre 40 000 et 50 000 francs de revenus) se sont accrus : en 1990, elles donnaient en moyenne 565 francs contre 673 francs en 1994, soit 19 % de plus. Proportionnellement, les couches sociales les moins aisées sont celles qui consentent les plus gros efforts à la solidarité. La Fondation de France note en outre que « *ce sont, d'année en année, les moins favorisés qui augmentent le plus leurs dons* ».

INCITATION FISCALE

La possibilité de déduire du calcul de son impôt une partie des dons effectués aux fondations et aux associations semble influencer la générosité des Français. De 1990 à 1994, les « *dons Coluche* », qui sont fiscalement plus avantageux, ont ainsi connu un véritable engouement : en quatre ans, ils ont augmenté de 70 % dans les foyers les plus aisés, passant de 411 à 699 francs. Pendant la même période, ils ont progressé de 42 % chez les foyers les plus modestes, dont l'effort est passé de 255 à 363 francs. Le choix de l'œuvre qui recevra la manne semble moins résulter d'une conviction ou d'une préférence personnelle que d'un calcul sur les dispositifs fiscalement les plus avantageux. La charité serait donc favorisée par l'impulsion de l'Etat.

A. Da.

Le décret interdisant l'amiante a été publié au « Journal officiel »

La France est le huitième pays européen à bannir cette fibre cancérigène

Le décret interdisant l'amiante a été publié, jeudi 26 décembre, au *Journal officiel*. A quelques exceptions près – notamment les tenues ignifugées des pompiers et les garnitures de freins automobiles –, il prohibe « *la fabrication, la transformation, l'importation, l'exportation et la cession* » des fibres d'amiante à partir du 1er janvier 1997. La France est le huitième pays européen à bannir cette fibre cancérigène.

ATTENDU depuis l'annonce faite le 3 juillet par le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, et par le secrétaire d'état à la santé et à la sécurité sociale, Hervé Gaymard, le décret relatif à l'interdiction de l'amiante est paru au journal officiel du 26 décembre. Au titre de la protection des travailleurs et de celle des consommateurs, le texte précise que « *la fabrication, la transformation, l'importation, l'exportation, la cession à quelque titre de que soit de toutes variétés de fibres d'amiante, que ces substances soient ou non incorporées dans des matériaux, produits ou dispositifs* » sont interdites à compter du 1er janvier 1997.

« ÉTAPE IMPORTANTE »

Quelques exceptions sont toutefois prévues, de façon temporaire – jusqu'au 31 décembre 2001 au plus tard – dès lors qu'« *il n'existe aucun substitut à cette fibre qui présente un risque moindre que la fibre de chrysotile pour la santé du travailleur intervenant sur ces matériaux* (...)*et qui donne toutes les garanties techniques de sécurité correspondant à la finalité de l'utilisation* ».

Cette restriction vise en particulier les tenues ignifugées que revêtent les pompiers et les garnitures de freins automobiles. Avec cette décision, la France devient le huitième pays européen à bannir la fibre minérale cancérigène.

« *Ce décret marque une étape importante dans la mise en place d'une politique de santé publique* », a souligné le Comité anti-amiante de Jussieu, qui souhaite que 1997 soit l'année de la « *réparation* », de « *l'indemnisation des victimes et de la décontamination des bâtiments* ». Seule voix discordante, Claude Allègre, scientifique et conseiller personnel de Lionel Jospin, affirme dans *Le Figaro* du 26 décembre que « *la psychose qui s'est emparée de ceux qui réclament le désamiantage* » est « *complètement irrationnelle* ». « *Nous vivons dans une société qui a peur et qui développe cette idée folle du risque zéro.* »

La décision publiée au JO du 26 décembre avait été annoncée au lendemain de la publication d'un rapport de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), qui affirmait qu'au moins 1 950 personnes décèderaient en France en *1996 de* maladies directement liées à l'exposition aux fibres d'amiante (Le Monde du 3 juillet). Dans les années 2010-2020, 10 000 personnes pourraient décéder chaque année de mésothéliomes et autres cancers du poumon, ces maladies pouvant se déclarer 30 ou 40 ans après l'inhalation de la fibre.

PHASE JUDICIAIRE

Le 25 juin, le dossier de l'amiante est entré dans sa phase judiciaire, avec le dépôt d'une plainte contre X par l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), le Comité anti-amiante Jussieu et la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés.

Le 6 septembre, la plainte d'un électricien atteint d'un cancer de la plèvre aboutissait, à Paris, à l'ouverture de la première information judiciaire contre X. Le 19 novembre, une deuxième information judiciaire était ouverte pour « *violences volontaires* » et « *abstentions délictueuses* » à la suite d'une plainte déposée par des personnels du campus de Jussieu, à Paris. La situation des universités Denis-Diderot et Pierre-et-Marie-Curie se révèle la plus problématique. Afin de couper court aux craintes bruyamment manifestées par le Comité anti-amiante de Jussieu, Jacques Chirac a annoncé, au cours de son allocution du 14 juillet, qu'« *avant la fin de l'année, il n'y* [aurait] *plus d'étudiants sur le campus de Jussieu* ». Quelques jours plus tard, François Bayrou, son ministre de l'éducation, assurait au contraire que le campus ne fermerait pas pendant les travaux de décontamination. Avec ses 220 000 mètres carrés de locaux floqués, le désamiantage du campus sera sans doute le chantier le plus important de France.

Au total, en France, 100 millions de mètres carrés de bâtiments pourraient être concernés par des opérations d'arrachage de la fibre. Seules deux sociétés ont pour l'heure reçu la qualification officielle pour effectuer ce type d'activité. Le marché s'annonce juteux : il pourrait représenter un chiffre d'affaires compris entre 35 et 65 milliards de francs.

Aude Dassonville

Les professionnels de la vigne et du vin sont allergiques aux prémix

LES RESPONSABLES de l'Office international de la vigne et du vin (OIV) viennent de déclencher une offensive inattendue contre les grands alcooliers qui produisent les prémix. Jusqu'à présent, ces breuvages associant une boisson alcoolisée – une marque de whisky le plus souvent – à un soda inquiétaient uniquement les responsables de la santé publique (*Le Monde* du 5 novembre). Ils sont aujourd'hui rejoints par les représentants des professions viti-vinicoles. « Attention aux prémix », un texte publié dans le dernier numéro de la lettre *Vin, nutrition et santé* de l'OIV, constitue un réquisitoire sévère contre ces nouveaux breuvages.

L'OIV reconnaît qu'il n'a pas fallu attendre les prémix pour que les jeunes mélangent certains types d'alcool avec des boissons non alcooliques. Le blanc limé, qui a initié des générations entières à l'alcool, le vin chaud coupé à l'eau, mais aussi la vodka-orange, le whisky-coca ou le gin-tonic ont ouvert le chemin. Bien qu'ils ne soient a priori pas plus dangereux que d'autres boissons et qu'ils ne titrent que 5 degrés d'alcool, l'OIV estime que les prémix facilitent l'accès à la consommation des boissons alcooliques des adolescents, et notamment des plus jeunes.

« *Pourquoi utiliser un emballage spécifique qui peut susciter de la part de ces jeunes une confusion entre ces boissons et certains sodas si ce n'est pour développer de nouvelles habitudes de consommation ?*, peut-on lire dans cette publication. *Les modes d'alcoolisation des jeunes montrent des pratiques dangereuses qui s'orientent vers une recherche pure et simple de l'ivresse* (...). *Avec un "look" résolument accrocheur, les nouveaux prémix créent une demande ciblée sur les jeunes et affaiblissent la crédibilité des entreprises au regard de leurs engagements dans la lutte contre les excès.* »

ALLIANCE BRISÉE

L'Office international de la vigne et du vin estime que la « dissimulation » de l'alcool derrière le soda conduira à une augmentation de la consommation des jeunes, « *la rencontre avec l'alcool se faisant alors beaucoup plus tôt sans que les jeunes consommateurs n'appréhendent les conséquences de cette accoutumance* ».

Cette prise de position est d'autant plus originale que la filière du vin faisait cause commune avec les grands alcooliers internationaux depuis la réduction de la publicité sur les boissons alcooliques instaurée en 1991 par la loi Evin. Les producteurs affirmaient, contre l'évidence, que cette loi les pénalisait tous de la même manière et qu'il ne fallait pas faire de différence en fonction du type de boissons et du mode de production – industriel ou artisanal. La plupart d'entre eux estimaient nécessaire de mener des opérations de prévention et d'éducation de manière à lutter contre le fléau de l'alcoolisme.

Les prémix ont fait voler en éclats cette alliance. « *Il paraît impossible pour la profession de parler de prévention et d'éducation des jeunes et des jeunes adultes lorsqu'on essaye de les amener par des moyens détournés à consommer des boissons alcooliques*, accuse l'OIV. *Par ailleurs, le produit perd dans ce type de boisson toute son identité, toute sa tradition : c'est alors l'éthanol qui est le facteur du choix.* » Certains verront sans doute là une préoccupation plus économique que sanitaire. Les responsables de cet office international mettent pourtant en garde les producteurs d'eaux-de-vie de raisin qui seraient tentés de concevoir de telles boissons, en les prévenant que l'OIV ne saurait cautionner ces entreprises.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : un contrôle sanitaire a été mis en place,** vendredi 27 décembre, à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, à l'arrivée de tous les vols en provenance de Libreville, en raison de la réapparition au Gabon de la fièvre hémorragique d'Ebola. Le virus a fait neuf morts en décembre. Les passagers des compagnies Air Afrique, Air France et Air Gabon rempliront durant le vol un questionnaire et un personnel médical les accueillera après l'atterrissage.

■ **VANDALISME : deux cents arbres ont été sciés par des inconnus, depuis la mi-octobre,** dans des sites publics de la ville de Toulouse. Jeudi 26 décembre, les jardiniers municipaux en ont ainsi découvert vingt-sept dans le parc Fontaine-Lestang. Selon Jean-Pierre Saulgrain, ingénieur au service des espaces verts de la mairie, ces actes de vandalisme ont lieu « *régulièrement tous les huit à dix jours* ». « *Le préjudice est estimé à plus d'un million de francs* », a-t-il précisé.

■ **JUSTICE : l'avocat de la famille serbe Bogdanovic,** dont un enfant avait été tué par un policier, le 20 août 1995, en forçant un barrage près de la frontière franco-italienne, a annoncé, jeudi 26 décembre à Nice, qu'il avait fait appel de l'ordonnance de non-lieu rendue par le juge Pierre-Claude Scholem. Le magistrat avait justifié sa décision par le refus de la famille d'obtempérer aux injonctions des policiers.

■ **NOËL : deux malfaiteurs ont agressé, mercredi 25 décembre, le curé de Thiviers** (nord de la Dordogne) afin de lui dérober le montant de la quête de Noël, soit environ 5 000 francs. Après s'être fait ouvrir la porte du presbytère, les deux hommes ont ligoté l'abbé Jean Torcel avec sa ceinture et l'ont enfermé dans sa salle de bain.

Le réveillon exotique se termine dans une chambre d'hôtel à Roissy

ILS DEVAIENT réveillonner à Dakar, sans doute déguster un *tiéboudiène*, ragoût de poisson et légumes délicieusement épicé. Ils ont finalement passé la soirée du 24 décembre à l'hôtel Ibis de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, autour d'un plateau-repas d'avion. La grève des contrôleurs aériens de l'Agence pour la sécurité aérienne en Afrique (Asecna) a fait tourner au vinaigre le réveillon de 340 clients de Look Voyages.

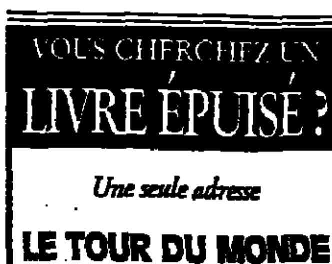
Mardi en début d'après-midi, une bonne moitié d'entre eux sont en route pour l'Eden tropical à bord d'un charter affrété par le tour-opérateur auprès de la compagnie aérienne Star Europe lorsque, à la verticale du Maroc, l'avion est contraint de rebrousser chemin. « *Comme tout le monde, nous avons été surpris par ce mouvement de grève*, affirme le directeur technique de Look Voyages, Carlos Da Silva. *Nous n'étions au courant de rien au moment du décollage.* » Retour à Roissy-Charles-de-Gaulle vers 17 heures. Le second avion prévu ne décolle pas. Parmi les 340 passagers en attente, environ 200 ne résident pas en région parisienne : le voyagiste leur propose de dormir à l'hôtel Ibis situé près de la gare RER de Roissy.

LA POLICE EN MÉDIATION

Mais, en cette veille de Noël, l'établissement ne fonctionne que partiellement. Le personnel est réduit à la portion congrue et le restaurant est fermé. Un représentant du voyagiste rappelle alors délicatement aux voyageurs qu'un plateau-repas a été servi entre Roissy et Rabat... « *Pas de dîner, ce n'est pas très sympa le soir de Noël*, reconnaît aujourd'hui M. Da Silva. *Mais l'urgence était de trouver des chambres alors que toutes les compagnies essayaient de caser leurs passagers.* » Au fil des heures, l'atmosphère s'envenime. A 23 heures, un sit-in commence dans le hall de l'hôtel, dont le réceptionniste est agressé verbalement. Trois salariés de Look Voyages et de Star Europe sont pris à partie, puis séquestrés jusqu'à une 1 heure du matin par une trentaine de clients exaspérés, bien décidés à gâcher le réveillon de ceux qu'ils considèrent comme responsables de l'échec du leur. Débordés, les quelques salariés de l'hôtel présents appellent la police, qui exige de Look Voyages que des repas soient servis dans les chambres. Vers 1 heure, le voyagiste, pour qui « *il était difficile d'organiser un dîner le 24 décembre à 20 heures* », parvient à acheminer des plateaux-repas Servair.

Chacun se renvoie la balle. Maurice Elfeke, le directeur général du second hôtel Ibis de Roissy, situé à Roissy-Ville, s'indigne de cette atteinte à l'image de la chaîne et assure qu'en zone aéroportuaire la restauration fait partie des services de base devant être impérativement fournis. Au siège social d'Ibis, on affirme qu'il était normal de fermer le restaurant puisque seulement 29 des 556 chambres étaient réservées. Et l'on ajoute que Look voyages a pris en toute connaissance de cause la décision de réserver des chambres dans un hôtel ne pouvant servir de dîners, par mesure d'économies : « *A 434 francs la chambre et le petit déjeuner, nous sommes les moins chers du plateau de Roissy, avec le Campanile.* » Look Voyages ne se prive pas de rappeler que cette opération lui a coûté « *800 000 francs, car les avions et les hôtels sur place étaient payés de toute façon* », et que cette somme « *ne sera pas remboursée par les assurances puisqu'il s'agit d'un cas de force majeure* ». Les clients ont finalement embarqué jeudi en début d'après-midi. Ils pourront fêter le Jour de l'An à Dakar.

Pascale Krémer



INFRASTRUCTURES Le gouvernement devrait rapidement communiquer ses décisions sur l'aménagement de l'estuaire de la Loire. Les zones concernées sont le Carnet et Donges-Est, deux zones humides que les écologistes veulent protéger. ● AU CARNET, EDF cherche à obtenir l'autorisation pour entamer des travaux de remblaiement, préalables à la construction éventuelle d'une centrale électrique destinée à alimenter l'ouest de la France. Ce projet, qui pourrait aboutir à la construction d'une usine nucléaire, se heurte à une forte opposition locale. Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a fait connaître son hostilité. ● À DONGES-EST, les pouvoirs publics soutiennent les projets d'extension du port de Nantes-Saint-Nazaire, tandis que la Commission de Bruxelles souhaite préserver une zone de protection spéciale, très riche au plan ornithologique.

L'aménagement de l'estuaire de la Loire suspendu aux arbitrages de Matignon

L'extension – envisagée – du port de Nantes-Saint-Nazaire et le projet d'une centrale électrique au Carnet soulèvent une polémique : ces deux chantiers impliqueraient un assèchement de zones humides fragiles et EDF pourrait faire du second site une vitrine des nouvelles technologies nucléaires

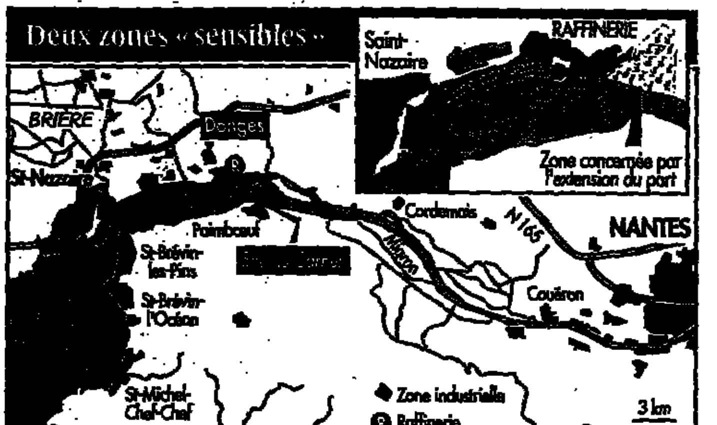
NANTES
de notre correspondant

L'estuaire de la Loire est en ébullition. Le préfet de Loire-Atlantique, Charles-Noël Hardy, a jusqu'au 31 janvier pour autoriser ou refuser le remblaiement des 51 hectares situés en zone humide sur le site du Carnet, le long de la rive sud du fleuve. EDF veut se réserver la possibilité d'y construire une centrale électrique pour approvisionner l'ouest de la France. Il est probable, mais ce n'est pas encore une certitude, qu'il s'agira d'une usine nucléaire. Pour envisager une connexion au réseau électrique national en 2010 et compte tenu des délais de stabilisation des terrains et de construction d'un tel équipement, EDF souhaite entamer dès 1997 le remblaiement des aires les plus meubles de ce site qui s'étend sur 125 hectares. Bien avant, donc, que la décision de réaliser éventuellement la centrale électrique – un investissement évalué à 20 milliards – soit prise.

PÉTITION DES ANTINUCLÉAIRES

Cette décision sera d'abord politique. Le Carnet pourrait accueillir le premier réacteur franco-allemand REP 2000 de 1 400 mégawatts, servant à la fois de « tête de série » pour valider la nouvelle génération de centrales nucléaires et de vitrine technologique à l'exportation. Mais il n'est pas exclu qu'EDF y installe une centrale à charbon d'un nouveau type, dit à « lit fluidisé circulant », dégageant nettement moins d'oxyde de soufre et d'oxyde d'azote que les centrales actuelles. Un prototype de 200 mégawatts est actuellement testé à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

Cette incertitude exacerbe les oppositions au projet. Les écologistes, rejoints par le député (RPR) de la circonscription de Saint-Nazaire, Etienne Garnier, n'admettent pas qu'une décision aussi « sensible » soit prise sans que le pouvoir politique ait clairement abattu ses cartes. Or il y a fort à parier que le choix de réaliser une centrale électrique sera renvoyé après les élections législatives du printemps 1998. D'où la difficulté de faire admettre l'assèchement immédiat d'une zone humide très fragile, aux multiples qualités.



Organisée au cours de l'été, l'enquête publique a débouché sur un avis favorable attendu. Mais elle a remobilisé les antinucléaires de la Basse-Loire : la pétition, lancée contre le projet, a recueilli, selon eux, 15 000 signatures, dont celle de Jean-Marc Ayrault. Opposé au nucléaire, le député-maire (PS) de Nantes se démarque toutefois des écologistes de sa majorité municipale en acceptant le remblaiement, à condition qu'EDF apporte la preuve qu'une centrale classique est nécessaire. Mais Corinne Lepage, ministre de l'environnement, a publiquement fait connaître son hostilité à ce remblaiement, au grand dam de Luc Dejoie, président (RPR) du conseil général de Loire-Atlantique, supporter numéro un du projet aux côtés d'Olivier Guichard, président (RPR) du conseil régional des Pays de la Loire. Franck Borotra, ministre de l'industrie, pousse lui aussi à l'engagement sans délai des travaux. L'arbitrage remontera donc vraisemblablement à Matignon.

C'est aussi à Matignon qu'est en train de se jouer la partie serrée de Donges-Est. Pour les mêmes raisons de délai nécessaire à la stabilisation des terrains, les autorités portuaires sont pressées de commencer les travaux afin de mettre en service vers 2005 un nouveau site, complétant l'actuelle zone de Montoir qui, selon les prévisions, sera alors saturée. Cette fois, les écologistes ont l'appui de l'Union européenne. En application de la directive européenne relative à la sauvegarde des oiseaux, une zone de protection spéciale (ZPS), interdisant tout aménagement, a été tracée sur l'estuaire de la Loire. L'Etat avait présenté à la Commission de Bruxelles, le 28 mai 1996, un projet excluant les sites de Donges-Est, Bihlo, Méhan et les marais Audubon de Couëron, jugés pourtant essentiels par les écologistes.

Or la Cour de justice européenne vient de poser le principe, dans une affaire similaire en Grande-Bretagne dite « affaire du Lappel Bank », qu'une ZPS doit être présentée uniquement sur des critères écologiques. Un Etat peut ensuite demander des dérogations pour cas de force majeure économique, mais il ne doit pas exclure *a priori* de la zone protégée le site qu'il veut aménager. Il est donc probable qu'une nouvelle ZPS, plus étendue, sera présentée prochainement par le gouvernement, assortie de compensations élargies : 2 000 hectares remis au Conservatoire du littoral, restauration hydraulique du bras du Migron et du site de la Taillée. « *Le dossier risque d'être retardé par cette jurisprudence européenne. Mais il serait inacceptable pour l'Etat que l'extension du port de Nantes/Saint-Nazaire soit bloquée* », prévient le préfet.

UN REFUGE POUR LA FAUNE

L'inacceptable, pour Christine Jean, coordinatrice du comité Loire vivante, est de ne pas comprendre que « *l'estuaire est le refuge de centaines d'espèces de poissons et d'oiseaux migrateurs, dont certaines très rares et protégées, qui s'y nourrissent et s'y reproduisent. Son importance est aussi grande que celle de la Camargue ou du golfe du Morbihan. Les 40 000 hectares de vasières, roselières, prairies inondables et canaux qui relient le fleuve, le lac de Grandlieu et la Grande Brière, forment une mosaïque de milieux très riches, trop fragiles pour résister à de nouveaux remblaiements* ».

Pour les écologistes, compte tenu des aménagements passés, le point de rupture est atteint. L'estuaire compte en effet 1 150 sites industrialisés depuis le XIXe siècle, dont sept usines traitant des matières dangereuses et soumises de ce fait à la directive Seveso sur les produits toxiques. Près de 11 % de l'énergie importée par la France transitent par la raffinerie de Donges, le terminal méthanier de Montoir ou la centrale électrique au fuel et au charbon de Cordemais.

Depuis des siècles, les ingénieurs draguent le chenal du fleuve pour faciliter la remontée des navires. Le bassin creusé en amont de Nantes dans les années 20 et les extractions de sable autorisées jusqu'en 1992 ont transformé l'estuaire en gigantesque pompe aspirante et refoulante d'eaux boueuses. Résultat : le niveau moyen de la Loire a baissé de 4 mètres depuis le début du siècle, soit 6 à 7 mètres à grande marée basse. Une situation dangereuse à terme pour la solidité des quais, qui interdit tout aménagement réconciliant la ville et son fleuve.

Il faudra choisir la vocation de la Loire, urbaine ou portuaire. La directive territoriale d'aménagement (DTA) que l'Etat doit mettre au point d'ici 1998 pour fixer les priorités économiques et foncières sur l'estuaire ne sera pas superflue.

Adrien Favreau

Après Dunkerque et avant Rouen

Nantes-Saint-Nazaire est un port essentiellement industriel et énergétique. Les trafics de pétrole brut, de gaz naturel liquéfié et de charbon, à l'importation, constituent la plus grosse part des tonnages du port autonome. L'activité tend à se concentrer entre Saint-Nazaire et Donges (vracs liquides et solides, produits pour l'alimentation du bétail, fruits et marchandises diverses) où existent des terrains disponibles, au détriment des installations traditionnelles de Nantes situées plus en amont. Pour les onze premiers mois de 1996, avec 22,5 millions de tonnes, le trafic est en hausse de 4,2 % par rapport à la même période de 1995. Il se classe derrière Marseille, Le Havre et Dunkerque, mais avant Rouen et Bordeaux. Le port procure environ 2 500 emplois directs (dont 137 dockers). Le chiffre d'affaires (estimé) en 1996 est de 350 millions de francs et la marge nette d'autofinancement de 51 millions.

Un « juge de paix scientifique »

Pour remonter le niveau de la Loire, et restaurer les berges abîmées, l'idée a germé de réaliser un « *ouvrage de déconnexion hydraulique* », sorte de pont mobile, en aval de Nantes, retenant le flot descendant et laissant remonter la marée, les poissons et les navires. L'objet sera testé par un puissant modèle mathématique, un « *juge de paix scientifique* » financé par l'Etat, l'Union européenne et les collectivités locales membres de l'Association communautaire de l'estuaire de la Loire.

« *C'est un outil d'étude paritaire et indépendant permettant d'évaluer les conséquences des aménagements* », explique son directeur, Marc Leroy, pour qui le temps des expertises en vase clos n'est plus de mise. Le port fait lui aussi tourner un modèle mathématique sur les ordinateurs du Laboratoire national d'hydrologie d'EDF à Chatou (Yvelines) et a fait réaliser une maquette physique par le laboratoire Sogreha à Grenoble. Jamais l'estuaire de la Loire n'avait fait l'objet de tant d'études. Jamais, il est vrai, la somme des contraintes à résoudre n'avait été aussi forte. – *(Corresp.)*

A Bordeaux, la croisade d'un élu d'opposition contre les panneaux d'affichage Decaux

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Après l'affaire du contrat de fourniture de pendules aux lycées de la région, qui a valu une mise en examen à l'afficheur (*Le Monde* des 30 novembre et 10 décembre), les marchés remportés par Jean-Claude Decaux en Aquitaine sont de nouveau soumis au feu de la critique. Il s'agit, cette fois, des panneaux d'information municipale de Bordeaux, ville dont le maire est Alain Juppé. L'élu municipal d'opposition Denis Teisseire (div. gauche) vient de s'en prendre aux soixante-neuf panneaux Decaux à affichage mobile qui, selon lui, seraient hors la loi.

L'affaire débute en 1973, quand la municipalité, tenue alors par « Chaban », passe un contrat de concession avec l'afficheur. La société obtient le droit d'installer cent structures publicitaires sur le domaine communal. En échange, la ville garde l'une des faces pour l'information municipale. Entre 1976 et 1985, quatre avenants s'ajouteront au contrat initial, augmentant ainsi le nombre d'emplacements accordés au publicitaire. Le tout sans qu'un appel d'offres soit lancé. Les panneaux d'affichage se multiplient, jusqu'au conseil municipal du 24 juin, où Denis Teisseire interpelle Alain Juppé et dénonce la « *situation de Decaux city* ».

Le turbulent opposant a recensé les panneaux à affichage mobile et, à l'en croire, ils sont tous illégaux. M. Teisseire fait valoir que la publicité est l'unique raison d'être de ces panneaux, alors qu'elle ne doit être que secondaire : une loi de 1979 stipule en effet que le mobilier urbain peut se transformer en support publicitaire, mais seulement « *à titre accessoire* ». Le contrat de concession de Bordeaux précise, lui aussi, que « *les emplacements devront assurer une parfaite lisibilité des deux côtés du mobilier urbain et une parfaite accessibilité au public* ».

« MOBILIER MAL PLACÉ »

Or une simple promenade sur les boulevards bordelais montre que seule la publicité est visible. La face réservée à l'information municipale n'est jamais dans le sens de la circulation. Parfois placés devant un massif d'arbres ou le long d'un mur, les panneaux demeurent illisibles. La caricature est atteinte avec un panneau qui ne peut être lu que des tombes du cimetière de la Chartreuse ! « *A Bordeaux, la violation de la loi est la règle et son respect demeure exceptionnel* », s'insurge M. Teisseire.

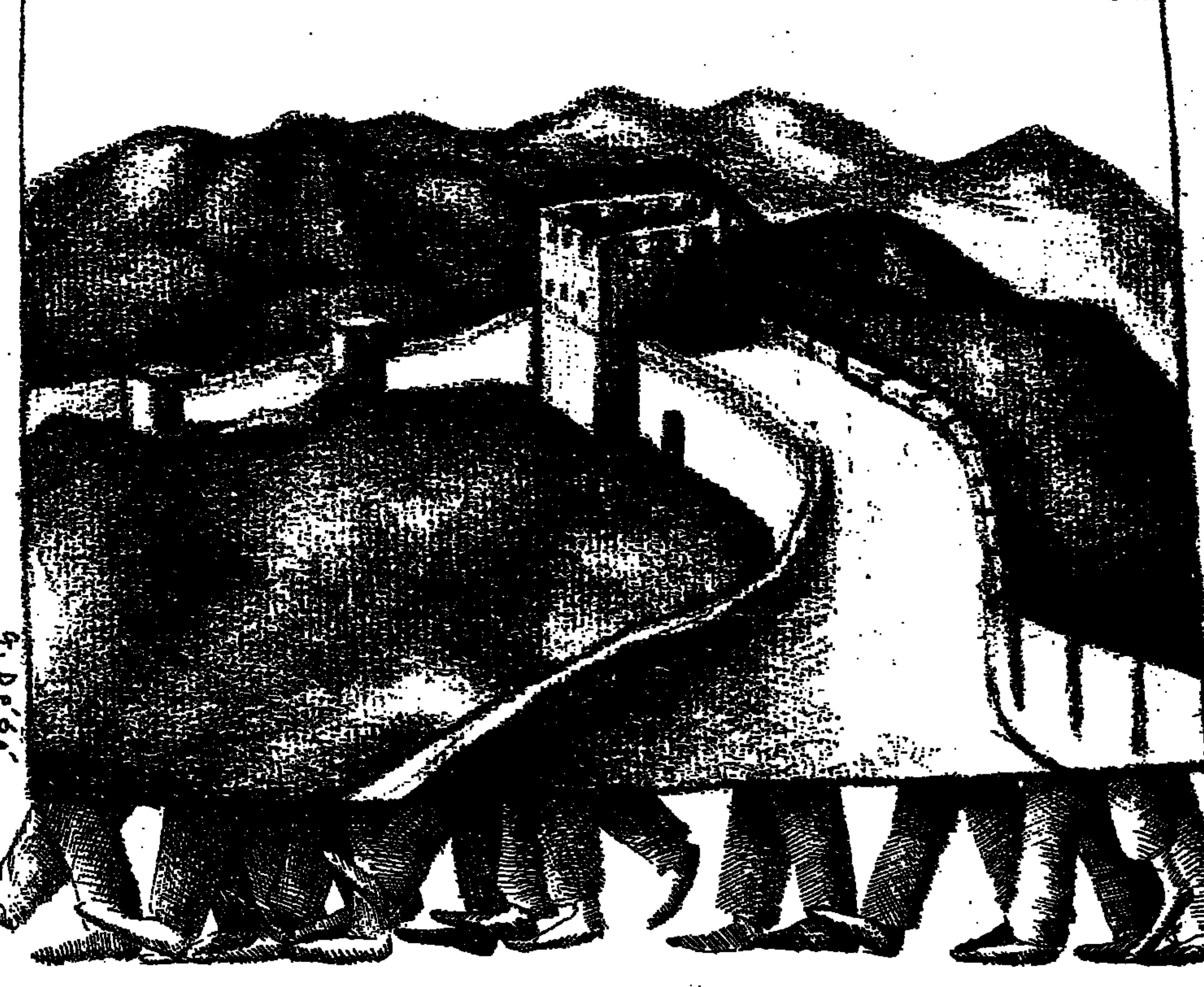
La mairie s'avoue consciente du problème. « *Personne ne conteste que nous avons un mobilier d'affichage mal placé. Le diagnostic est connu depuis un an. Nous allons remettre la ville aux normes, c'est clair* », affirme Stéphane Grimaldi, directeur de la communication de la municipalité. Deux projets de délibération sur la résiliation du contrat liant la ville avec la société Decaux et l'ouverture d'un nouvel appel d'offres devaient être soumis au conseil municipal le 28 octobre. Mais rien n'a été fait. Le cabinet du maire assure que ce n'est qu'une question de délai : « *Revoir tous ces panneaux ne se fait pas en un mois* », assure M. Grimaldi. La marge de manœuvre de la mairie pour résilier le contrat semble étroite. « *Il faut d'abord calculer les indemnités. Nous serons peut-être prêts début 1997* », confirme le cabinet du maire. Du côté de la société Decaux, on ne souhaite faire « *aucun commentaire* ». Mais, furieuse de la tournure que prend l'affaire, la direction a écrit aux maires des villes avec qui elle a passé contrat, une lettre affirmant « *entretenir les meilleurs rapports avec la mairie de Bordeaux* »...

Denis Teisseire a exigé de la mairie qu'elle attaque la société Decaux pour réclamer une indemnité de 50 millions de francs. « *Sinon*, menace celui qui fut l'un des plus âpres opposants au métro de Bordeaux (qui n'a jamais vu le jour), *je demanderai au tribunal administratif de se substituer au maire, comme simple contribuable.* »

Sylvia Zappi

HORIZONS

ENQUÊTE



La Grande Muraille, du Maginot imaginaire

Le plus important ouvrage bâti par l'homme n'est-il qu'une construction de l'esprit ? L'enceinte est intermittente et n'entoure pas, comme on le croit, de vastes territoires. En revanche le mythe fonctionne toujours pour illustrer la dialectique de l'empire du Milieu, à la fois tenté par l'ouverture aux autres et le repli sur soi

ON franchit un premier petit col, un deuxième – en Chine, tout commence par des cols –, enfin, là-haut, la « chose » apparaît. Elle a, convenons-en, une allure martiale, avec ses fortins de section carrée coiffant sa crête et que relie un long serpent de pierre à flanc de collines. Le rempart semble vouloir toucher aux contrées les plus lointaines du plus vieil empire du monde, l'empire du Milieu, si vaste et puissant qu'il n'a jamais éprouvé le besoin de se donner un nom. Et, au-delà, rejoindre le ciel.

La Grande Muraille de Chine, l'ouvrage d'art le plus monumental de l'Histoire, fut à la fois conçue comme un gigantesque moyen d'intimidation et de défense et un formidable instrument de conquête sur les mentalités des hommes enfermés dans l'espace qu'elle circonscrit. Car l'intérêt du mastodonte – *« la huitième merveille du monde »*, comme l'affichent des pancartes à l'intention des touristes – dépasse largement son utilité militaire qui, au départ, décida de sa construction. Ce fut aussi l'occasion – extraordinairement coûteuse, en main-d'oeuvre notamment – d'inscrire à la surface du globe un espace radicalement autonome.

Il faut la voir en hiver, au milieu des monts pelés et bruns, balayés par un vent glacial, sous un ciel d'un bleu pur. En cette saison, les casemates hideuses des petits marchands de souvenirs sont fermées, les visiteurs ne sont plus agressés par des apostrophes bruyantes qui feraient passer le mont Saint-Michel pour un havre de paix, offrant dans un anglais rudimentaire – *« Lou-ke ! Tchi-pu ! »* pour *« Look ! »* (« Regardez ! » ou *« Cheap ! »* (« Pas cher ! ») – T-shirts, chapeaux et autres babioles.

Avec le froid, le chameau décharné sur lequel les touristes se font photographier est retourné dans son étable, mais la « cabine » téléphonique internationale reste ouverte : un appareil sur une table avec un employé des postes, posés là comme des objets surréalistes. Une bonne idée lucrative toutefois : qui peut en effet résister au plaisir d'appeler les parents ou les amis pour un *« petit bonjour de la Grande Muraille »* ?

Et si ce serpent de pierre n'était qu'un serpent de mer ? Des centaines d'ouvrages chinois et étrangers assurent qu'elle a été édifiée à partir du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, sous l'impulsion de l'empereur Qin Shi Huang Di, à partir des murs qui défendaient les petits Etats qu'il avait conquis, pour protéger les riches terrains agricoles de la plaine contre les invasions des éleveurs nomades, redoutables cavaliers mais aussi pauvres hères dépourvus, selon les Chinois, de *« civilisation »*. Selon les chiffres cités par les uns et les autres, le grand rempart mesurerait entre 2 000 et 5 000 kilomètres et il serait conçu de telle sorte que les attelages militaires à quatre ou huit chevaux puissent le parcourir d'un bout à l'autre afin d'intimider les ennemis potentiels. Cette construction monumentale serait même la seule trace de l'activité des hommes repérable depuis l'espace.

Il faut bien avouer que, dans les quelques lieux – tous ou presque dans les environs de Pékin – où l'on peut admirer la « Grande Muraille », le serpent fabuleux joue son rôle à merveille : il intimide au point de pousser certains esprits à la grandiloquence, au ridicule parfois. Devant l'ouvrage, que de phrases impérissables ont été prononcées ! On ne citera que Richard Nixon : *« Quel grand mur, en effet ! »* Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, qui, en pleine guerre froide avec l'Union soviétique, demanda : *« Où se trouve l'ours polaire ? »* Ou Claude Cheysson, s'exclamant lors d'un hiver rigoureux : *« M... ça glisse ! J'aurais dû mettre mes chaussures à semelle de crêpe. »*

Il existe même un lieu qui porte le mythe à son apogée : sur la côte du Bohai, à Shanhaiguan (« Passe de la mer et des montagnes »), là où l'immense dragon pierreux plonge dans l'océan. Et, partout ailleurs, personne ne peut résister à ce que suggère le paysage barré par le long trait de la Grande Muraille : la barrière la plus infranchissable qu'on ait jamais posée sur la surface de la Terre pour la défense d'un Etat, bondit de crête en crête, vers les déserts d'Asie centrale.

UN universitaire américain a pourfendu ces chimères et porté des coups mortels à ce dragon de papier. En 1990, l'historien Arthur Waldon a prouvé, dans son livre *The Great Wall of China, from History to Myth*, que la Grande Muraille de Chine n'a jamais existé que dans les esprits. Les remparts devant lesquels tant de visiteurs ont rêvé s'évanouissent au-delà des monts : il n'y a plus rien derrière le décor. Ces murs n'ont jamais été que l'ébauche d'une défense mythique, construits au moyen de la corvée, au nom d'une abstraction qui tenait davantage de l'idée que l'Etat chinois se faisait de lui-même que de la réalité. Le contraire, donc, de ce qu'on croit savoir de la Grande Muraille de Chine, sorte d'interminable ligne Maginot dressée contre des Barbares en chair et en os.

Pendant des années, le régime communiste a compris le profit que l'industrie du tourisme pouvait tirer du concept de « Grande Muraille », enceinte gigantesque d'un pays et d'une civilisation. Aussi a-t-il surmonté la difficulté en prétendant que l'ouvrage avait été abîmé par les assauts du temps et par un manque d'entretien. En 1984, Deng Xiaoping, lançait son injonction : *« Aimons notre patrie et restaurons la Grande Muraille ! »*

« Restaurer » est le mot-clé. Il s'agit en fait de restaurer le mythe, sans trop s'embarrasser d'un paradoxe : un gouvernement proclamant haut et fort qu'il préside à la première véritable ouverture du pays sur le monde extérieur – ce qui est vrai – et qui, en même temps, dépense des fortunes pour concrétiser un symbole qui prend sa source dans l'enfermement politique le plus frileux. Les efforts fournis depuis quinze ans, les travaux énormes entrepris ne peuvent échapper à un regard attentif : les crénelures sont trop régulières, des matériaux de construction sont restés au bas du mur. Il suffit de voir les escaliers abrupts, que des chevaux montés ou tirant un chariot ne pourraient escalader, pour que s'effondre la légende des équipages au grand galop sur les chemins de ronde. Ici ou là, des grues trahissent la présence de chantiers. Et les ouvriers s'activant dans tel ou tel recoin renforcent le sentiment d'une supercherie.

> « La réfection ? Mais elle n'a rien à voir avec une perspective de conflit ! Au contraire, c'est la première condition de l'accord secret avec les Barbares »

Les autorités municipales de Pékin ont contribué à hauteur de 100 millions de yuans (65 millions de francs) à la « restauration » de l'un des trois sites de « Muraille » proches de la capitale, où sont organisées les visites des touristes. Preuve que, si la Grande Muraille n'existe pas, le régime s'emploie à la faire exister, là où, du moins, ses ébauches sont d'un accès facile au visiteur. Ailleurs, c'est autre chose. La Grande Muraille, sur 90 % de son tracé tel qu'il apparaît sur la plupart des cartes où aucun autre monument ne figure, ressemble, dans le plus visible des cas, à un chétif muret de boue agglomérée, signe éternel et pitoyable du besoin des hommes de marquer leur territoire.

Pourquoi donc les dirigeants chinois ont-ils créé cette entreprise de construction qui, aussi bien, pourrait s'intituler « Grand Muraille, Inc. » ? Si tous les Etats entretiennent des mythes, les renforcent et les encouragent, c'est à partir de faits historiques, de réalités d'autrefois aujourd'hui disparues, mais la Chine, au contraire, a voulu concrétiser à grands frais une idée qui n'a jamais été qu'une idée. Et ce grand chantier a été ouvert à l'heure où des esprits indépendants, comme l'astrophysicien exilé Fang Lizhi, appellent à *« détruire la Grande Muraille »*, considérée comme un obstacle à l'émancipation.

Mythification et mystification de la Grande Muraille répondent-elles à un besoin de protection inhérent à une mentalité paysanne ? Ou bien est-ce l'occasion pour l'Etat de réaffirmer au moyen d'une action symbolique sa puissance ? Enfin, pour qui préfère inverser les idées reçues, est-il question de l'application originale et efficace du principe technologique de double usage ? Le mur, en effet, peut être conçu comme un dispositif empêchant à la fois les « Barbares » d'entrer en Chine et les contribuables chinois de s'enfuir ?

On peut d'ailleurs se demander qui, des Chinois ou du monde extérieur, désire le plus croire en la Grande Muraille et à sa légende. Et qui, à l'heure actuelle, tire le plus grand profit de leur exploitation ? Ismaïl Kadaré, grand pourfendeur des mythes chinois, apporte une réponse dans une nouvelle savoureuse consacrée à ce *« simple épouvantail »*, à cette *« ridicule clôture »*. *« La réfection de la Grande Muraille ? Mais elle n'a rien à voir avec une perspective de conflit ! Au contraire, c'est la première condition de l'accord secret avec les Barbares »*, fait-il dire à l'envoyé du trône dépêché sur le rempart auprès d'un poste de garde pour apporter les dernières instructions aux hommes chargé de surveiller la frontière. Car, explique en substance le mandarin, les Barbares ont au moins aussi peur de l'*« influence lénifiante de la Chine »* que cette dernière craint leur puissance destructrice. D'où l'idée d'exiger de l'empereur qu'il reconstruise sa Grande Muraille, afin de protéger la *« barbarie »*...

DE nos jours, les Occidentaux peuvent considérer la Chine comme l'*« extrême opposé dans l'expérience humaine »*, selon la définition de Simon Leys, et, en même temps, ils la confortent dans son obsession de *« rester chinoise »* en voyant en elle une authentique altérité et en plaçant la Grande Muraille à l'interface de deux mondes. Alors qu'elle est peuplée d'individus dont les préoccupations ne sont pas fondamentalement différentes de celles du reste de l'humanité.

L'inexistence de la Grande Muraille n'est d'ailleurs pas un réel problème pour les Chinois. A voir les foules joyeuses montant à ses créneaux sans trop se poser de questions, on comprend que ce mythe arpenté depuis des siècles n'a plus rien d'inconfortable ou de périlleux. En revanche, rares sont les étrangers qui, visitant ces lieux, parviennent à s'empêcher d'évoquer, mentalement du moins, l'histoire et les enjeux qu'ils représentent.

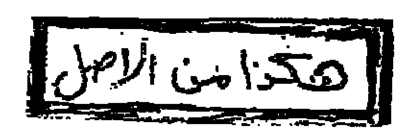
Ils ne vont pas tous jusqu'à se persuader, comme Valéry Giscard d'Estaing, que de la Lune on peut voir la Muraille. Mais des gens aussi perspicaces que les jésuites sont entrés dans le mythe, sans mettre un seul instant en cause ses fondements, au point de dénombrer – selon quelle méthode ? – les victimes de la construction de la Grande Muraille. Afin, il est vrai, de souligner que les invasions redoutées auraient été, tout compte fait, moins meurtrières.

Certains observateurs ont cependant relevé l'inefficacité de l'édifice. Quelle armée aurait pu prendre d'assaut les crêtes barrées par la Muraille ? Et d'ailleurs, elles ne furent l'objet d'aucune attaque. Quant à l'effet psychologique de dissuasion, il n'a guère obtenu de succès : les envahisseurs sont toujours passés par les portes que des gardes soudoyés leur ouvraient. Ce qui pourrait permettre d'ajouter que la Grande Muraille est également un monument à la corruption, pratique vieille comme la Chine.

Il faut enfin se souvenir que, même pendant la période ultra-conservatrice de la dynastie Ming (1368-1644), les Chinois se sont interrogés sur le bien-fondé d'un isolationnisme dont le mur était le symbole. Au point qu'ils voulurent promouvoir envers les Barbares une politique qu'on qualifierait, dans le jargon diplomatique d'aujourd'hui, d'*« engagement constructif »* : commerce et échanges éventuellement appuyés par des opérations militaires en terre hostile.

C'est assez dire que la Grande Muraille, même en pointillé, même partiellement construite, en définitive plus présente dans les esprits que réellement posée aux marches de l'Empire, est, aujourd'hui comme elle a toujours été, un bien commun du monde chinois et de l'autre.

Francis Deron
Dessin : Guillaume Dégé



هكذا من الاصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La vengeance du communisme

Suite de la première page

Le livre rappelle simplement – documents à l'appui – qu'il a été un agent commercial du Parti communiste français, en relations d'affaires avec la démocratie populaire tchèque, œuvrant au sein d'une de ces entreprises qui finançaient le Parti communiste en France, ce que tous ceux qui s'intéressent à ces questions savent depuis longtemps. De London, il est davantage question, mais nous y reviendrons.

Au vrai, en lisant l'article d'Alexandre Adler, je me suis demandé quel livre il avait lu (et, d'une façon plus générale, quel livre ont lu beaucoup de commentateurs). Le livre de Karel Bartosek est souvent bouleversant, c'est un livre comme il n'en existe pas ou peu, c'est probablement la raison pour laquelle il soulève un tel tapage. Son livre où il se met en scène est sans doute baroque par sa composition, par ses digressions, baroque comme l'est Prague. Cela surprendra peut-être. Ce livre d'historien est d'abord un cri d'amour, pour Prague la baroque ou la magique, pour la patrie perdue, même s'il peut maintenant y retourner quand il le souhaite.

C'est un livre plein d'émotions, qui vous prend à la gorge par moments quand, témoignages et archives à l'appui, il décrit ce que fut le martyre de tant de ses compatriotes. Historien consciencieux et réservé, il n'en dit jamais plus que ce que les documents suggèrent. L'essentiel et la richesse de ce livre, ce n'est pas ce qui peut être dit d'Aubrac ou des London – c'est finalement relativement secondaire –, mais c'est d'être un livre d'atmosphère. Par touches successives, il parvient à reconstituer l'atmosphère de Prague au temps du communisme, l'atmosphère de cette ville à travers le grouillement des institutions communistes *« internationales »* que Moscou y avait installées, à travers le ballet incessant des *« missionnaires »* soupçonneux et soupçonnés (il s'intéresse principalement aux Français et un peu aux Italiens), pour qui Prague était la plaque tournante, à travers aussi les trafics d'argent.

La richesse du livre de Karel Bartosek, c'est d'être, témoignages et archives à l'appui, un livre d'atmosphère

A vrai dire, ce livre est tellement riche – si on veut bien le lire attentivement et non pas seulement en parcourir les « bonnes pages » – qu'on a du mal à le commenter. On lira avec amusement Togliatti, priant ses camarades tchèques de retarder l'annonce de la réhabilitation des condamnés des grands procès pour que la révélation de ce que furent ces événements ne fasse pas perdre les élections aux communistes italiens ; on imaginera le redoutable orateur qu'était Jacques Duclos, qui, le soir, des trémolos dans la voix, pourfendait les calomniateurs du Parti communiste français et, le matin, signait le courrier par lequel il demandait aux Tchèques de l'argent, toujours de l'argent, car le Parti communiste français – Bartosek le prouve – n'arrêtait pas de *« faire la manche »* auprès des Tchèques, et évidemment pas seulement auprès d'eux... Mais, dans cet ouvrage, la place faite au rire est faible. Pour Adler, les victimes des grands procès des démocraties populaires – et nous retrouvons London, *« symbole indestructible de l'authentique passion communiste »* !, mais témoin à charge dans les procès qui ont succédé au sien : il fut un des rares grands accusés à ne pas avoir été pendus – n'étaient que de purs démocrates, des antifascistes de tous les instants, au point de lutter contre le pacte germano-soviétique et, pour faire bon poids, des soutiens *« enthousiastes »* de l'Etat d'Israël.

L'ennui, c'est qu'il n'existe pas, pour la plupart d'entre eux, la moindre preuve de tout cela – c'est d'ailleurs la différence avec les grands procès des années 30, où les condamnés, même s'ils étaient impliqués dans des complots imaginaires, s'étaient dans le passé souvent opposés à Staline. L'ennui, c'est que tout cela n'a pas la moindre réalité. L'ennui, c'est que beaucoup d'entre eux, avant d'être des victimes, ont été partie prenante des régimes policiers mis en place. Comme le dit Karel Bartosek, *« une chose en tout cas devrait être claire dans une histoire démystifiée : la répression des non-communistes constitue le trait fondamental de la terreur d'après février en Tchécoslovaquie »* (p. 219).

Or, pour ne prendre que cet exemple, Rudolf Slansky, le secrétaire général du Parti communiste tchèque, pendu, lui, en 1952, fut un des grands responsables de cette période très noire de l'histoire tchèque. Il y a déjà longtemps que Vaclav Havel avait dit que, dans les démocraties populaires, *« tout un chacun était à la fois bourreau et victime »*. La formule s'applique parfaitement aux victimes des grands procès. Militants communistes parfaitement orthodoxes, un beau jour, la foudre leur est tombée sur la tête, non pas victimes d'un *« culte aztèque indéchiffrable »* mais tout simplement de l'obsession logique de Staline. Il ne fallait pas qu'il puisse y avoir d'autres Yougoslavie, d'autres Tito. La principale accusation portée contre les victimes des grands procès a été d'être des titistes ! Certes ils n'étaient pas titistes, mais, pour que le désastre yougoslave ne puisse se reproduire, il fallait prendre les devants. Ils ont été choisis « sur catalogue », si on peut s'exprimer ainsi, en fonction de leur profil. Où pouvaient se dissimuler ces futurs Tito, sinon parmi les communistes qui avaient appartenu aux Brigades internationales, comme Tito, qui avaient combattu dans les résistances intérieures, comme Tito, ou dans les résistances des pays occidentaux, ou parmi les juifs ? Négliger le titisme, c'est se condamner à ne rien comprendre – et, c'est plus grave, à ce que les autres ne comprennent rien – à ce qui s'est passé lors des grands procès. C'est d'ailleurs pour cela que l'instruction ne consistait pas à faire avouer – ils n'avaient rien à avouer, les malheureux –, mais à les briser jusqu'au moment où ils étaient prêts à réciter la leçon qu'on leur avait apprise. On prenait le temps qu'il fallait, mais, apparemment, personne ne résistait, ou tout au moins ceux-là, on ne les a pas vus lors des procès.

La face claire du communisme a existé, elle a existé dans les millions et les millions de communistes simples militants qui ont été capables de faire tous les sacrifices pour une cause en laquelle ils croyaient, et dont ils ne pouvaient savoir, pendant longtemps, qu'elle a recouvert beaucoup de crimes. C'est par cette face claire – entre autres – que le communisme ne peut en aucun cas être confondu avec le nazisme, mais elle n'était pas là où Adler le croit. Il a employé des chemins tortueux pour dresser une statue au communisme, tel qu'il l'a peut-être rêvé et tel qu'il l'espère toujours peut-être, mais qui n'a pas été. Le vrai communisme – celui qui a existé – se venge... avec ses archives !

Jean-Jacques Becker

Le Monde

ÉDITORIAL

Noël sinistre à Beyrouth

LA SCÈNE a été décrite par la presse libanaise. Elle se passe à Beyrouth, en quartier chrétien, la nuit. Des hommes en armes – « forces de sécurité » – fracassent une porte, menacent les occupants d'une maison, d'un appartement, frappent, parfois tirent pour terroriser, puis s'emparent d'un « suspect ». Depuis près de deux semaines, des dizaines de Libanais ont été ainsi capturés. Enlevés, devrait-on dire. Car il n'y a pas de mandat d'arrêt, pas de mandat d'amener, rien qui ressemble à une esquisse de procédure judiciaire.

A ce jour, il en reste onze, détenus au secret. Si l'on en croit une vague déclaration des autorités, ces hommes sont embastillés dans le cadre d'une enquête menée depuis les événements du 18 décembre. Ce jour-là, un véhicule de l'armée syrienne a été pris dans une embuscade, en secteur chrétien. Un de ses occupants a été tué et quatre autres blessés. C'est la première attaque de ce genre depuis six ans et, ces derniers jours, d'autres attentats anti-syriens auraient été perpétrés dans le pays.

Les autorités dénoncent un complot ourdi par Israël, qui opérerait par extrémistes chrétiens libanais interposés. L'Etat hébreu donnerait la réplique à Damas, qui, dans le sud du Liban, laisse les militants chiites du Hezbollah attaquer le nord d'Israël. Au Proche-Orient, on procède ainsi par « messages » sanglants, trop souvent échangés sur le territoire du malheureux Liban. Il y a suffisamment de va-t-en-guerre dans le gouvernement de Benyamine Nétanyahou pour ne pas exclure cette hypothèse. Et, comme certains ultras du camp chrétien pourraient n'avoir tiré aucune leçon du passé, et notamment de leur désastreuse « alliance » avec Israël, tout est possible. Seulement, on est dans le domaine du possible, pas des faits avérés. Il n'y a, à ce jour, aucune preuve. Et l'ampleur de la rafle paraît relever d'un objectif plus politique : faire taire toute critique de l'occupation syrienne. Ont été « arrêtés » des hommes comme le journaliste Pierre Atallah, de l'indépendant *An-Nahar*, ou Wa'il Kheir, le correspondant libanais de la très sérieuse FIDH (Fédération internationale des ligues de défense des droits de l'homme). La FIDH croit savoir que certains des capturés sont torturés.

On ne s'étonnera pas du comportement de la Syrie. On comprend moins, en revanche, le silence des Occidentaux, qui paraissent, chaque jour un peu plus, légitimer l'occupation syrienne. Mutisme à l'Elysée, dont l'hôte actuel se dit, pourtant, *« grand ami »* du Liban. Elégant cynisme au Quai d'Orsay, où l'on déclare se tenir *« informé »*... La fameuse « politique arabe » de Paris suppose-t-elle qu'on entérine la violation des droits de l'homme dans un pays et une communauté si proches de la France ? On voudrait être démenti très vite.

Cet embryon humain qui divise l'Europe

LE DÉVELOPPEMENT croissant, international et dangereusement anarchique des techniques d'assistance médicale à la procréation ne permet plus de faire l'économie de questions morales essentielles portant sur l'embryon humain, son statut, son devenir et son éventuelle utilisation à des fins de recherche scientifique.

Les réponses qui seront formulées conditionnent pour partie l'avenir de la médicalisation de la reproduction humaine et des politiques eugénistes. Or, en dépit de réels progrès en matière d'harmonisation des textes sur l'éthique biomédicale, on est bien loin, ici, d'un consensus international. Un symposium, récemment organisé à Strasbourg par le Conseil de l'Europe, a montré à quel point le problème de la légitimité de la recherche sur l'embryon humain pouvait diviser l'Europe et les Eglises, à quel point aussi les succès et les échecs de l'assistance médicale à la procréation pouvaient susciter de nouvelles interrogations et alimenter de nouvelles polémiques.

Le 19 novembre dernier, le comité des ministres du Conseil de l'Europe adoptait la première « Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine », un texte établissant une série de grands principes qui sera prochainement proposé à la signature des Etats membres, une cérémonie officielle de ratification étant prévue au printemps prochain en Espagne. *« Ce texte fondateur est appelé à devenir le droit commun de l'Europe en matière de bioéthique »*, estime Daniel Tarschys, secrétaire général du Conseil de l'Europe. Au chapitre de l'embryon humain, ce texte souligne que sa constitution *« aux fins de recherche »* est interdite et que, lorsque les Etats autorisent une telle recherche sur des embryons conservés *in vitro*, ils doivent dans le même temps leur assurer une protection adéquate. On retrouve là une position similaire à celle inscrite par la France dans sa loi de bioéthique de 1994. Celle-ci stipule que, si l'homme et la femme concernés ont donné leur accord, des études peuvent être conduites sur un embryon à la condition expresse que ces études aient une finalité médicale et qu'elles *« ne portent pas atteinte »* à ce même embryon. En France, procéder à la conception *in vitro* d'embryons humains à des fins de recherche ou d'expérimentation est puni de sept années d'emprisonnement et de 700 000 francs d'amende.

Plusieurs voix s'étaient alors élevées dans le milieu de l'assistance médicale à la procréation pour dénoncer ces dispositions jugées trop restrictives et contraires à l'éthique. Les recherches sur l'embryon sont indispensables, expliquaient en substance de nombreux médecins et scientifiques concernés, car elles seules nous permettront d'améliorer les résultats et de réduire les inconvénients de l'assistance médicale à la procréation ; elles seules nous aideront à comprendre les malformations fœtales et à trouver de nouvelles méthodes contraceptives. *« Il serait moralement inacceptable,* ajoutait, en décembre 1994, le professeur Claude Sureau, *d'attendre que nos collègues belges, britanniques ou américains effectuent de telles recherches pour que nous en bénéficiions ultérieurement, avec une confortable et hypocrite bonne conscience. »*

Deux ans plus tard, c'est pourtant bien dans cette direction que tout semble évoluer. Après plusieurs versions et un débat très polémique opposant notamment la Grande-Bretagne (favorable à la création d'embryons à des fins de recherche) à l'Allemagne, qui (avec la Belgique et la Pologne) s'est abstenue lors du vote du comité des ministres, la Convention européenne s'est bornée, comme l'a souligné Jacques Toubon à Strasbourg, à *« affirmer l'obligation faite aux Etats membres d'assurer un niveau de protection adéquat »*.

Pour le garde des sceaux, il est toutefois important que la Convention ait, sur ce point, clairement entendu marquer que certaines catégories d'investigations, menées sur l'embryon *in vitro*, demeuraient compatibles avec la protection spécifique qu'il requiert. *« Au regard d'une pure et simple interdiction, ou d'un silence des textes, le risque serait grand de voir se développer dans les pays industrialisé des investigations échappant à tout contrôle »*, a-t-il ajouté.

L'un des grands thèmes de la réflexion actuelle des spécialistes de l'éthique consiste à étudier comment l'embryon humain pourrait bénéficier d'une protection graduellement renforcée à mesure de son développement. Il suffirait, en d'autres termes, de s'accorder sur le fait qu'un embryon de moins de huit jours, conçu et conservé *in vitro*, n'est pas véritablement un embryon pour que bien des difficultés disparaissent... En pratique, le Conseil de l'Europe mettra en chantier un protocole additionnel spécifique concernant l'embryon et l'assistance médicale à la procréation. Les questions de la protection et de la légitimité des travaux expérimentaux se poseront plus concrètement que jamais avec, en toile de fond, l'impossible équation sur la définition du début de la vie et le dilemme sur le statut de l'embryon, dont les Eglises soutiennent qu'il est une personne (ou une personne humaine potentielle), alors que nombre de scientifiques et de spécialistes de l'éthique ne veulent voir en lui qu'une potentialité de personne humaine.

« J'espère que nous réussirons à établir un compromis, mais le problème le plus difficile sera bel et bien de savoir jusqu'où ce compromis pourra porter, souligne Jean Michaud, président du symposium de Strasbourg. *Si nous ne parvenions pas à trouver un véritable consensus dans ce domaine, je serais très pessimiste quant à la cohérence de l'ensemble de notre démarche. »* De fait, le débat sur l'embryon et son intrumentalisation apparaît comme la clef de voûte de la construction d'une éthique européenne. Et le fait d'interdire la création d'embryons pour la recherche ne règle en rien le problème : des centaines de milliers d'embryons humains conçus *in vitro* sont actuellement conservés par congélation dans les centres européens spécialisés et l'on sait qu'une proportion non négligeable d'entre eux ne seront pas réclamés par ceux qui ont donné leur accord pour qu'ils soient créés.

Dans le débat sur l'instrumentalisation de l'embryon à des fins expérimentales, les oppositions majeures observées entre l'Allemagne, hostile à toute forme de réification de l'embryon, et des pays anglo-saxons beaucoup plus proches des désirs scientifiques, renvoient souvent à des présupposés de nature religieuse

Les oppositions majeures observées dans ce domaine entre une Allemagne opposée à toute forme de réification de l'embryon et des pays anglo-saxons beaucoup plus proches des désirs scientifiques renvoient souvent à des présupposés de nature religieuse. Présents à Strasbourg, les porte-parole des différentes confessions ont montré à quel point l'embryon humain peut les embarrasser et, parfois, les diviser. Face à une Eglise orthodoxe totalement opposée à cette instrumentalisation et à une Eglise catholique étonnamment ambiguë, les hésitations des protestants quant au statut de l'embryon (personne, personne en devenir ou simple tissu humain) réjouissent nombre de chercheurs, qui voient là une possibilité d'entente.

« Nous affirmons que nous ne pouvons pas pratiquer la politique de l'autruche face au développement de la science et de la technologie appliquée à la procréation médicalement assistée, a notamment déclaré le professeur Egbert Schroten, philosophe et théologien à l'université d'Utrecht, au nom des Eglises protestantes et anglicane de la Commission œcuménique européenne pour l'Eglise et la société. *Tôt ou tard, la recherche dans ce domaine implique la recherche sur les embryons humains, et cette recherche est en rapport avec d'autres sphères de la biomédecine, comme la recherche actuelle sur la maladie de Parkinson. »* Sans doute faudrait-il revenir à l'adage selon lequel il faut, dans le doute, s'abstenir. Mais ce serait oublier que le fondement de la démarche scientifique et médicale consiste, dans le doute, à agir. Il reste à savoir si les arguments qui, contre l'avis de l'Eglise catholique, avaient permis de faire du cadavre humain un objet d'étude ont la même valeur à l'aube de la vie humaine.

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

THE NEW YORK TIMES

■ Ce ne sont pas des jours heureux que vit Jacques Chirac. Elu président l'an dernier par 52 % des électeurs français, il a maintenant perdu, selon les sondages, entre un tiers et la moitié de ce capital de voix. Le président Chirac, un homme énergique et brusque dont l'idole politique est Charles de Gaulle, a du mal à supporter ces critiques. Ceci explique peut-être pourquoi M. Chirac et ses alliés politiques se sont comportés de façon si irascible, ces derniers mois, envers la plus grande partie du reste du monde, en particulier à l'égard des Etats-Unis.

Paris a eu des choses désagréables à dire sur la campagne de l'administration Clinton en vue de remplacer Boutros Boutros-Ghali en tant que secrétaire général des Nations unies, le refus des Etats-Unis de confier le commandement sud de l'OTAN à un officier français, les idées américaines sur le maintien de la paix en Afrique et les bombardements aériens américains contre l'Irak. Il y a eu aussi des éclats de voix avec l'Allemagne, l'Italie et Israël. (...) La France est le plus vieux et l'un des meilleurs alliés des Etats-Unis et devrait le rester. Mais la propension actuelle de M. Chirac à taper sur les Etats-Unis à chaque occasion ne fait pas avancer les intérêts français ou américains.

THE TIMES

■ Une des règles bien connues de la politique est que lorsque les dirigeants habitués depuis longtemps au pouvoir commettent une erreur, ils ne s'en aperçoivent pas avant que celle-ci soit devenue irréparable. Cette règle s'applique particulièrement aux Etats policiers, dans lesquels les clignotants qui existent dans les démocraties ont été délibérément tamisés ou éteints. En envoyant sa police anti-émeute contre les milliers de manifestants qui, depuis 38 jours, ont pacifiquement défilé dans les rues glaciales de Belgrade avec ténacité et courage, Slobodan Milosevic a atteint le point de rupture politique.

RTL

Jean-François Revel

■ Depuis l'entretien présidentiel du 12 décembre, le grand jeu de société en cette fin d'année en France consiste à répondre à la question : sommes-nous ou ne sommes-nous pas conservateurs ? C'est un jeu qui peut durer longtemps, car les notions de conservateur et de révolutionnaire ou de novateur dépendent fort du point de vue auquel on se place, du moment, et du problème. Lorsque des centaines de milliers d'agents des services publics descendent dans la rue pour empêcher qu'on touche à leurs statuts, on peut voir là un scénario révolutionnaire. Les masses populaires terrassent le pouvoir. Pourtant, aux yeux des salariés des secteurs privés, dont les impôts payent le déficit public, ces manifestants peuvent apparaître au contraire comme plutôt conservateurs, puisqu'ils se cramponnent à des avantages que n'ont pas les autres Français et qui sont coûteux pour le reste de la société. Si on n'avait pas touché aux avantages *acquis* en 1789, on n'aurait jamais fait la Révolution française car, ne l'oublions pas, les droits féodaux étaient juridiquement inattaquables.

ASSURANCES **Le GAN a annoncé jeudi 26 décembre avoir confié à Bankers Trust l'étude d'une vente de son portefeuille immobilier. À l'instar de ce que cherche à faire le Crédit lyonnais avec le Consortium de Réalisation, le GAN couperait son lien avec la société de défaisance Baticrédit, qui porte encore 10 milliards de francs de créances immobilières douteuses. ● UNE BATTERIE d'audits a été lancée sur les petites filiales d'assurances qui viennent compléter ceux déjà engagés. L'objectif est de calculer le montant de la recapitalisation que devra verser l'actionnaire public avant de pouvoir privatiser la compagnie. ● LES DIFFÉRENTES HYPOTHÈSES de cession de la filiale bancaire CIC sont examinées. La valorisation maximum du CIC apparaît de 10 milliards de francs. ● JEAN ARTHUIS, le ministre des finances, espère en connaître les grandes masses dans le courant de janvier.**

Le président du GAN lance les derniers audits avant la privatisation

Didier Pfeiffer veut présenter à l'actionnaire public de la compagnie d'assurances le montant de la recapitalisation nécessaire, pour apurer l'immobilier et céder sa filiale bancaire CIC dans les meilleures conditions

CHANGEMENT de style au Gan. En proposant à Didier Pfeiffer de prendre la présidence de la compagnie d'assurances, le gouvernement a choisi de placer à la tête de la compagnie d'assurances publique un professionnel doté d'un regard totalement extérieur. On avait salué en 1994 la promotion de Jean-Jacques Bonnaud à la présidence de la compagnie d'assurances. Sa connaissance de tous les rouages de la maison où il était depuis quinze ans apparaissait comme un atout inestimable au moment où le groupe abordait une période cruciale de son histoire. La nomination de Bernard Yoncourt à la tête de la filiale bancaire CIC pour succéder au printemps à Jean-Pierre Aubert procédait de la même démarche : longtemps président de la Société nancéienne Varin-Bernier (SNVB), M. Yoncourt est un technicien de la banque et faisait partie de la famille. Présentés comme le souci de ne pas traumatiser les deux établissements, ces choix « internes » avaient leur revers. Jean-Jacques Bonnaud a tenté de protéger au maximum les personnels qu'il connaissait si bien et de conserver la personnalité du groupe. M. Yoncourt, ancien baron lui-même, a eu du mal à s'imposer face à ses ex-collègues.

De ces péchés originels, le nouvel arrivant est exempt. Froidement, Didier Pfeiffer a entrepris de passer le Gan au scanner. Objectif : présenter à l'Etat la facture qui, une fois payée, permettra, comme Bercy l'a affirmé, de privatiser la compagnie d'assurances. Plusieurs milliards de francs ? Un total s'écrivant avec au moins à deux chiffres, estime-t-on rue Pillet-Will. L'Etat doit renflouer une bonne fois la compagnie publique. *« La maison est dans un situation psychologique intenable. Les efforts faits sur son métier de base, l'assurance, sont rendus vains par les pertes continues de l'immobilier. »*

La mise sur le marché du Gan a un préalable : couper le lien entre la société de défaisance Baticrédit, qui porte encore 10 milliards de francs de créances immobilières douteuses – à l'instar de ce que cherche à faire le Crédit lyonnais avec le Consortium de réalisation – pour que les erreurs passées n'obèrent plus le redressement de la compagnie. Jean-Jacques Bonnaud l'avait envisagé en étudiant la cession du portefeuille à des fonds d'investissement. Et il avait chiffré cette hypothèse, compte tenu de la décote moyenne exigée par les acheteurs, à plus de 2 milliards de francs. Le Gan a annoncé, jeudi 26, avoir confié à Bankers Trust l'étude d'une telle vente.

LES GRANDES MASSES

Les activités d'assurances du Gan, bien qu'en redressement, sont loin d'être positives. Pour s'assurer que le Gan ne recèle plus de mauvaises surprises, une batterie d'audits a été lancée. Les spécialistes en sont convaincus : il n'y aura pas de repreneur tant que la vérité sur le Gan ne sera pas entière. À l'audit commandé fin octobre par son prédécesseur Jean-Jacques Bonnaud, le nouveau président en a donc rajouté d'autres sur des petites filiales – la BIF (Banque pour l'industrie française) où de grosses provisions seraient à prévoir ; les activités de réassurance, où des pertes sont possibles si les contrats ont été mal ficelés. Le calcul final devra être connu avant l'arrêté des comptes 1996. Jean Arthuis espère pourtant connaître les grandes masses dans le courant de janvier.

L'effort de redressement du Gan passe également par une réduction des effectifs. Celle-ci a déjà commencé. En 1995, sur l'ensemble du groupe, 1 000 emplois ont été supprimés sur quelque 35 000, dont 670 dans l'assurance. Les syndicats ont fait état de la fermeture en 1997 de huit sites sur vingt et un, et ont chiffré à 600 le nombre de postes qui disparaîtraient ou seraient reconvertis. La direction affine actuellement ces chiffres. Ils devraient être annoncés au comité d'entreprise du 29 janvier prochain.

La facture établie, restera à définir le montant que devra effectivement débourser l'Etat : il dépendra notamment des recettes tirées de la privatisation du groupe bancaire CIC. Celle-ci pourrait intervenir au cours du premier semestre, un calendrier rapide qui expliquerait le choix – controversé – de Philippe Pontet à la tête du CIC. Ce n'est pas tant son expérience dans la banque – où il a laissé quelques mauvais souvenirs (*Le Monde* du 29 novembre) – que celle de la privatisation de la CGM (Compagnie générale maritime) et ses relations politiques qui seront utiles pour désamorcer ce dossier sensible.

COHÉSION RENFORCÉE

Comment l'Etat va-t-il pouvoir relancer la privatisation du CIC ? C'est rue Pillet-Will, au siège du Gan, que devrait se situer le pouvoir de décision et non dans les banques régionales. *« Selon le modèle retenu, les solutions ne sont pas forcément les mêmes,* indique-t-on au Gan. *Tout dépend des modalités et avec qui l'opération se fera. »*

Quelles sont les alternatives ? Sur la procédure : poursuite du gré à gré ou l'offre publique de vente (OPV). Sur la cession : maintien de la vente de la totalité du groupe et donc de son intégrité territoriale ou vente par appartements en constituant plusieurs pôles régionaux. Sur l'ouverture du capital : au niveau de la compagnie financière, holding des onze banques régionales, ou à celui des banques régionales.

De 1992 à 1996, le CIC s'est spectaculairement redressé sous la houlette de Jean-Pierre Aubert. Les résultats (hors UIC) sont passés de 4 millions de francs à 630 millions en 1995 et 530 millions pour le premier semestre 1996. Des efforts de rationalisation ont été menés et la cohésion du groupe s'en est trouvée renforcée. Faut-il mettre à bas cette stratégie et vendre le groupe par appartements dans l'espoir de diminuer la ponction sur le budget ? La réponse n'est pas évidente. Le ministre de l'économie a chargé la banque Edmond de Rothschild d'animer un séminaire avec les présidents de banques régionales pour tourner le problème dans tous les sens. Il en ressort que, quelle que soit l'hypothèse retenue, vente en intégralité ou par appartements, la valorisation maximum du CIC serait de 10 milliards de francs... c'est-à-dire la base sur laquelle l'offre de la BNP avait été calculée.

Les premières orientations, tant sur le montant nécessaire pour remettre le Gan sur les rails que sur les modalités de la privatisation du CIC devraient être annoncées dès le début de l'année.

Babette Stern

Privatisation ratée

Le 6 février 1996, la banque d'affaires britannique SBC Warburg est désignée comme conseil du gouvernement pour piloter l'ouverture du capital de la banque. Jeudi 1er août, le gouvernement lance officiellement la privatisation de gré à gré de 67 % du CIC ; le Gan conservera 23 % du capital de sa filiale pour maintenir le lien de bancassurance. Aux termes du cahier des charges, la date limite de dépôt des offres est fixée au 7 octobre.

Seules la BNP et la Société générale sont candidates. Le 25 octobre, treize mille salariés du groupe CIC, soutenus par de nombreux hommes politiques, manifestent leur hostilité à la reprise du groupe par la BNP ou la Générale. Le 15 novembre, face à la multiplication des protestations, Jean Arthuis décide d'interrompre la procédure. Le conseil des ministres du 27 novembre met fin prématurément au mandat de Jean-Jacques Bonnaud. Le 4 décembre, Didier Pfeiffer, vice-président directeur général de l'UAP le remplace. Il désigne Philippe Pontet pour prendre les rênes du CIC.

Meccano pour des pôles régionaux

Le groupe CIC est composé de onze banques régionales chapeautées par l'union européenne de CIC. Certains imaginent que la privatisation la plus profitable pour l'Etat passerait par un découpage. Dans ce cadre :

● La Lyonnaise de banque, la Banque régionale de l'Ain et la Banque Bonasse pourraient constituer un ensemble cohérent

● Le Crédit industriel d'Alsace-Lorraine (CIAL) pourrait s'adjoindre la Société Nancéienne Varin-Bernier (SNVB) et peut jouer la carte de la Rhénanie avec la Deutsche Bank avec laquelle elle travaille déjà

● Scalbert Dupont, peut intéresser la Générale de Belgique en vertu de la continuité territoriale

● CIC-Paris : pourrait intéresser le Credito Italiano *via* sa filiale la Banque transatlantique qui a déjà des liens avec la banque italienne. Ou trouver un repreneur étranger insuffisamment implanté en France.

● Crédit industriel de l'Ouest (CIO) et Banque régionale de l'Ouest (BRO), fortes par leur implantation régionale et par leurs résultats pourraient constituer un ensemble

● Société Bordelaise de Crédit pourrait intéresser une banque espagnole

● Crédit industriel de Normandie (CIN) : pourrait être rattaché au CIC-Paris

Que faire en revanche des filiales communes : la Financière européenne d'intermédiation financière et boursière (EIFB) ; Cicotitres (250 personnes) ; CT6, le centre de monétique (100 personnes) ; Bail Equipement (140 personnes), société de crédit-bail ; Socapi (250 personnes) ? Que faire de surcroît de la Compagnie financière de CIC, la holding du groupe ?

1996 a été une année record pour les fusions d'entreprises

POUR MIEUX affronter la mondialisation des marchés, 22 000 chefs d'entreprise ont décidé, en 1996, de marier leur société à un partenaire, ou y ont été contraints par un raid boursier : le nombre des fusions a augmenté de 25 % cette année, mettant en jeu plus 1 000 milliards de dollars (5 200 milliards de francs) dans le monde, selon la société d'études américaine Securities Data. En 1995, le montant des transactions s'était élevé à 866 milliards de dollars (4 500 milliards de francs).

L'Europe, loin de rester à l'écart de ce mouvement planétaire, a fait preuve d'audace. C'est de Suisse qu'est partie la plus grande fusion de tous les temps, celle des groupes pharmaceutiques et chimiques Sandoz et Ciba-Geigy. Préparé de longue date, ce rapprochement a donné naissance à la société Novartis, dont la première cotation est intervenue à Zurich lundi 23 décembre. Dans le téléphone, c'est le britannique British Telecommunications (BT) qui a déclenché en novembre la prise de contrôle la plus importante du secteur, celle de l'américain MCI. Et les français Axa et UAP se sont distingués en créant le deuxième pôle mondial dans l'assurance. C'est l'idée en vogue : pour bien gagner sa vie, estiment nombre de patrons, il ne suffit plus de figurer dans les dix premiers de son secteur. Il faut être le premier ou à la rigueur son rival direct.

Il n'y a aucune raison pour que l'année 1997 ne continue pas sur cette même lancée, pour peu que les taux d'intérêt restent bas – ce qui permet aux entreprises d'emprunter à moindre coût pour procéder à des acquisitions – et les cours de bourse élevés – ce qui facilite les opérations de fusions par échange d'actions.

D'autant que la poursuite des déréglementations dans divers secteurs accélère les restructurations. C'est vrai pour la finance, où se sont produites trois des cinq principales fusions intra-européennes (Axa-UAP en France, Skandia-Stadshypothek en Suède et Sun-Royal Insurance au Royaume-Uni), mais aussi pour les télécommunications, qui ont donné lieu à quatre des huit plus grosses opérations mondiales de l'année. Le prochain secteur concerné pourrait être celui de l'énergie, où les fusions se sont multipliées aux Etats-Unis et touchent depuis peu l'Europe : plusieurs compagnies d'électricité britanniques sont en train de passer aux mains de groupes américains.

Les 8 principales opérations de l'année

1	SANDOZ (Suisse)	CIBA-GEIGY (Suisse)	36,3
2	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3	BELL ATLANTIC (É.-U.)	NYNEX (É.-U.)	22
4	SBC COMMUNICATIONS [illegible]	PACIFIC TELESIS [illegible]	[illegible]
5	BOEING (É.-U.)	MCDONNELL DOUGLAS (É.-U.)	13,3
6	WORLDCOM [illegible]	[illegible]	[illegible]
7	US WEST MEDIA GROUP (É.-U.)	CONTINENTAL CABLEVISION (É.-U.)	11,8
8	AXA [illegible]	UAP [illegible]	[illegible]

Source : Securities Data.

EFFET DE TAILLE

La recherche de l'effet de taille face à des budgets qui se contractent est à l'origine de deux autres vagues de fusion. Le rapprochement Boeing-Mc Donnell Douglas, annoncé ce mois-ci, est la plus spectaculaire des opérations réalisées dans la défense et l'aéronautique, secteurs qui subissent la baisse des achats des armées. Un domaine où une Europe morcelée a du mal à suivre le rythme imposé par les Etats-Unis. Dans la santé, où tous les gouvernements poussent à un ralentissement de la consommation, la fusion Sandoz-Novartis prend également une valeur emblématique. Par cette fusion, le nouveau groupe a annoncé qu'il allait réaliser 2,35 milliards de dollars d'économies en trois ans. Alors que le numéro un mondial, Glaxo-Wellcome, n'atteint pas 5 % du marché mondial, d'autres industriels sont en quête de partenaires. Les regards se tournent vers les français Sanofi et Rhône-Poulenc, ou encore vers le britannique Zeneca.

Acheter un concurrent à tout prix serait donc la parade aux bouleversements du marché. Les banques d'affaires qui conseillent les entreprises dans ces opérations ne peuvent que s'en réjouir. Leurs commissions se seraient élevées à 11,5 milliards de dollars (60 milliards de francs) cette année.

Anne-Marie Rocco

Coca-Cola lance une nouvelle boisson pour les jeunes

COCA-COLA, boisson de M. Tout-le-Monde aux Etats-Unis, veut attaquer son rival Pepsi sur le segment des adolescents et des jeunes adultes. La firme d'Atlanta va lancer en janvier une nouvelle boisson gazeuse au citron baptisée Surge. Ce breuvage, qui comporte de la caféine et un fortifiant, vise la boisson phare de Pepsi, Montain Dew.

Rachetée en 1963 par Pespi, Montain Dew, dont les ventes ont progressé de 14 % par an depuis 1993, est parvenu à se hisser à la cinquième place des soft drinks aux Etats-Unis, derrière Coca-Cola (21 %), Pespi (15,5 %), Diet Coke (8,8 %) et Dr Pepper (6,1 %). Cette boisson occupe désormais 5,6 % du marché américain des soft drinks, qui s'élève, selon le *Wall Street Journal*, à 52 milliards de dollars (un dollar vaut 5,25 francs).

Coca-Cola va sortir sa grande artillerie marketing pour imposer Surge. La firme s'offrira deux spots publicitaires le 26 janvier pendant la finale de football américain du Super Bowl, à l'heure où tous les Américains sont rivés à leur poste de télévision. La compagnie estime qu'au bout d'une semaine de lancement 84 % des ménages américains auront été touchés à trois reprises par sa campagne de promotion. En un mois, l'entreprise compte distribuer gratuitement sept millions d'échantillons de la nouvelle boisson.

Depuis le lancement de Diet Coke, en 1982, Coca-Cola ne parvient pas à imposer de nouveaux produits, même si ses profits et son cours de Bourse montent jusqu'au ciel. Le New Coke, lancé en 1985, a été un fiasco. Plus récemment, la boisson fruitée Fruitopia, qui devait permettre au groupe de trouver sa place sur le segment des boisson branchées *« new age »*, n'a pas eu le succès escompté. OK, la boisson à l'orange qui cherchait à séduire les spectateurs de Music Television, n'a pas marché non plus. Selon les observateurs, Coca-Cola, arrivé trop tard sur ces segments de marché, a fait figure de suiveur. Surge marquera-t-il la fin de cette série noire ?

Arnaud Leparmentier
(avec l'agence Bloomberg)

Les machines à sous attirent les clients dans les casinos

LE PRODUIT BRUT DES JEUX DANS LES 156 CASINOS français a atteint 7,1 milliards de francs pour la saison 1995-1996, en augmentation de 17,89 %. L'établissement de Divonne-les-Bains conserve la première place. Les machines à sous fonctionnant dans les 143 établissements autorisés à en exploiter représentent 6,1 milliards de francs, soit 85,78 % du produit total contre 83 % l'année précédente.

Les jeux traditionnels subissent un nouveau recul (craps : – 51 %, 30 et 40 : – 42 %, banque : – 22 %, roulette américaine : – 8 % et française : – 14 %) qui explique la chute endémique du montant des pourboires distribués par les joueurs aux croupiers. À terme, les casinos risquent d'être contraints à revoir les modalités de rémunération de leurs employés, évoquant un *« fixe »* ou un *« intéressement au chiffre d'affaires »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **SEITA : l'action du fabricant de cigarettes** n'a que faiblement baissé, de 1,4 % à 217 francs, malgré la plainte déposée mardi 24 décembre devant le tribunal de grande instance de Béziers par la famille d'une fumeuse de gauloises brunes décédée d'un cancer du poumon. Une première action de ce type avait été intentée le 17 décembre à Montargis. La Seita, dont le profit devrait augmenter de 15 % en 1996, se dit confiante sur l'issue des procédures en cours.

■ **CHALLANCIN : les salariés de l'entreprise chargée du nettoyage** des trains de la gare Saint-Lazare à Paris ont reconduit, jeudi 26 décembre, leur grève entamée le 9. Les négociations de lundi et mardi n'ont pas abouti. Les grévistes demandent la réfection immédiate de leurs locaux de travail et la création d'un budget social au comité d'entreprise.

■ **ALCATEL : le groupe va céder Intervox, sa filiale** spécialisée dans la distribution de produits domestiques (alarme-sécurité, interphones, télésurveillance) à Sigma Investissement. Intervox (45 salariés) a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 106 millions de francs.

■ **AÉRIEN : les contrôleurs aériens de 15 pays africains** en grève depuis 48 heures ont mis fin à leur mouvement, a annoncé jeudi 26 décembre au soir à Ouagadougou la Fapcaa (Fédération des associations professionnelles des contrôleurs aériens de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique, Asecna).

■ **TOYOTA : le programme de rachat de ses propres actions** engagé au printemps par le numéro un japonais de l'automobile lui a permis d'acquérir 20,15 millions d'actions, soit un investissement de 56,9 milliards de yens (2,6 milliards de francs).

■ **TÉLÉVISION NUMÉRIQUE : aux Etats-Unis, la commission fédérale des communications (FCC) a donné son feu vert** à la norme de télévision numérique haute définition adoptée le mois dernier par la profession, neuf ans après le dépôt des premières propositions. Les premiers téléviseurs à la nouvelle norme pourraient être lancés dès 1998.

■ **ÉLECTRONIQUE : le groupe japonais NEC donne un coup d'accordéon sur le capital de sa filiale d'électronique grand public** NEC Home Electronics. Déficitaire depuis six ans, cette filiale perdra 1,3 milliard de francs cette année. Elle a quitté le marché de la haute fidélité, mais reste présente sur les marchés des téléviseurs, des réfrigérateurs et des appareils de conditionnement d'air.

■ LA BOURSE DE TOKYO a enregistré vendredi une petite progression de 0,36 %, à 19 369,04 points. *L'indice Nikkei a été soutenu par un courant d'achats en fin de journée.*

■ LE DOLLAR s'est stabilisé face au yen vendredi à Tokyo. Le billet vert s'échangeait à 114,99 yens, en hausse par rapport à sa clôture de la veille à New York (114,95).

■ LE MINISTRE JAPONAIS des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a reconnu que la faiblesse du yen était « probablement » imputable au budget et à sa nature récessive.

■ L'OR s'échangeait à 369 dollars l'once, vendredi à Hongkong, sans changement par rapport à son cours de clôture de mardi. Le marché a chômé mercredi et jeudi.

■ LES RÉSERVES DE CHANGE de la Banque de France ont augmenté de 180 millions de francs, dans la semaine du 12 au 19 décembre, à 122,14 milliards de francs.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT → DAX 30

Hésitation à la Bourse de Paris

APRÈS SIX SÉANCES consécutives de hausse, la Bourse de Paris cédait du terrain vendredi dans un marché calme. En baisse de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,25 %. Aux alentours de 12 heures, les valeurs françaises affichaient en moyenne un repli insignifiant de 0,1 % à 2 303,60 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel avoisinait 1 milliard de francs dont 700 millions sur les valeurs du CAC. Les spécialistes devraient poursuivre les dernières opérations techniques liées notamment à des questions fiscales.

Selon les statistiques de l'INSEE la consommation a baissé de 0,8 % en novembre, après 3 % en octobre, en raison de la chute des ventes d'automobiles liée à la fin des mesures en faveur de l'achat d'automobiles en septembre. Exclu le secteur automobile, la consommation a progressé en revanche de 2,7 % au mois de novembre (après +2,5 % en octobre, chiffre révisé à la baisse de 0,6 points).

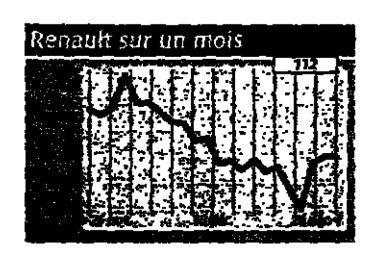
Indice CAC 40 sur un an — 2303,75 — 26 déc.

CAC 40/5 jours

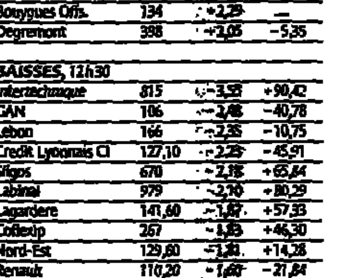
Sur le front des valeurs, du côté des hausses, on relevait deux sociétés de développement régional : développement de la Région Pas-de-Calais +9,9 % et la SADE + 6,6 %. Sommer Allibert progressait de 5,1 %, Olipar de 3,7 % et Synthélabo de 2,7 %. Intertechnique cède 3,55 %, Lebon 2,35 % et Skis Rossignol, 2 %.

Renault, valeur du jour

LE TITRE Renault n'a pas gagné un centime, jeudi 26 décembre, à la Bourse de Paris, terminant la séance sur son cours d'avant Noël. L'action a terminé la séance à 112 francs, dans un volume de 153 000 titres. Depuis le début de l'année, l'action du constructeur automobile affiche un recul de 20,56 %, à comparer à une progression moyenne des valeurs françaises de 23 % sur la même période. Pis, le titre affiche un recul de 32,12 % sur son cours d'offre publique de vente, qui était de 165 francs. Il y a juste une semaine, le 20 décembre, Renault avait touché son plus bas annuel, à 104,10 francs.


Renault sur un mois — 112

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

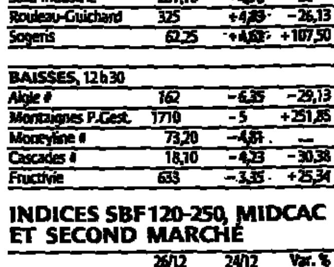


HAUSSES, 12h30	Cours au 27/12	Var. % 26/12	Var. % 31/12
Dev.R.N-P.Cal Li #	48,80	+9,98	−13,16
UIC	19,75	+5,61	−54,20
Sommer-Allibert	155	+5,08	+19,32
Nordon (Ny)	360	+3,74	+14,64
OLIPAR	83	+3,49	−74,22
Primagaz	603	+3,25	+55,01
Salomon (Ly)	444,80	+2,48	+56,07
DMC (Dollfus Mi)	131	+2,34	−34,46
Bouygues Offs.	134	+2,29	—
Degremont	398	+2,05	−5,35
BAISSES, 12h30			
Intertechnique	815	−3,58	+90,42
GAN	106	−2,48	−40,78
Lebon	166	−2,35	−10,75
Credit Lyonnais CI	127,10	−2,25	−45,91
Sligos	670	−2,18	+65,84
Labinal	979	−2,10	+80,29
Lagardere	141,60	−1,87	+57,33
Coflexip	267	−1,83	+46,30
Nord-Est	129,60	−1,81	+14,28
Renault	110,20	−1,60	−21,84

VALEURS LES PLUS ACTIVES

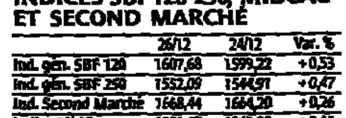
SÉANCE, 12h30	27/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	47215	66150057
Roussel Uclaf	42132	64335586
Elf Aquitaine	108482	51432067
Carrefour	13000	43875704
Christian Dior	49149	40676057
Rhone Poulenc A	200413	35791098,40
Societe Generale	60348	33974306
Total	79969	33722180
Eaux (Gle des)	52577	33372416
L'Oreal	14465	27752258

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

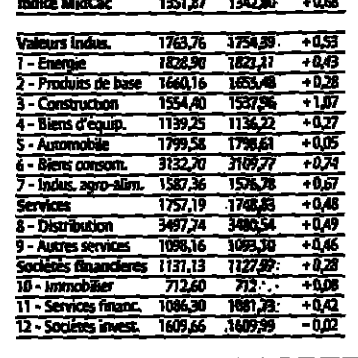


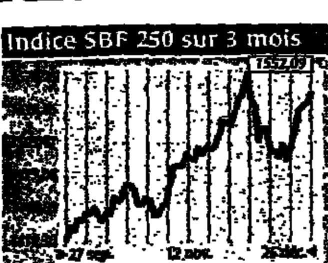
HAUSSES, 12h30	Cours au 27/12	Var. % 26/12	Var. % 31/12
Monneret Jouet Ly#	78,75	+5	+21,15
Groupe Partouche #	422	+4,97	+36,12
Sasa Industrie	281,10	+4,96	—
Rouleau-Guichard	325	+4,89	−26,13
Sogeris	62,25	+4,62	+107,50
BAISSES, 12h30			
Algie #	162	−6,35	−29,13
Montaignes P.Gest.	1710	−5	+251,85
Moneyline #	73,20	−4,81	—
Cascades #	18,10	−4,23	−30,38
Fructivie	633	−3,35	+25,34

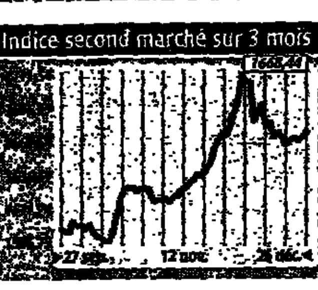
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	26/12	24/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1607,68	1599,22	+0,53
Ind. gén. SBF 250	1552,09	1544,91	+0,47
Ind. Second Marché	1668,44	1664,20	+0,26
Indice MidCac	1351,87	1342,80	+0,68
Valeurs Indus.	1763,76	1754,39	+0,53
1 - Energie	1828,90	1821,17	+0,43
2 - Produits de base	1660,16	1655,48	+0,28
3 - Construction	1554,40	1537,96	+1,07
4 - Biens d'équip.	1139,25	1136,22	+0,27
5 - Automobile	1799,58	1798,61	+0,05
6 - Biens consom.	3132,70	3109,77	+0,74
7 - Indus. agro-alim.	1587,36	1576,78	+0,67
Services	1757,19	1748,83	+0,48
8 - Distribution	3497,74	3480,54	+0,49
9 - Autres services	1098,16	1093,30	+0,46
Sociétés financières	1131,13	1127,97	+0,28
10 - Immobilier	712,60	712	+0,08
11 - Services financ.	1086,30	1081,78	+0,42
12 - Sociétés invest.	1609,66	1609,99	−0,02




Indice SBF 250 sur 3 mois — 1552,09


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois — 1351,87

Timide reprise à Tokyo

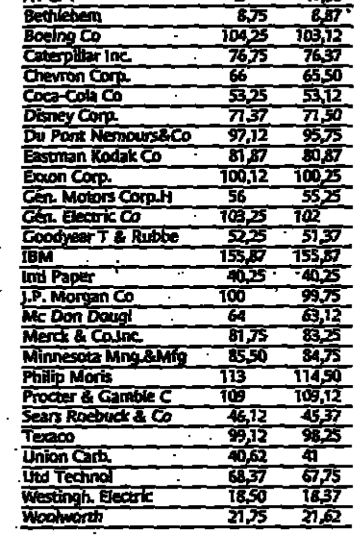
APRÈS AVOIR évolué en dents de scie tout au long de la séance, entre prises de bénéfice et achats à bon compte, les valeurs japonaises ont finalement terminé en hausse vendredi. L'indice Nikkei a gagné 77,46 points (0,40 %), à 19 369,04 points. *« Certains titres qui paraissaient un peu survendus se sont repris et un courant d'achat sur les valeurs internationales, émanant principalement des fonds de pension, a permis au Nikkei de finir en hausse »*, expliquait en clôture un analyste.

La veille, Wall Street a clôturé à quelques fractions de son dernier record, à l'issue d'une séance très calme en l'absence de nombreux opérateurs au lendemain de Noël. L'indice Dow Jones a progressé de 23,83 points (+ 0,37 %), à 6 546,68 points. Le record se situe à 6 547,79 points et a été établi le 25 novembre. La grande Bourse new-yorkaise avait gagné jusqu'à 40 points dans la matinée, les gains dans le secteur de la haute technologie profitant aux valeurs vedettes. Des prises de bénéfice ont ensuite érodé les gains du principal indicateur. En Europe, de toutes les grandes places boursières, seule la place de Paris a rouvert ses portes au lendemain de Noël.

INDICES MONDIAUX

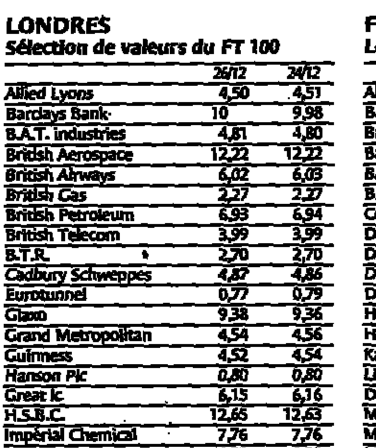
	Cours au 26/12	Cours au 24/12	Var. en %
Paris CAC 40	2303,75	[illegible]	+0,62
New-York/DJ indus.	6552,83	[illegible]	+0,46
Tokyo/Nikkei	19291,60	[illegible]	−1,34
Londres/FT100	4092,50	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2845,57	2845,57	—
Frankfort/Commer.	985,33	985,33	—
Bruxelles/Bel 20	2246,92	2246,92	—
Bruxelles/Général	1878,38	[illegible]	—
Milan/MIB 30	973	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	428,60	[illegible]	—
Madrid/Ibex 35	440,06	[illegible]	+2,06
Stockholm/Affarsal	1837,44	1837,44	—
Londres FT30	2798,40	2798,40	—
Hong Kong/Hang S.	13341,60	[illegible]	—
Singapour/Strait t	2197,69	[illegible]	+0,48

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

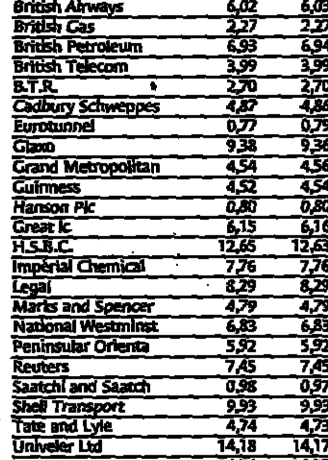


	26/12	24/12
Alcoa	62,25	61,87
American Express	56,87	59,12
Allied Signal	69,12	68,25
AT & T	43	41,50
Bethlehem	8,75	8,87
Boeing Co	104,25	103,12
Caterpillar Inc.	76,75	76,37
Chevron Corp.	66	65,50
Coca-Cola Co	53,25	53,12
Disney Corp.	71,37	71,50
Du Pont Nemours&Co	97,12	95,75
Eastman Kodak Co	81,87	80,87
Exxon Corp.	100,12	100,25
Gén. Motors Corp.H	56	55,25
Gén. Electric Co	103,25	102
Goodyear T & Rubbe	52,25	51,37
IBM	155,87	155,87
Intl Paper	40,25	40,25
J.P. Morgan Co	100	99,75
Mc Don Dougl	64	63,12
Merck & Co.Inc.	81,75	83,25
Minnesota Mng.&Mfg	85,50	84,75
Philip Moris	113	114,50
Procter & Gamble C	109	109,12
Sears Roebuck & Co	46,12	45,37
Texaco	99,12	98,25
Union Carb.	40,62	41
Utd Technol	68,37	67,75
Westingh. Electric	18,50	18,37
Woolworth	21,75	21,62

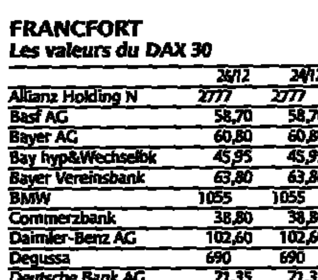
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100



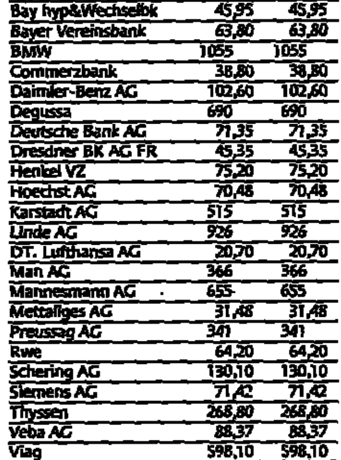
	26/12	24/12
Allied Lyons	4,50	4,51
Barclays Bank	10	9,98
B.A.T. industries	4,81	4,80
British Aerospace	12,22	12,22
British Airways	6,02	6,03
British Gas	2,27	2,27
British Petroleum	6,93	6,94
British Telecom	3,99	3,99
B.T.R.	2,70	2,70
Cadbury Schweppes	4,87	4,86
Eurotunnel	0,77	0,79
Glaxo	9,38	9,36
Grand Metropolitan	4,54	4,56
Guinness	4,52	4,54
Hanson Plc	0,80	0,80
Great Ic	6,15	6,16
H.S.B.C.	12,65	12,63
Impérial Chemical	7,76	7,76
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,79	4,79
National Westminst	6,83	6,83
Peninsular Orienta	5,92	5,92
Reuters	7,45	7,45
Saatchi and Saatch	0,98	0,97
Shell Transport	9,93	9,93
Tate and Lyle	4,74	4,73
Univeler Ltd	14,18	14,17
Zeneca	16,54	16,57

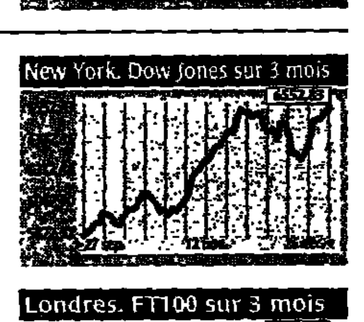


FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	26/12	24/12
Allianz Holding N	2777	2777
Basf AG	58,70	58,70
Bayer AG	60,80	60,80
Bay hyp&Wechselbk	45,95	45,95
Bayer Vereinsbank	63,80	63,80
BMW	1055	1055
Commerzbank	38,80	38,80
Daimler-Benz AG	102,60	102,60
Degussa	690	690
Deutsche Bank AG	71,35	71,35
Dresdner BK AG FR	45,35	45,35
Henkel VZ	75,20	75,20
Hoechst AG	70,48	70,48
Karstadt AG	515	515
Linde AG	926	926
DT. Lufthansa AG	20,70	20,70
Man AG	366	366
Mannesmann AG	655	655
Mettallges AG	31,48	31,48
Preussag AG	341	341
Rwe	64,20	64,20
Schering AG	130,10	130,10
Siemens AG	71,42	71,42
Thyssen	268,80	268,80
Veba AG	88,37	88,37
Viag	598,10	598,10




New York, Dow Jones sur 3 mois


Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois — 2845,57

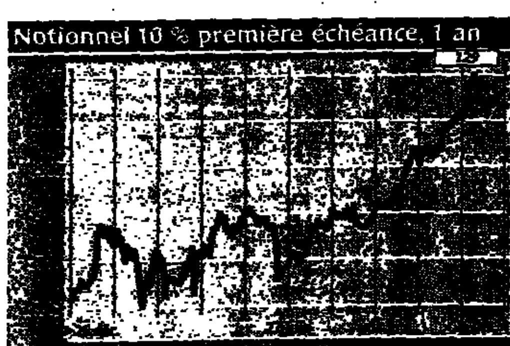
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, vendredi 27 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars était en recul de huit centièmes, à 128,92 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,76 %, soit 0,03 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur une note stable. Le taux de l'emprunt de référence, d'une durée de trente ans, s'était inscrit en clôture à 6,58 %. Comme prévu, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) avait pour sa part laissé inchangés ses taux directeurs. Le taux de l'argent au jour le jour s'établissait, vendredi matin, à 3,25 %.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an — 129

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 26/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	[illegible]	6,76	[illegible]
Allemagne	2,94	[illegible]	6,67	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	7,60	[illegible]
Italie	7,65	[illegible]	8,10	[illegible]
Japon	0,47	2,58	—	[illegible]
États-Unis	5,25	6,35	6,59	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 26/12	Taux au 24/12	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,26	[illegible]	102,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,09	[illegible]	105,83
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,56	[illegible]	106,82
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,97	[illegible]	106,03
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,61	[illegible]	108,10
Obligations françaises	5,89	[illegible]	106,64
Fonds d'État à TME	−2,35	[illegible]	102,17
Fonds d'État à TRE	−2,13	[illegible]	102,82
Obligat. franç. à TME	−2,11	[illegible]	101,41
Obligat. franç. à TRE	+0,08	[illegible]	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 26/12	Vente 26/12	Achat 24/12	Vente 24/12
Jour le jour	[illegible]	—	3,2500	—
1 mois	[illegible]	3,41	3,06	3,43
3 mois	[illegible]	3,41	3,06	3,43
6 mois	3,31	3,41	3,06	3,43
1 an	3,27	3,39	3,30	3,45
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	3,4063	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	3,4063	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	3,4063	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	3,4063	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	3,4102	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1667	—	4,1662	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1615	—	4,1615	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1615	—	4,1615	—

MATIF

Échéances 26/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	8680	[illegible]	129	128,88	128,90
Juin 97	12	[illegible]	127,62	127,60	127,60
Sept. 97	2	[illegible]	125,60	125,60	125,60
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	399	[illegible]	96,69	96,67	96,68
Juin 97	124	[illegible]	96,68	96,65	96,67
Sept. 97	54	[illegible]	96,61	96,59	96,60
Déc. 97	398	[illegible]	96,53	96,51	96,52
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	31	[illegible]	95,64	95,58	95,58

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 26/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	8244	[illegible]	2312	2288	2293
Janvier 97	3737	[illegible]	2314,50	2293,60	2297,50
Février 97	947	[illegible]	2319	2302	2302
Mars 97	490	[illegible]	2325	2303,50	2308

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2490 | US/DM ↘ 1,5546 | US/¥ ↗ 114,8100 | DM/F ↗ 3,3767 | £/F ↗ 8,7970

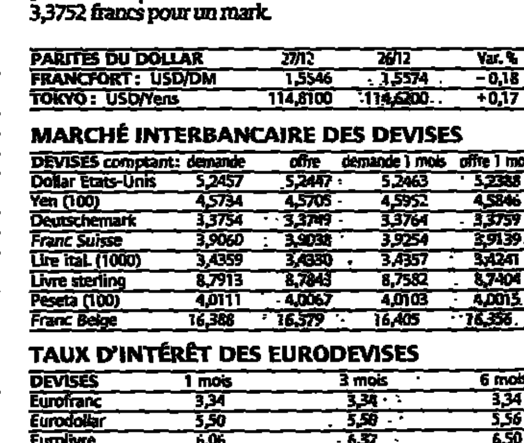
Stabilité du dollar

LE DOLLAR était stable, vendredi matin 27 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5536 mark, 5,2431 francs et 114,89 yens. Durant la nuit, à Tokyo, le dollar était monté jusqu'à un cours de 115,08 yens, son niveau le plus élevé depuis le mois d'avril 1993. La monnaie japonaise reste affectée par la faiblesse des actifs financiers nippons, liée aux craintes de ralentissement de la croissance et à la fragilité du système bancaire. Le recul de la devise nippone est toutefois limité par les menaces d'intervention de la Banque du Japon. Jeudi, un haut fonctionnaire du ministère japonais des finances avait affirmé que *« les autorités monétaires n'apprécient pas les fluctuations intempestives sur le marché des changes »*. Sur le marché des devises européennes, le franc était stable face au deutschemark, à 3,3752 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 26/12	% 24/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,6700	+0,05	326	350
Ecu	6,5070	+0,10	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2490	+0,02	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,3890	+0,03	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,8000	+0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4385	+0,17	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,2800	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,7170	+0,16	8,2800	9,1400
Gde-Bretagne (1 L)	8,7970	+0,16	8,3400	9,1900
Grèce (100 drach.)	2,1220	+0,07	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,4800	+0,07	71	81
Suisse (100 F)	390,7000	−0,25	378	402
Norvège (100 k)	81,1900	+0,27	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	47,9840	+0,03	46,4500	49,5800
Espagne (100 pes.)	4,0100	+0,02	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8474	+0,19	3,5500	4,1500
Japon (100 yens)	4,5679	−0,53	4,3800	4,7300
Finlande (mark)	113	−0,05	106	117

PARITES DU DOLLAR



PARITES DU DOLLAR	27/12	26/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5546	1,5574	−0,18
TOKYO : USD/Yens	114,8100	114,6200	+0,17

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2457	5,2447	5,2463	5,2388
Yen (100)	4,5734	4,5705	4,5952	4,5846
Deutschemark	3,3754	3,3749	3,3764	3,3759
Franc Suisse	3,9060	3,9038	3,9254	3,9139
Lire ital. (1000)	3,4359	3,4330	3,4357	3,4241
Livre sterling	8,7913	8,7843	8,7582	8,7404
Peseta (100)	4,0111	4,0067	4,0103	4,0015
Franc Belge	16,388	16,579	16,405	16,356

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,34	3,34
Eurodollar	5,50	5,58	5,56
Eurolivre	6,06	6,37	6,50
Eurodeutschemark	3,28	3,22	3,19

L'OR

	cours 26/12	cours 24/12
Or fin (k. barre)	62000	62000
Or fin (en lingot)	61950	61850
Once d'Or Londres	368,75	—
Pièce française(20f)	356	357
Pièce suisse (20f)	356	356
Pièce Union lat(20f)	357	357
Pièce 20 dollars us	2360	2480
Pièce 10 dollars us	1400	1400
Pièce 50 pesos mex.	2320	2315

LE PÉTROLE

En dollars	cours 26/12	cours 24/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	26/12	24/12
Dow-Jones comptant	233,92	234,06
Dow-Jones à terme	396,79	395
CRB	241,92	243,88
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2232	2232
Cuivre à 3 mois	2134	2134
Aluminium comptant	1523,50	1523,50
Aluminium à 3 mois	1553	1553
Plomb comptant	718	718
Plomb à 3 mois	721	721
Etain comptant	5720	5720
Etain à 3 mois	5765	5765
Zinc comptant	1050	1050
Zinc à 3 mois	1070	1070
Nickel comptant	6440	6440
Nickel à 3 mois	6530	6530

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,83	4,84
Platine à terme	—	—
Palladium	117,25	117,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,03	4,03
Maïs (Chicago)	2,71	2,71
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	240	240
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]

2

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,04 %
CAC 40 : 2302,88

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	959	959	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	815	—	1000
Renault (T.P.)	1598	1599	+ 0,06	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1860	1890	+ 1,61	1000
Saint Gobain(T.P.)	1215	1285	+ 5,76	1000
Thomson S.A (T.P)	1025	1025	—	1000
Accor	623	623	—	100
AGF-Ass.Gen.France	160	160,60	+ 0,37	30
Air Liquide	827	815	− 1,45	70
Alcatel Alsthom	417,40	419	+ 0,38	40
Axa	330	330,30	+ 0,09	60
Axime	607	603	− 0,65	10
Bail Investis	745	749	+ 0,53	100
Bancaire (Cie)	610	610	—	100
Bazar Hot. Ville	452	460	+ 1,76	50
Bertrand Faure	204	202,80	− 0,58	5
BIC	774	777	+ 0,38	50
BIS	525	521	− 0,76	20
B.N.P.	200,80	201,70	+ 0,44	25
Bollore Techno.	570	574	+ 0,70	50
Bongrain	2010	2006	− 0,19	50
Bouygues	527	523	− 0,75	50
Bouygues Offs.	131	134	+ 2,29	10
Canal +	1146	1155	+ 0,78	20
Cap Gemini	247	250	+ 1,21	40
Carbone Lorraine	1026	1016	− 0,97	50
Carrefour	3377	3392	+ 0,44	100
Casino Guichard	241,70	241	− 0,28	10
Casino Guich.ADP	192	190,10	− 0,98	10
Castorama Dl (Li)	898	909	+ 1,22	25
C.C.F.	244,80	243,60	− 0,49	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	43,50	43,80	+ 0,68	10
Cegid (Ly)	575	575	—	25
CEP Communication	362	365	+ 0,82	10
Cerus Europ.Reun	131,50	131,50	—	100
Cetelem	589	586	− 0,50	45
CGIP	1420	1437	+ 1,19	100
Chargeurs Intl	249	249	—	100
Christian Dior	824	836	+ 1,45	52
Ciments Fr.Priv.B	165,90	166	+ 0,06	25
Cipe France Ly #	602	602	—	20
Clarins	769	772	+ 0,39	50
CLF-Dexia France	444,80	444	− 0,17	100
Club Mediterranee	334	334	—	25
Coflexip	272	267	− 1,83	10
Colas	740	738	− 0,27	40
Comptoir Entrep.	9,60	9,65	+ 0,52	10
Comptoir Moder.	2900	2898	− 0,06	100
CPR	416,50	416,40	− 0,02	50
Cred.Fon.France	66,35	66,10	− 0,37	100
Credit Lyonnais CI	130	127,10	− 2,23	100
Credit National	299,70	297,10	− 0,86	100
CS Signaux(CSEE)	236,90	238	+ 0,46	100
Damart	4170	4170	—	50
Danone	724	722	− 0,27	10
Dassault-Aviation	1170	1160	− 0,85	50
Dassault Electro	443	443	—	80
Dassault Systemes	233,20	235	+ 0,77	10
De Dietrich	196,40	195	− 0,71	25
Degremont	390	398	+ 2,05	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,40	48,80	+ 9,90	100
DMC (Dollfus Mi)	128	131	+ 2,34	75
Dynaction	121,50	122	+ 0,41	25
Eaux (Gle des)	633	637	+ 0,63	100
Eiffage	206,50	205	− 0,72	50
Elf Aquitaine	473,60	475,70	+ 0,44	50
Eramet	265	262	− 1,13	20
Eridania Beghin	831	830	− 0,12	65
Essilor Intl	1510	1504	− 0,39	20
Essilor Intl ADP	1268	1251	− 1,34	20
Esso	520	520	—	50
Eurafrance	2250	2259	+ 0,40	200
Euro Disney	10,15	10,20	+ 0,49	5
Europe 1	1110	1105	− 0,45	100
Eurotunnel	6,95	6,95	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1130	1150	+ 1,76	20
Fimalac SA	477	479	+ 0,41	140
Finextel	80,10	79,80	− 0,37	100
Fives-Lille	477	480	+ 0,62	50
Fromageries Bel	4300	4285	− 0,34	50
Galeries Lafayette	1870	1890	+ 1,06	100
GAN	108,70	106	− 2,48	10
Gascogne (B)	453	457	+ 0,88	80
Gaumont #	430	430	—	50
Gaz et Eaux	2130	2120	− 0,46	50
Geophysique	349	344,10	− 1,40	10
G.F.C.	475	475	—	100
Groupe Andre S.A.	399,50	399	− 0,12	50
Gr.Zannier (Ly) #	117,10	117,50	+ 0,34	10
GTM-Entrepose	235	235	—	50
Guilbert	961	966	+ 0,52	10
Guyenne Gascogne	2080	2105	+ 1,20	100
Havas	365,40	362,50	− 0,79	15
Havas Advertising	573	571	− 0,34	50
Imetal	770	770	—	50
Immeubl.France	312	312	—	50
Infogrames Enter.#	597	592	− 0,83	25
Ingenico	87	86	− 1,14	10
Interbail	223	220	− 1,34	100
Intertechnique	845	815	− 3,55	100
Jean Lefebvre	270	268	− 0,74	50
Klepierre	679	675	− 0,58	100
Labinal	1000	979	− 2,10	100
Lafarge	315,70	313,30	− 0,76	25
Lagardere	144,30	141,60	− 1,87	40
Lapeyre	298	298	—	10
Lebon	170	166	− 2,35	50
Legrand	886	890	+ 0,45	10
Legrand ADP	584	585	+ 0,17	10
Legris Indust.	215	214,50	− 0,23	20
Locindus	775	775	—	150
L'Oreal	1923	1918	− 0,26	10
LVMH Moet Vuitton	1392	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Lyonnaise Eaux	465	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Marine Wendel	480	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Metaleurop	43,75	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Metrologie Inter.	14,60	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Michelin	274,50	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Moulinex	119,40	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Nord-Est	132	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Nordon (Ny)	347	[illegible]	+ 3,74	[illegible]
NRJ #	644	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
OLIPAR	80,20	[illegible]	+ 3,49	[illegible]
Paribas	344	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Pathe	1239	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Pechiney	206,50	[illegible]	—	[illegible]
Pernod-Ricard	284	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Peugeot	593	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	2052	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	420	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Primagaz	584	[illegible]	+ 3,25	[illegible]
Promodes	1450	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Publicis	455	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Remy Cointreau	145,50	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Renault	112	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Rexel	1550	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Rhone Poulenc A	179,60	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Rochette (La)	26,30	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Roussel Uclaf	1527	[illegible]	—	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4826	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Sade (Ny)	178,20	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Sagem SA	3199	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Saint-Gobain	741	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Saint-Louis	1241	1255	+ 1,12	[illegible]
Salomon (Ly)	434	[illegible]	+ 2,48	[illegible]
Salvepar (Ny)	405,50	400,50	− 1,23	[illegible]
Sanofi	514	511	− 0,58	25
Sat	1521	1521	—	100
Saupiquet (Ns)	720	725	+ 0,69	50
Schneider SA	234	235,60	+ 0,68	50
SCOR	185,20	184	− 0,64	25
S.E.B.	1005	1009	+ 0,39	20
Sefimeg	385	385	—	100
SEITA	217	215	− 0,92	60
Selectibanque	72,70	72	− 0,96	100
SFIM	1001	1001	—	160
SGE	105,30	107	+ 1,61	85
Sidel	357	359	+ 0,56	35
Simco	453,50	451	− 0,55	100
S.I.T.A.	1084	1075	− 0,83	50
Skis Rossignol	144	143,90	− 0,06	25
Sligos	685	670	− 2,18	25
Societe Generale	561	564	+ 0,53	30
Sodexho	2840	2810	− 1,05	100
Sommer-Allibert	147,50	155	+ 5,08	5
Sophia	189,20	190,40	+ 0,63	25
Spir Communication	491	492	+ 0,20	30
Strafor Facom	369	365,10	− 1,05	25
Suez	219,60	219	− 0,27	75
Synthelabo	557	564	+ 1,25	20
Technip	488,80	487,90	− 0,18	20
Thomson-CSF	170,50	169,30	− 0,70	20
Total	424	422	− 0,47	50
U.A.P. (EX OPE)	131,50	129,50	− 1,52	10
UFB Locabail	488	490	+ 0,40	100
UIC	18,70	19,25	+ 5,61	20
UIF	424	[illegible]	− 1,29	[illegible]
UIS	173,70	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Unibail	510	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Union Assur.Fdal	620	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Usinor Sacilor	75	[illegible]	—	[illegible]
Valeo	321	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Vallourec	277,80	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Via Banque	155	[illegible]	—	[illegible]
Worms & Cie	316,50	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1558	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Elf Gabon	1300	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	334,80	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Adecco S.A.	1275	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Adidas AG #	452,50	[illegible]	− 1,65	[illegible]
American Express	305	[illegible]	− 2,78	[illegible]
Anglo American #	275,10	[illegible]	+ 5,49	[illegible]
Amgold #	372	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App	15,20	[illegible]	+ 4,93	[illegible]
A.T.T. #	222	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Banco Santander #	320	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Barrick Gold #	153,20	[illegible]	− 1,89	[illegible]
B.A.S.F. #	196,20	[illegible]	—	[illegible]
Bayer #	206	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Cordiant PLC	8,40	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.#	278	[illegible]	− 2,12	[illegible]
Crown Cork PF CV#	259,80	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Daimler Benz #	344,60	[illegible]	+ 2,37	[illegible]
De Beers #	156,90	[illegible]	− 2,93	[illegible]
Deutsche Bank #	234,10	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Dresdner Bank #	151,50	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Driefontein #	56,60	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Du Pont Nemours #	504	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Eastman Kodak #	425,90	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
East Rand #	1,86	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Echo Bay Mines #	36,10	[illegible]	—	[illegible]
Electrolux #	295	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	156,50	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Ford Motor #	167,50	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Freegold #	39,10	[illegible]	—	[illegible]
Gencor Limited #	18,25	[illegible]	− 0,27	[illegible]
General Elect. #	538	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
General Motors #	290,50	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Gle Belgique #	368	[illegible]	+ 6,25	[illegible]
Grd Metropolitan	40	[illegible]	− 1	[illegible]
Guinness Plc #	39,25	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Hanson Plc	7,20	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	39,80	[illegible]	+ 3,01	[illegible]
Hitachi #	47,50	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Hoechst #	239,70	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
I.B.M #	824	[illegible]	− 0,97	[illegible]
I.C.I #	65,50	[illegible]	+ 2,51	[illegible]
Ito Yokado #	230,10	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Matsushita #	83,50	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Mc Donald's #	245	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Merck and Co #	433,50	[illegible]	− 1,59	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	52	[illegible]	+ 3,84	[illegible]
Mobil Corporat.#	653	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Morgan J.P. #	519	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5610	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	67	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	297	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Norsk Hydro #	265,10	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Petrofina #	1561	[illegible]	+ 6,72	[illegible]
Philip Morris #	600	592	− 1,33	[illegible]
Philips N.V #	209	211	+ 0,95	10
Placer Dome Inc #	120	[illegible]	− 1,41	[illegible]
Procter Gamble #	569	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Quilmes	285	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Randfontein #	26,90	[illegible]	− 2,41	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	407	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Royal Dutch #	906	[illegible]	− 0,44	[illegible]
R T Z #	81,65	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Sega Enterprises	184,10	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Saint-Helena #	31	[illegible]	− 4,51	[illegible]
Schlumberger #	555	[illegible]	− 0,36	[illegible]
SGS Thomson Micro.	360	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Shell Transport #	86,05	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Siemens #	239	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Sony Corp. #	344,40	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Sumitomo Bank #	75	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
T.D.K #	337,50	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Telefonica #	120,60	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Toshiba #	31,45	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Unilever #	906	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
United Technol. #	357,20	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Vaal Reefs #	340	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Volkswagen A.G #	2111	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Volvo (act.B) #	108,10	[illegible]	+ 3,60	[illegible]
Western Deep #	162	[illegible]	—	[illegible]
Yamanouchi #	107	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Zambia Copper	6,30	[illegible]	− 1,58	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 27 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,50	1,455 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	102,40	4,308
CEPME 9% 89-99 CA#	112,26	3,353 o
CEPME 9% 92-06 TSR	122,50	4,759
CFD 9,7% 90-03 CB	122,70	8,799
CFD 8,6% 92-05 CB	119,40	7,684
CFF 10% 88-98 CA#	110,35	1,973 o
CFF 9% 88-97 CA#	103,77	2,244
CFF 10,25%90-01CB#	120,30	8,228
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,26	5,340
CLF 9%88-93/98 CA#	105,80	8,262 d
CNA 9% 4/92-07	122,40	5,992 d
CRH 8,6% 92/94-03	117,21	4,406 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	109,68	7,056 ↑
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,68	7,566 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	118,59	6,315 ↓
Emp.Etat 6%93-97 #	101,34	2,795 ↓
Finansder 9%91-06#	121,80	4,912 d
Finansd.8,6%92-02#	116,10	8,813 o
Flora9,75% 90-99#	114	4,527
OAT 8,5% 87-97CA#	102,32	4,448
OAT 88-98 TME CA#	101,89	5,281
OAT 9/85-98 TRA	102,55	1,452 d
OAT 9,50%88-98 CA#	108,56	4,971
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	3,525 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	109,83	4,942 d
OAT 8,50%90/00 CA#	113,30	4,521
OAT 85/00 TRA CA#	107,63	1,989
OAT 10%5/85-00 CA#	118,17	6,027
OAT 89-01 TME CA#	105,65	5,281
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,75	8,385 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	122,52	1,609
OAT.8,50%92-23 CA#	122,73	5,868
SNCF 8,8% 87-94CA	109,31	8,655 ↓
Lyon.Eaux 6,5%90CV	973	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		119	115,10
Baccarat (Ny)		455	440
Bains C.Monaco		490	480
Bque Transatlantl.	◆	132	132
B.N.P.Intercont		457,50	456
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		400	[illegible]
Champex (Ny)	◆	25	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		303	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2121	[illegible]
Concorde-Ass Risq		890	[illegible]
Continental Ass.Ly		400,10	[illegible]
Darblay	◆	415	[illegible]
Didot Bottin		710	[illegible]
Eaux Bassin Vichy		3620	[illegible]
Ecia		800	[illegible]
Ent.Mag. Paris		1160	[illegible]
Fichet Bauche	◆	77,15	[illegible]
Fidei		34,85	[illegible]
Finalens		345,20	[illegible]
F.I.P.P.	◆	279	279
Fonciere (Cie)		500	[illegible]
Fonciere Euris	◆	231,80	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #		580	[illegible]
Foncina #	■	478	[illegible]
Francarep		270	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.	◆	1150	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Gevelot		970	[illegible]
G.T.I (Transport)		175	[illegible]
Immobail		96,80	[illegible]
Immobanque		615	[illegible]
Locamion (Ly)	◆	568	[illegible]
Lucia	◆	59	[illegible]
Monoprix		205	[illegible]
Metal Deploye		402	[illegible]
Mors #		9,40	[illegible]
Navigation (Nle)		80	[illegible]
Optorg		290	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	224	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		1035	[illegible]
Parfinance		225	[illegible]
Paris Orleans		239,10	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1720	[illegible]
Promodes (CI)		929	[illegible]
PSB Industries Ly		330	[illegible]
Rhin Moselle(Ny)	◆	1700	[illegible]
Rougier #		304	[illegible]
Saga	◆	90	[illegible]
Salins du Midi	●	440	[illegible]
Sific		748	[illegible]
S.I.P.H.	●	180,20	[illegible]
Sofal	◆	29,50	[illegible]
Sofragi		4259	[illegible]
Taittinger		1480	[illegible]
Tour Eiffel		232	[illegible]
Vicat		420	[illegible]
Finaxa		280	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1450	[illegible]
Givaudan-Lavirotte	●	1024	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	175	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 27 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	38,95	38,95
AFE #		434	430
Algle #		173	162
Albert S.A (Ns)	◆	104,50	104,50
Altran Techno. #		1683	1688
Montaignes P.Gest.		1800	1710
Assystem #		396	400
Bque Picardie (Li)		600	600
Bque Tarneaud(B)#		241	240,10
Bque Vernes	◆	99	109
Beneteau #		604	603
B I M P		66	66
Boiron (Ly) #		630	637
Boisset (Ly)#	◆	252	252
But S.A.		305	304
Cardif SA		745	740
C.E.E #		172,70	175
Cermex (Ly)		370,30	370,90
CFPI #		358	368
Change Bourse (M)		268	268
Christ.Dalloz #		1910	1800
CNIM CA#		192	192
Codetour		266	271,80
Comp.Euro.Tele-CET		431	438
Conflandey S.A.		231	238,20
C.A.Haute Normand.		328	328
C.A. Paris IDF		776	770
C.A.Ille & Vilaine		344,60	344
C.A.Morbihan (Ns)		326,70	327,10
C.A.du Nord (Li)		495	497
C.A. Oise CCI		272	273
Creeks	◆	21,75	21,75
Devanlay		490	495
Devernois (Ly)		530	538
Ducros Serv.Rapide		56	53
Adecco Trav.Tem.Ly		408	409
Europ.Extinc.(Ly)#		319	318,80
Europ Propulsion		625	625
Expand s.a		307,90	302,90
Factorem		697	696
Faiveley #		305	305
Finacor		72	73,50
Fininfo		542	550
Fructivie		655	635
Gautier France #		229	226
Gel 2000		69,95	68
GFI Industries #		721	715
Girodet (Ly) #		27	27
GLM S.A.		289,90	289,90
Grandoptic.Photo #		819	819
Gpe Guillin # Ly		160	168
Kindy #		153	153
Guerbet		266	270
Hermes internat.1#		1415	1408
Hurel Dubois		540	541
ICBT Groupe #		197	196
I.C.C.		102,20	102,10
Idianova		70,20	70
Int. Computer #		109	108
IPBM		65	63,20
M6-Metropole TV	■	393	406,50
Manitou #		570	583
Manutan		524	530
Marie Brizard #		995	996
Maxi-Livres/Profr.		172	174
Mecelec (Ly)		65	65
MGI Coutier		225,20	225,10
Monneret Jouet Ly#		75	78,75
Naf-Naf #		59	59,20
NSC Schlum. Ny		560	530
Onet #		910	905
Paul Predault #		187	187
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		78	79,95
Phyto-Lierac		289	288
Pochet		901	900
Poujoulat Ets (Ns)	◆	218	218
Radiall #		508	520
Rallye(Cathiard)Ly		207	206
Robertet #		1010	1010
Rouleau-Guichard		310	325
Securidev #		81,50	80,50
Smoby (Ly)#		526	538
Sofco (Ly)		36,50	36
Sofibus	◆	363	363
Sogepag #		140	140,10
Sogeparc (Fin)		850	852
Sopra		369,10	372
Steph.Kelian #		64	63,60
Sylea		546	546
Teisseire-France		167	167
TF1-1		498	492,50
Thermador Hold(Ly)		250	250
Trouvay Cauvin #		105	105
Unilog		540	540
Union Fin.France		580	582
Viel et Cie #		127,50	127
Vilmorin et Cie #		420	420
Virbac		623	605

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
VENDREDI 27 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	81	81
Coil		167,90	[illegible]
Electronique D2		461,80	[illegible]
FDM Pharma n.		206	[illegible]
Genset		238	[illegible]
High Co.		155	[illegible]
Infonie		126	[illegible]
Joliez-Regol		88,50	[illegible]
Mille Amis		114,70	[illegible]
Picogiga		160	[illegible]
Proxidis		28	[illegible]
Stelax		4,25	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 27 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	686	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	[illegible]
Générale Occidentale	◆	64,35	[illegible]
Mumm	◆	1340	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	163,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

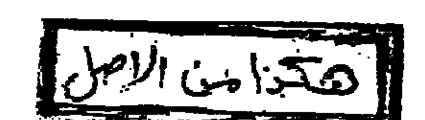
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

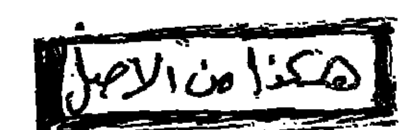
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		123,18	117,31
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2488,62	2451,84
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9604,60	9604,60
Arbitr. Première		9598,86	9598,86
Arbitr. Sécurité		17625,89	17538,20
BNP			
Antigone Trésorerie		870835	870835
Natio Court Terme		13989	13989
Natio Court Terme2		379836	379836
Natio Epargne		2257,74	2235,39
Natio Ep. Capital C/D		16572,15	16408,07
Natio Ep. Croissance		2506,52	2469,37
Natio Ep. Obligations		227,80	225,55
Natio Epargne Retraite		146,47	143,60
Natio Epargne Trésor		11061,10	11039,02
Natio Epargne Valeur		597,30	585,59
Natio France Index		1225,66	1201,63
Natio Immobilier		1276,10	1251,08
Natio Inter		1960,01	1921,58
Natio Monétaire C/D		5413,11	5413,11
Natio Opportunités		164,24	161,02
Natio Patrimoine		1511,82	[illegible]
Natio Perspectives		1318,66	[illegible]
Natio Placements C/D		77678,59	77678,59
Natio Revenus		1117,47	[illegible]
Natio Sécurité		11301,52	11301,52
Natio Valeurs		1145,59	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monecien		90942,09	90942,09
Oblig. tres caté.		250,56	[illegible]
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		691,54	671,40
Le Livret Portefeuille D		925,29	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2317,54	[illegible]
Patrimoine Retraite C		306,86	[illegible]
Sicav Associations C		2395,22	2395,22
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19345,92	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18987,71	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		231,42	226,88
Ecur. Capicourt C		229,85	229,85
Ecur. Capitalisation C		240,94	240,94
Ecur. Distrimonétaire D		10438,13	10438,13
Ecur. Expansion C		81650,76	81325,46
Ecur. Géovaleurs C		3004,47	2945,56
Ecur. Investis. D		189,40	185,69
Ecur. Monépremière		11156,82	11156,82
Ecur. Monétaire C		12879,76	12879,76
Ecur. Monétaire D		12266,33	12266,33
Ecur. Trésorerie C/D		316,59	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		2010,94	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		198,19	[illegible]
Géoptim C		12335,36	12153,06
Géoptim D		12004,72	[illegible]
Horizon C		1836,81	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		104,49	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11757,96	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11765,18	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12697,85	12697,85
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	o	117938,38	[illegible]
Atout Amérique		149,87	146,91
Atout Asie		97,51	95,15
Atout Futur C		655	[illegible]
Atout Futur D		616,60	601,50
Coexis		1918,96	[illegible]
Dieze		1965,47	1928,87
Elicash	o	935411,70	935411,70
Epargne-Unie		181,08	176,66
Eurodyn		2031,74	1982,19
Indicia	◆	1395,44	1361,15
Moné.JC	o	11796,21	11796,21
Moné.JD	o	11421,20	11421,20
Oblifutur		529,35	519,46
Oraction		1747,12	1704,51
Revenu-Vert		1231,08	1208,33
Sévéa	◆	109,87	107,15
Synthésis		17326,71	[illegible]
Uni Foncier		1276,81	1245,67
Uni France		720,39	702,82
Uni Garantie C		1831,94	1797,78
Uni Garantie D		1489,48	1461,74
Uni-Régions		1569,67	1531,39
Univar C	o	305,61	305,61
Univar D	o	299,80	299,80
Univers Actions		199,53	[illegible]
Univers-Obligations		231,87	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		601,83	[illegible]
Francic Pierre		122,23	[illegible]
Francic Régions		1693,82	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1376,82	[illegible]
Convertic		362,20	[illegible]
Ecocic		1494,08	[illegible]
Oblicic Mondial		3517,90	[illegible]
Oblicic Régions		1193,44	[illegible]
Rentacic		168,57	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1345,46	[illegible]
Lion 20000 C		16959,75	[illegible]
Lion 20000 D		16268,93	[illegible]
Lion Association		11600,80	[illegible]
Lion Plus		1508,36	[illegible]
Lion Trésor		2482,56	[illegible]
Oblilion		1956,75	[illegible]
Sicav 5000		629,75	[illegible]
Slivafrance		1059,89	[illegible]
Slivam		510,46	[illegible]
Slivarente		240,48	[illegible]
Slivinter		628,48	[illegible]
Trilion		5260,46	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2212,56	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		137,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	900	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	◆	115,78	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	◆	22656,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		250,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	◆	1332,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	◆	1822,59	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1111,43	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	745,36	[illegible]
Saint-Honoré Capital	◆	19149,14	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	◆	658,40	[illegible]
St-Honoré Pacifique	◆	697,22	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1812,47	[illegible]
Stratégie Actions		986,53	[illegible]
Stratégie Rendement		1894,20	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Monde C		843,50	[illegible]
Amplitude Monde D		821,72	[illegible]
Amplitude Europe C/D		124,51	[illegible]
Elanciel D		146,33	[illegible]
Emergence Poste D		120,35	[illegible]
Géobilys C		646,60	[illegible]
Géobilys D		617,13	[illegible]
Intensys C		116,35	[illegible]
Intensys D		111,41	[illegible]
Latitude C		146,64	[illegible]
Latitude D		137,96	[illegible]
Oblitys D		611,90	[illegible]
Plénitude D		172,34	[illegible]
Poste Gestion C		43920,83	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5306,58	[illegible]
Solstice D		2357,25	[illegible]
Thésora C		956,86	[illegible]
Thésora D		870,97	[illegible]
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37509,73	37509,73
Actimonétaire D		30543,23	[illegible]
Cadence 1 D		1087,84	[illegible]
Cadence 2 D		1074,45	[illegible]
Cadence 3 D		1062,60	[illegible]
Capimonétaire C	◆	405,61	405,20
Capimonétaire D	◆	376,87	[illegible]
Sogeoblig C		8968,56	[illegible]
Interoblig C		6906,56	[illegible]
Intersélection France D		620,53	[illegible]
S.G. France opport. C		1763,97	[illegible]
S.G. France opport. D		1701,05	[illegible]
Sogenfrance C		1554,96	[illegible]
Sogenfrance D		1435,05	[illegible]
Sogépargne D		306,27	[illegible]
Soginter C		1902,91	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D		1288,53	[illegible]
Sogelance D		1695,55	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		156,88	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.





AUJOURD'HUI

SPORTS

SAUVETAGE Raphaël Dinelli est sain et sauf. Il a été récupéré, vendredi 27 décembre à 0 h 30 environ, par le Britannique Pete Goss. Le jeune marin qui participait, hors classement, au Vendée Globe, avait trouvé refuge sur un radeau de survie, largué jeudi par un avion australien ■ LE RÈGLEMENT imposait aux autres concurrents de lui porter assistance, et permettra de restituer *intégralement à Pete Goss le temps* consacré à ce sauvetage et au déroutage nécessaire pour aller déposer son passager. ● L'ORGANISATEUR de la course, Philippe Jeantot, *qui avait laissé partir Raphaël Dinelli* malgré ses problèmes administratifs, estime que celui-ci avait fait la preuve de sa « *compétence* » dans la première moitié de ce tour du *monde en solitaire* ● CE NAUFRAGE rappelle les mésaventures survenues à plusieurs autres marins dans des courses en solitaire.

Le Britannique Pete Goss a récupéré Raphaël Dinelli sain et sauf

Embarqué sur le plus petit voilier engagé dans le Vendée Globe, le marin britannique a pris à son bord aux premières lueurs du jour le plus jeune concurrent de ce tour du monde en solitaire sans escale dont le voilier n'a pas résisté aux « 50es hurlants »

UNE TASSE de thé, *« le plus beau des cadeaux de Noël »*. C'est ainsi que se sont passées, vendredi 27 décembre vers 0 h 30 (heure



VOILE

française), les retrouvailles de deux hommes seuls et épuisés à plus de 2 000 kilomètres au sud-ouest de l'Australie, sur les flots glacés de l'océan Indien.

En hypothermie, malgré sa combinaison de survie, Raphaël Dinelli, le jeune navigateur en perdition, venait de passer une douzaine d'heures sur un radeau après avoir vu son bateau faire naufrage dans la pire des tempêtes. Enfin en sécurité sur *Aqua-Quorum*, il pouvait ingurgiter le breuvage chaud préparé par son très britannique sauveteur. Pete Goss trouvait de son côté une nouvelle raison de se féliciter de participer à l'aventure du Vendée Globe et remerciait le ciel de lui avoir permis de récupérer un homme sain et sauf.

Le jour commençait à peine à se lever sur le sombre paysage où les énormes vagues grises se confondent avec le ciel en lambeaux. Depuis plus de trois heures, Pete Goss manœuvrait *Aqua-Quorum*, son petit bateau jaune de 50 pieds (15,50 mètres), dans la zone où Raphaël Dinelli avait dérivé, après avoir connu, mercredi 25 décembre, une grave avarie dans des vents de plus de 70 nœuds, soit 130 km/h (*Le Monde* du 27 décembre).

La nuit était trop sombre. Le marin britannique, malgré tous ses efforts, ne pouvait distinguer le minuscule canot largué par l'avion de reconnaissance de la marine australienne, jeudi en milieu de journée. Raphaël Dinelli y avait trouvé refuge après avoir senti couler sous ses pieds son bateau *Algimouss*, à la coque sans doute éventrée, au gréement et au pont dévastés par les vagues.

Un télex à 1 h 06

Les antennes téléphoniques ayant été arrachées d'*Aqua-Quorum* par la tempête, le Britannique ne communique plus avec le PC du Vendée Globe que par télex. A 1 h06 il a fait parvenir aux organisateurs le texte suivant : *« Je viens de recevoir le plus beau cadeau de Noël. Raphaël est à bord. Il a très froid, mais il est heureux. Il n'est pas blessé. Je viens juste de lui donner une tasse de thé. J'ai ses balises Argos à bord. Amitiés. »*

Il a fallu attendre les premières heures lueurs de l'aube et l'arrivée d'un nouvel avion australien pour que Pete Goss soit guidé jusqu'au radeau. Dans une mer encore creusée par des vagues de 5 à 6 mètres, il a mis son voilier face au vent pour attendre le minuscule esquif qui dérivait sous des rafales retombées à 15 ou 20 nœuds (environ 35 km/h). Raphaël Dinelli une fois à l'abri dans le minuscule habitacle, le marin britannique a alors trouvé les mots qu'il fallait pour réconforter le jeune homme âgé de vingt-huit ans, qui était parti des Sables-d'Olonne en défiant les autorités administratives, avec la seule onction de Philippe Jeantot, le fondateur et le directeur de la course.

DEMI-TOUR

Après avoir parcouru plus de 200 000 milles (370 000 kilomètres) sur tous les océans de la planète, Pete Goss a lui aussi connu des fortunes de mer. Mais il n'avait jamais sans doute rencontré des conditions aussi difficiles que celles qui ont ravagé *Algimouss*, le bateau de Raphaël Dinelli. Alors qu'il se trouvait à 150 kilomètres au sud-est du Français quand celui-ci a lancé ses appels de détresse, Pete Goss n'a pas hésité un instant à faire demi-tour. Il s'est détourné de sa route comme l'avait fait Catherine Chabaud, qui était plus à l'ouest, en même temps que lui, puis le Belge Patrick de Radiguès, malgré tous ses problèmes, dès qu'il avait appris, jeudi matin, le sort de celui qui l'avait aidé à tracer sa route au milieu des glaces (*Le Monde* du 25 décembre).

Dans des vents contraires, Pete Goss est reparti vers le front dont il venait juste de réussir à s'échapper. *« C'est de la vraie survie, j'ai un chavirage toutes les demi-heures parce que je porte beaucoup de toile. Je pousse très fort mon bateau »*, disait-il seulement dans un message par fax, jeudi 26 décembre, après que la tempête eut arraché ses antennes de radio. Rien ne semblait alors compter pour ce père de trois enfants âgé de trente-cinq ans que d'accomplir son devoir de marin : celui d'aller sauver un homme en perdition.

Tout le gentleman de Saint-Germans, en Cornouailles, se révélait là : l'homme passionné qui a vendu sa maison pour faire construire son bateau et pour participer au Vendée Globe, un projet qui lui tenait à cœur depuis dix ans.

« Et si un touriste... ? »

« *Et si un "touriste" se trouve en perdition, devrons-nous nous porter à son secours ?* » avait demandé avant le départ Christophe Auguin, actuel leader du Vendée Globe, à l'organisateur de ce tour du monde en solitaire sans escale, Philippe Jeantot. Il faisait implicitement référence à Raphaël Dinelli que le comité de course refusait de laisser partir en raison de son inexpérience. Agé de 28 ans, Dinelli n'a à son palmarès que quelques participations à la Solitaire du *Figaro* et des convoyages transatlantiques. Fort du soutien de Philippe Jeantot, dont il a récupéré le voilier *Crédit Agricole IV* rebaptisé *Algimouss* par la grâce d'un sponsor de dernière minute, Dinelli prit néanmoins le départ le 3 novembre. Quelques minutes après les concurrents officiels et sans pouvoir passer la marque de départ, que le comité de course avait déjà retirée.

Depuis, il taillait sa route dans les parages de Catherine Chabaud, Patrick de Radiguès et Pete Goss. Dinelli s'était fait apprécier des autres concurrents en leur rendant de nombreux services, notamment en indiquant la position des icebergs à de Radiguès. Dimanche 19 décembre, il avait connu une première alerte : *« Mon bateau est parti en vrac sur une déferlante. J'étais au pied du mât et je m'y suis cramponné. Il y a plein de petits dégâts à bord et je commence à mettre de l'ordre. Je me suis fait peur, mais maintenant tout est O.K. »* Mercredi 25, il déclenchait trois balises de détresse.

Dans cette formidable lutte face aux éléments, Pete Goss a également démontré ses qualités de sportif. Sur un bateau de 10 pieds plus petit que tous les autres de la flotte, d'un confort très spartiate, Pete Goss avait largement tenu tête aux autres concurrents depuis le début de la course. D'une humeur égale, il se félicite chaque jour de participer à une telle aventure, minimisant des problèmes comme une tenace et violente douleur au coude.

Mais rien ne semble pouvoir arrêter celui qui a traversé l'Atlantique en 23 jours sur un minuscule catamaran en 1988. L'ancien des Royal Marines, le responsable des entraînements des marins britanniques qui veulent se lancer dans des courses autour du monde, va décider de l'endroit où il va déposer Raphaël Dinelli avant de reprendre la course : probablement Hobart, sur l'île de Tasmanie, au sud de l'Australie.

Qu'il soient en tête ou qu'ils ferment la marche après avoir dû faire escale, les autres concurrents du Vendée Globe ont appris la nouvelle avec soulagement. Il leur reste plusieurs semaines à passer entre les « 40es rugissants » et les « 50es hurlants », et à connaître de nouvelles tempêtes telles que celle qui a failli coûter la vie à Raphaël Dinelli.

C. de C.

Sauvetages de légende

AVEC le sauvetage de Raphaël Dinelli, l'océan Indien a été une nouvelle fois le théâtre, vendredi matin 27 décembre, d'une scène qui s'ajoutera à d'autres épopées dans les mémoires des gens de mer.

● Dans le premier Vendée Globe, Philippe Poupon déclenche deux balises de détresse le 28 décembre 1989, alors que son *Fleury-Michon* occupait la deuxième place du classement. C'est Loïc Peyron, qui se trouvait en troisième position, qui vient à son secours plusieurs heures plus tard, alors que Philippe Poupon a les plus grandes difficultés à se tenir sur son bateau couché par une vague. Le skipper de *Fujicolor* réalise alors une manœuvre audacieuse pour redresser *Fleury-Michon*. Les voiles déchirées, Philippe Poupon repart par ses propres moyens vers la côte pour remettre son bateau en état.

● La mésaventure de Raphaël Dinelli n'est pas sans rappeler également celle qui était arrivée à Isabelle Autissier, il y a deux ans exactement. Auréolée d'une victoire avec 6 jours d'avance dans la première étape du BOC Challenge, la course autour du monde en solitaire avec escales, la navigatrice avait démâté une deuxième fois en moins d'un mois au large de l'Australie, le 28 décembre 1994.

Il avait alors fallu attendre 24 heures pour qu'Isabelle Autissier soit repérée dans l'océan Indien, par un avion de la marine australienne. La navigatrice dut ensuite attendre plusieurs jours pour être secourue par un hélicoptère transporté sur place par une frégate australienne. Isabelle Autissier avait survécu à une mer déchaînée et à des vents de plus de 70 nœuds. Son bateau s'était retourné plusieurs fois, arrachant au passage les deux mâts.

Le coût des opérations de sauvetage, d'un montant de 560 000 dollars (environ 3 millions de francs), avait déclenché une polémique dans la presse australienne. Certains journaux avaient demandé au gouvernement français de les prendre en charge.

Mais le code maritime impose aux pays de mettre tous les moyens en œuvre pour secourir les marins en difficulté. Ils ne sont jamais indemnisés pour l'aide apportée aux hommes, seulement s'ils ont permis de sauver le navire.

● Par ailleurs, il ne faut pas oublier les deux sauvetages réalisés par Olivier Moussy, disparu en mer pendant la Transat Québec-Saint-Malo en 1988. En 1979, Olivier Moussy avait sauvé la vie de Pierre Follenfant surnageant seul en pleine nuit dans la mer d'Irlande après le naufrage de son bateau dans la course de *L'Aurore*. Et en 1982 il avait porté secours à l'Australien Robert Ian Johnston, dont le trimaran avait chaviré pendant la Route du Rhum.

Pour sa part, lors de la deuxième étape de la Solitaire du *Figaro* 1996, Alain Gautier était tombé à l'eau en mer d'Irlande le 15 août alors qu'il cherchait à dégager le safran de son bateau pris dans des algues. Il était parvenu à surnager une demi-heure, avant que Nicolas Bérenger, un concurrent qui le suivait, le repère dans l'eau, le hisse à son bord, et lui permette de retrouver sa propre embarcation.

Philippe Jeantot, organisateur du Vendée Globe

« Raphaël a prouvé ses capacités pour se lancer dans cette aventure »

ANCIEN PLONGEUR professionnel, venu sur le tard à la course au large en solitaire, Philippe Jeantot a gagné les deux premières éditions du Boc Challenge (tour du monde en solitaire avec escales), disputées en 1982 et 1986. Etabli en Vendée, où il monte un chantier fabriquant des catamarans de croisière, Philippe Jeantot a été organisateur et concurrent du premier Vendée Globe (tour du monde en solitaire sans escale). Partie en 1989 et arrivée en 1990, cette course, gagnée par Titouan Lamazou, est marquée par le sauvetage de Philippe Poupon par Loïck Peyron. La deuxième édition, en 1992, est marquée par la disparition de Nigel Burgess. Resté à quai pour cette troisième édition du Vendée Globe, Philippe Jeantot fait le point pour Le Monde *sur le sauvetage de Raphaël Dinelli, parti hors classement.*

« Le jury de la course considérait que Raphaël Dinelli ne devait pas prendre le départ pour n'avoir pas respecté certains points du règlement ? Rétrospectivement, ne regrettez-vous pas de l'avoir laissé partir ?

– Ce qui arrive à Raphaël aurait pu arriver à n'importe quel autre concurrent. Cela n'a rien à voir avec la décision administrative qui a refusé de l'intégrer à la course. D'autres avant lui ont connu des problèmes techniques qui auraient pu également mal se terminer. Il ne s'agit en rien d'un problème de compétences. En parcourant un demi-tour du monde, en montrant qu'il était capable de mener son bateau aussi bien que les autres, Raphaël a prouvé qu'il avait les capacités pour se lancer dans cette aventure.

» J'ai d'ailleurs toujours considéré que, même si Raphaël ne figurait pas au classement de la course, il faisait en revanche bien partie de l'aventure extraordinaire qui consiste à faire le tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance. C'est pour cela que j'ai toujours suivi son parcours, communiqué avec lui chaque fois qu'il le souhaitait, de la même façon que je continue à le faire avec ceux qui sont maintenant hors course parce qu'ils ont fait escale. Je pense personnellement de toute façon qu'il faut savoir de quoi on parle si on veut porter un jugement sur quelqu'un qui se lance dans un tour du monde à la voile en solitaire.

– Dinelli courait sur le voilier avec lequel vous aviez effectué deux tours du monde. Est-ce pour cela que vous avez accepté de le laisser partir, en lui fournissant même certains équipements, comme les balises ?

– J'aurais laissé partir Raphaël même s'il avait eu un autre bateau, parce que j'avais appris à le connaître depuis qu'il était venu me voir au printemps dernier pour me demander *Crédit-Agricole*. Il ne me l'avait pas payé, je lui avais juste demandé de le faire assurer. Ce garçon m'avait paru droit, clair dans sa tête malgré son jeune âge. J'ai mesuré sa motivation et je connaissais la réputation de marin



PHILIPPE JEANTOT

qu'il avait gagnée dans la Solitaire du *Figaro*. Ensuite, il a prouvé qu'il savait faire marcher un 60 pieds. Il a d'ailleurs montré avant le départ et dans les premières semaines de course qu'il avait également les qualités mentales pour surmonter les problèmes matériels, financiers, techniques et psychologiques qui se sont posés en raison de la précipitation qui a marqué sa préparation.

» J'ajoute que le sang-froid avec lequel il a mis en route deux balises de détresse, puis une troisième quelques heures plus tard avant de l'éteindre, mercredi 25 décembre, montre que Raphaël a des qualités de marin qui dépassent la norme. Alors qu'il était en panne de moyens de transmission dans la tempête, il a ainsi voulu nous indiquer qu'il était en vie après son incident, puis qu'il avait repris le contrôle de la situation pour attendre les secours. J'ai d'ailleurs demandé jeudi aux autres concurrents d'utiliser la même méthode pour communiquer avec nous dans une telle situation.

– Dinelli n'étant pas officiellement en course, les trois concurrents les plus proches de lui avaient-ils obligation de se dérouter pour aller à son secours ?

– Même si je ne leur avais pas demandé de le faire, Pete Goss, Catherine Chabaud et Patrick de Radiguès se seraient détournés pour aller chercher Raphaël. La question se pose d'autant moins entre marins que c'est une règle absolue sur la mer d'aider un autre navire en difficulté, qu'il soit en course, que ce soit un plaisancier, un bateau de pêche ou un navire de la marine marchande. Pour tous, la règle est la même : un marin se doit d'apporter tous les secours dont il est capable à un autre marin.

– En cas de drame, votre responsabilité personnelle n'aurait-elle pas été engagée, puisque vous êtes le seul à avoir cautionné le départ de Dinelli ?

– Raphaël, comme les autres concurrents, s'est engagé dans le Vendée Globe sous son entière responsabilité. S'il n'a pas signé cette décharge comme ceux qui étaient officiellement dans la course, je considère qu'il avait le droit, lui aussi, à tout moment de décider ou non de poursuivre sa route. Partir pour un tour du monde revient à assumer une certaine prise de risques.

Propos recueillis par Christophe de Chenay

Isabelle Autissier : « Tenir le bateau en vie »

Victime d'un démâtage en 1994 lors de la deuxième étape du Boc Challenge (tour du monde en solitaire avec escales), Isabelle Autissier, qui poursuit hors classement le Vendée Globe après une avarie de safran, a expliqué jeudi 26 décembre, à l'occasion d'une vacation téléphonique, la situation que doit affronter un marin lors d'un naufrage : *« La première chose à faire* [après avoir déclenché une balise de détresse indiquant qu'il y a danger de mort], *c'est de faire un état des lieux du bateau. Puis après ça d'imaginer combien de temps mettra un secours pour arriver jusqu'à vous et quel type de secours va pouvoir être mis en place. Ça donne une idée du temps qu'il faut tenir. Ensuite il faut tenir le bateau en vie, faire tout ce qu'il faut pour qu'il flotte, même sur la tranche ou à l'envers, dans n'importe qu'elle situation. Encore une fois la survie du marin est liée au bateau, parce que, dans ces mers très froides, le radeau de sauvetage, c'est la mort au bout d'une demi-heure. (...) S'occuper du bateau, c'est très important. Ça occupe la tête, ça maintient la pression et ça donne l'impression de faire quelque chose contre la fatalité. »*

Le détour de Goss vers Hobart

30°S
40°S
50°S
OCÉAN INDIEN
AUSTRALIE
CHABAUD
DE RADIGUÈS
DINELLI
Sauvetage
GOSS
3 950 km
Hobart
TASMANIE
80°E
100°E
110°E
120°E
130°E
140°E
150°E

Le temps utilisé est intégralement restitué

Le règlement du Vendée Globe fait obligation à *« tout bateau de porter toute l'assistance possible à tout voilier ou à toute personne en péril »*. Pete Goss, Catherine Chabaud et Patrick de Radiguès, qui étaient les concurrents les plus proches de Raphaël Dinelli, n'ont pas hésité une seconde avant de se dérouter. Ils ne devraient pas être pénalisés par ce réflexe, naturel chez tout marin.

Philippe Jeantot avait demandé jeudi soir à Catherine Chabaud de reprendre sa route normale. Le Belge Patrick de Radiguès se verra retrancher le temps perdu par sa descente vers le sud dans la journée de jeudi. Quant au Britannique Pete Goss, qui se trouvait en 7e position avant de rebrousser chemin pour aller secourir Raphaël Dinelli, il se verra intégralement restituer le temps passé à ce sauvetage.

Il est libre de choisir de déposer son passager passif à l'occasion d'une courte escale, ou lors d'un accostage avec un des rares bateaux à naviguer dans ces mers hostiles. Il recevra les vivres nécessaires pour continuer sans risques son tour du monde.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

MOTS CROISÉS
N° 948

HORIZONTALEMENT

I. Plutôt supérieur d'Athos que de Porthos. – II. Tube respiratoire. A amender. – III. Structure première. Volent. – IV. Ira flottant. C'est palpitant. – V. Dans le pot. Douceurs. En rime. – VI. Devint un monument qu'on visitait. C'est tout pour la galerie. – VII. Petits frères inférieurs. – VIII. Mathématicien. Aujourd'hui tout comme hier. – IX. Poisson. Dans l'auxiliaire. Fin de bail à Bruxelles. – X. Marièrent carpes et lapins.

VERTICALEMENT

1. C'est tout comme un bouquet de fleurs. – 2. Fait le prix. Banque de données. – 3. Bons pour durs d'oreille. Prêt pour infuser. – 4. Ses fleurs sont décoratives. – 5. N'aura pas rendu service. – 6. Pronom. Joyeux archer. Poussé à reculons. – 7. Près de l'anéantissement. – 8. Hisse de bas en haut. Objet de la vengeance divine. – 9. Se tient serré. Complètement imbibé. – 10. On n'a pas réussi à lui tordre le cou. Manger de la laine au repas. – 11. Pour répéter. N'évite plus le chemin de l'ANPE. – 12. Vedettes. Adverbe. – 13. Firent le prix.

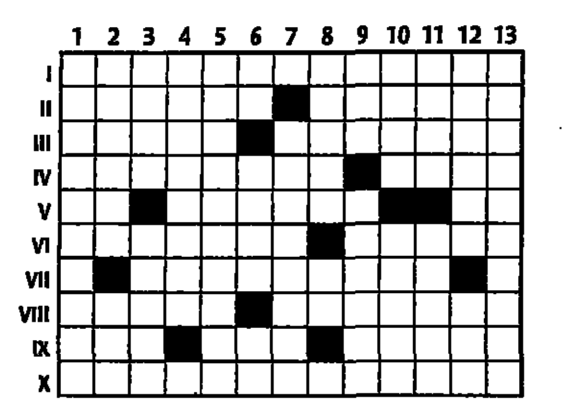
SOLUTION DU N° 947
Horizontalement

I. Négociations. – II. Inimitié. Dee. – III. Crantas. Byrd. – IV. Oh ! Iam. Sosie. – V. Lump. Ictus. – VI. Emeri. Logent. – VII. Nécessaire. – VIII. Essence. Fr. – IX. Teneur. Lui. – X. Aven. Urémies. – XI. Testimoniale.

Verticalement

1. Nicole Notat. – 2. Enrhumé. Eve. – 3. GIA. Mécènes. – 4. Omniprésent. – 5. Cita. Issu. – 6. Itami. Sérum. – 7. Ais. Clan. Ro. – 8. Te. Stoïcien. – 9. Bougre. Mi. – 10. Odyssée. Lia. – 11. Néri. Fuel. – 12. Sédentarisé.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
N° 949

HORIZONTALEMENT

1. AABELTU. – 2. AILMNOSS. – 3. AEEINNRU (+1). – 4. AEPRUV (+2). – 5. EEEMNSU (+1). – 6. AEIRSSSS (+2). – 7. AEENPSST (+1). – 8. OOSUUYY. – 9. EIILSTU. – 10. BEEILNNS. – 11. EEIPSSU (+2). – 12. IOORSTT. – 13. ADIMQSU. – 14. AAERRTUV. – 15. BEEIOS (+1). – 16. ADEIINOT (+1). – 17. EELNSSU. – 18. EEEINNRT (+2). – 19. AAELNTT (+2). – 20. ADELORS (+3). – 21. AEEGSUZ. – 22. EENOSTV.

VERTICALEMENT

23. ABMORTU. – 24. EINOSV (+2). – 25. AAEINNT. – 26. AABNNO. – 27. BEEIINRT. – 28. EEQTUUZ. – 29. EIILNTU. – 30. EFIPRSTU. – 31. AEEISS (+1). – 32. DEINSSS. – 33. AEIMNOPT. – 34. BINNOOSS. – 35. AELPSTU. – 36. AEEMRRUY. – 37. AEHNOPT. – 38. AINOSSV (+1). – 39. AAILLT (+4). – 40. EEELLNTU. – 41. AENNOS. – 42. AEIRTTT. – 43. CIORSSSU.

SOLUTION DU N° 948

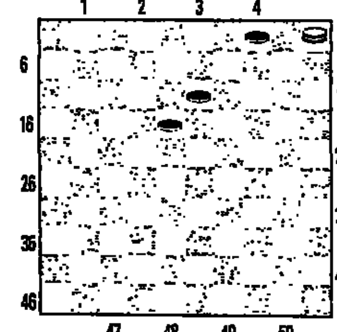
1. ENCHAINE. – 2. AIGRIES (EGRISAI). – 3. ANHYDRE. – 4. IMAMATS. – 5. DINAMES (DEMINAS MEDIANS MEDINAS MENDIAS). – 6. MUETTE. – 7. TELEXER. – 8. RELIEES (LISEREE REELISE). – 9. RAMENEES. – 10. ENSEMBLE. – 11. LOUEUSE. – 12. DECOUSUE. – 13. XYLEMES. – 14. MINUTA (MUTINA). – 15. SACHEM (SCHEMA MACHES MECHAS). – 16. BAISSA (BAISAS BASAIS). – 17. HATELETS (ATHLETES HALETTES). – 18. SANGUIN. – 19. AUREOLE. – 20. TARTISSE (STARIETS...). – 21. CREUSEE (CERUSEE ECUREES RECUSEE RESUCEE). – 22. EPIDERME (DEPRIMEE). – 23. NOMINEE (INNOMEE). – 24. RETUBANT (REBUTANT). – 25. CULANT. – 26. HIMATION, manteau (antiq. gr.). – 27. OBLIGE. – 28. ARAMEENS (AMENERAS EMANERAS). – 29. TELETELS (SELLETTE). – 30. NASSES (SENSAS). – 31. MOUSSANTE (EMOUSSANT). – 32. HUMERALE. – 33. ECHARS (ARCHES CASHER CHERAS CRASHE). – 34. URANEUX (NEURAUX). – 35. SYMETRIE. – 36. GRUTIER (TIGRURE). – 37. ELIMEES. – 38. RESTONS (ROSSENT STERONS TERSONS). – 39. DEMUSELE. – 40. PETITE. – 41. SPARES (ASPRES...). – 42. SISALS (LASSIS LISSAS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

DAMES
N° 547

CAP SUR LA TECHNIQUE
Maîtresse de trois pions

Dans ce nouvel exemple, la dame blanche doit immédiatement contraindre les Noirs à un coup forcé en se plaçant à la case 28. Mais, pour le débutant, commencent alors les difficultés dans cet exercice, classique pour un initié.



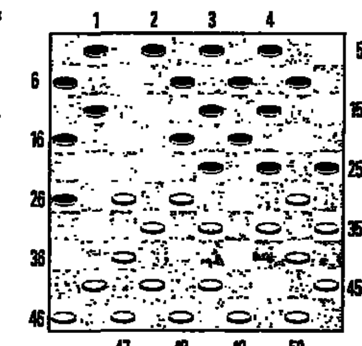
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION [la seule dans cette illustration] : 5-28 (4-9, forcé) 28-37 [la dame peut être placée sur l'une des autres cases de la diagonale 5 à 46, *à l'exception de la case 32*] (18-22, forcé) 37-32 (13-18, forcé) 32-19 !, le gain est maintenant à portée de main du jeune amateur.

1. Si les Noirs jouent (22-27), 19-13, +.
2. Si les Noirs optent pour le sacrifice (9-13), 19×2 puis schéma, à ce stade élémentaire, de gain par attaque à distance 2-7, 7-11, etc.

L'UNIVERS MAGIQUE

Le damiste de première force, conduisant les Blancs, retiendra, *dans la position ci-dessous*, après de très nombreuses minutes de réflexion sous la censure de la pendule, le coup positionnel (stratégique) peut-être le plus fort. Exemples : 42-38 ou 43-38, dans une logique d'occupation de l'« espace » (du « terrain »). Certes, mais le « mieux », ici, réside dans une très recherchée et étonnante combinaison de coup de dame à la case... 5. Ce fut le fait d'armes, au cours du championnat d'URSS, en 1962, du maître Tunev.



Les Blancs damèrent comme suit : 27-21 ! (16×29) 42-38 ! [La capacité à déceler les coups intermédiaires] (23×32) 34×12 (8×17) [si (25×34), résultat final identique], 38×27 (25×34)] 40×20 (14×25) 27-22 (17×28), et suit le parfait « coup droit » 37-31 (26×37) 41×5 !, B + 1 et + ensuite.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 546
N. RISO (1962)

Blancs : pions à 7, 12, 28.
Noirs : pions à 21, 27, 31.

7-2 ! (21-26, forcé) 2-16 ! (27-32, forcé) 16×38 ! (31-37) 12-7 !! [sans doute la « pointe » du vaste florilège stratégique] (37-41, *a*) 7-1 (26-31, *b*, *c*) 1-23 ! (41-47, *d*) 38-15 (47-36, forcé) 23-18 !! [pour certains experts, c'est la « pointe » suprême], et si :

1. (31-37) 15-4, etc., +.
2. (36-47) 18×36, + par « enfermé ».

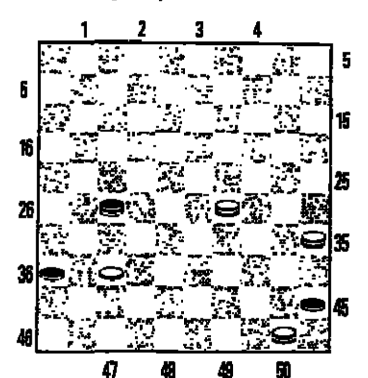
a) (26-31) 7-1 (31-36) 1-23 ! (36 ou 37-41) 38-15 !, etc., +. Autre gain par « enfermé ».

b) (41-46) 1-23, etc., +, la dame noire étant réduite au silence absolu.

c) (41-47) 28-23, etc., +.

d) (31-36 ou 31-37) 38-15, etc., +.

PROBLÈME N° 547
N. RISO (1962)



Les Blancs jouent et gagnent.

Les experts et certains de leurs élèves entreront dans la danse des « ballets Riso ».

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS
N° 1721

SEPTIÈME RONDE DU TOURNOI DE LAS PALMAS (décembre 1996)

Blancs : V. Anand.
Noirs : A. Karpov.
Gambit-D accepté.

1. Cf3	d5	19. Ff4 (l)	Fd6
2. d4	é6	20. Fd3!! (m)	Fa6 (n)
3. ç4	dxç4	21. Fxh7+!	Rxh7
4. é4 (a)	b5 (b)	22. Dh5+	Rg8 (o)
5. a4	ç6 (c)	23. Tb3	Fxé5
6. axb5	çxb5	24. Th3	f6
7. b3	Fb7	25. dxé5 (p)	Dé7 (q)
8. bxç4	Fxé4 (d)	26. Dh7+	Rf7
9. çxb5	Cf6	27. Tg3	Ré8 (r)
10. Fé2	Fé7	28. Txg7	Dé6
11. 0-0	0-0	29. éxf6 (s)	Cç6 (t)
12. Cç3	Fb7	30. Ta1	Rd8 (u)
13. Cé5! (e)	a6 (f)	31. b4!	Fb7
14. Ff3!	Cd5 (g)	32. Tç1	Fa6
15. Cxd5!	éxd5 (h)	33. Ta1 (v)	Fb7
16. Tb1!! (i)	Db6 (j)	34. Td1	Fa6
17. Fé2!	axb5 (k)	35. Db1! (w)	Txf6
18. Txb5	Dç7	36. Fg5	Rç8, abandon (x)

NOTES

a) Les Blancs profitent du non-développement du C-R ennemi en f6, comme dans la variante Borrissenko-Furman : 1. d4, d5 ; 2. ç4, dxç4 ; 3. Cf3, a6 ; 4. é4, b5 ; 5. a4, Fb7 ; 6. b3!, Fxç4 ; 7. Cç3, Fb7 ; 8. axb5, axb5 ; 9. Txa8, Fxa8 ; 10. bxç4, bxç4 ; 11. d5 ou 11. Cé5 avec un clair avantage de position aux Blancs.

b) Après 4..., ç5 ; 5. Fxç4, çxd4 ; 6. Cxd4, Cf6 (6..., a6 ; 7. Fé3 est bon pour les Blancs ; Johner-Rubinstein, Dresde, 1926) ; 7. Cç3, Fç5 ; 8. Fé3, les Blancs sont toujours légèrement mieux (Capablanca-Bogoljubov, Moscou, 1925). Ces petits inconvénients étaient peut-être préférables à la variante dans laquelle s'engage Karpov.

c) Ou 5..., Fb7 ; 6. axb5, Fxé4 ; 7. Fxç4, Fxb1 ; 8. Txb1, Fb4+ ; 9. Ré2! (Osnos-Zavernaev, 1959).

d) Après 8..., bxç4 ; 9. Fxç4, Fxé4 ; 10. 0-0, Cf6 ; 11. Cç3, Fd5 ; 12. Cxd5, Cxd5 ; 13. Cé5, les Blancs ont une belle initiative.

e) Le pion b5 est une épine dans le camp ennemi. Le C-R arrive à point pour renforcer la pression sur la case ç6.

f) Si 13..., Cb-d7 ; 14. Cç6!

g) Après 14..., Fxf3 ; 15. Dxf3 (ou 15. Cxf3, et la faiblesse des cases a6-ç6 subsistent), Dxd4 (si 15..., Cb-d7 ; 16. Cç6, Dé8 ; 17. Txa6) ; 16. Fa3!, Fxa3 ; 17. Txa3, Cb-d7 ; 18. Cxd7 et 19. bxa6.

h) La suite 15..., Fxd5 ; 16. Fxd5, Dxd5 ; 17. Da4! n'est pas non plus plaisante pour les Noirs.

i) La simplicité et la puissance du jeu des Blancs sont impressionnantes.

j) Si 16..., axb5 ; 17. Txb5 menaçant 18. Txb7 et 18. Db3.

k) Sinon le C-D restera toute sa vie en b8.

l) Chaque coup des Blancs est une menace (ici, 20. Cg6).

m) En d3, le F augmente son rayon d'action ! En fait, la supériorité des Blancs est devenue écrasante ; d'autres joueurs renforceraient leur pression sur l'aile-D par Db3 et Tç1. Anand va profiter de la paralysie des Noirs sur l'aile-D pour déclencher, de la façon la plus classique qui soit, une offensive-éclair sur l'aile-R.

n) Rechignant à s'affaiblir par 20..., g6, prêt à donner le pion d5 pour se libérer, probablement fatigué par ses déplacements entre Paris et Las Palmas, ainsi que par sa partie de la veille contre Kasparov, Karpov tente de donner vie à son F-D.

o) Si 21..., Rh8 ; 22. Dh5.

p) Menace 26. Dh7+, Rf7 ; 27. éxf6.

q) Si 25..., fxé5 ; 26. Fxé5. Et si 25..., Fxf1 ; 26. Dh7+, Rf7 ; 27. éxf6.

r) Si 27..., Tg8 ; 28. Dg6+, Rf8 ; 29. éxf6!, Dxf6 (ou 29..., gxf6 ; 30. Dxg8 mat) ; 30 Fd6.

s) Menace 30. Té7+.

t) Enfin, mais trop tard.

u) Que faire ?

v) Gagnant du temps à la pendule.

w) Menace 36. Db6+, etc.

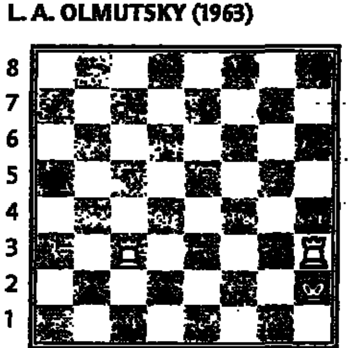
x) Sans attendre 37. Fxf6, Dxf6 ; 38. Tg8+ et 39. Txa8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1720
J. SELMAN (1949)

(Blancs : Rç1, Fa1, Cd4, Pf6. Noirs : Rh8, Té3, Fç8, Pg4.)

1. Cf5!, Té1+ ; 2. Rd2!, Txa1 ; 3. f7, Ta2+ ; 4. Ré1! (et non 4. Ré3, Ta3+ ; 5. Rd2(d4), Td3+! ; ni 5. Rf2(f4), Tf3+), Ta1+ ; 5. Rf2, g3+! ; 6. Ré3!, Ta3+ ; 7. Rf4, Ta4+ ; 8. Rg5, Tg4+! ; 9. Rh6, Tg8 ; 10. Cé7!, Fé6 ; 11. Fxg8=D+, Fxg8 ; 12. Cg6 mat.

ÉTUDE N° 1721
L. A. OLMUTSKY (1963)



Blancs (3) : Rh2, Tç3 et h3.
Noirs (3) : Ra5, Pb2 et d2.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
N° 1717

TROIS TOURS POUR UN GRAND

Il n'est pas nécessaire de tourner autour du pot pour arriver au bon contrat. Le grand chelem du Tournoi de Juan-les-Pins, en 1995, en est la preuve. Il a été déclaré par Franck Multon, qui vient de remporter à Rhodes les X[e] Olympiades avec cinq autres champions français :

Nord : ♠ D V 3 2 ; ♡ A V 10 7 ; ♢ – ; ♣ A R 6 3 2
Ouest : ♠ 6 5 ; ♡ D 6 3 2 ; ♢ 8 7 3 ; ♣ D 7 5 4
Est : ♠ 9 7 ; ♡ 9 5 ; ♢ A R D V 5 2 ; ♣ V 9 8
Sud : ♠ A R 10 8 4 ; ♡ R 8 4 ; ♢ 10 9 6 4 ; ♣ 10

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Multon	Y...	Palau
passe	1 ♣	2 ♢	2 ♠
passe	4 ♢	passe	4 ♡
passe	5 SA	passe	7 ♠

(4 Carreaux était un splinter, et 5 SA, la convention « Joséphine ».)

Ouest ayant entamé le 3 de Carreau (règle de l'attaque de la troisième carte dans la couleur du partenaire), *comment Palau, en Sud, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Réponse

Quand on ne connaît pas les mains adverses (sauf une couleur de six cartes en Est), la première ligne de jeu est de *couper trois Carreaux* et de faire l'impasse à la Dame de Coeur du bon côté. Mais les chances de réussite ne sont alors que de 50 %. On peut également songer à *affranchir le cinquième Trèfle* (en coupant deux fois) si la couleur est répartie 4-3 dans les mains adverses (62 % des cas). Mais il y a heureusement une ligne de jeu qui offre toutes les chances de gagner s'il n'y a pas de singleton à Coeur, c'est *le jeu de double coupe*.

Voici comment Palau a fait *treize* levées : Carreau coupé, As et Roi de Trèfle (défausse 4 de Coeur), Roi de Coeur, 6 de Carreau coupé avec le 3 de Pique, 2 de Trèfle coupé avec le 4 de Pique, 9 de Carreau...

Evidemment, *sur une entame d'atout* (qui n'est pas illogique), la solution la plus simple sera de faire l'impasse à Coeur sur Ouest, car il ne sera plus possible de couper tous les Carreaux.

UNE EXTRAORDINAIRE PRÉCAUTION

« Il y a une trentaine d'années, écrit un lecteur, *quelques donnes extraordinaires ont été publiées dans la chronique du* Monde. *Je ne pense pas, étant donné leur intérêt exceptionnel, qu'il y aurait un inconvénient à les présenter de nouveau pour notre plus grand plaisir. »*

Ce voeu est exaucé avec la fameuse donne de W. Nye qui avait paru les 6 et 13 janvier 1967 avec l'introduction suivante : *« Cette donne remarquable de l'expert Nye a été publiée pour la première fois en 1951 dans l'*European Bridge Review. *Elle aurait sa place dans un tournoi en donnes préparées, où le déclarant, qui ne voit que deux jeux, doit s'efforcer de tout prévoir. »*

Nord : ♠ A 7 5 2 ; ♡ A R ; ♢ A R 5 3 ; ♣ A V 7
Ouest : ♠ R D V 9 ; ♡ D 6 4 ; ♢ 8 7 6 ; ♣ D 9 2
Est : ♠ 10 6 4 3 ; ♡ – ; ♢ D V 10 ; ♣ R 10 8 6 4 3
Sud : ♠ 8 ; ♡ V 10 9 8 7 5 3 2 ; ♢ 9 4 2 ; ♣ 5

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	2 ♣	contre	passe
passe	2 SA	passe	3 ♡
passe	3 SA	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Nord doit ouvrir de « 2 Trèfles », car, avec les deux couleurs de quatre cartes, la main vaut 24 points même sans donner de plus-values aux As et aux Rois. Les autres annonces sont également logiques, notamment le saut à « 5 Coeurs » qui ne peut indiquer qu'une très grande longueur à Coeur.

Philippe Brugnon

Pluie et neige au Sud-Est

L'ANTICYCLONE s'étendant des Iles britanniques à la Russie influence toujours notre pays et ramène beaucoup d'air froid. Plus au sud, une dépression se creuse en Méditerranée ; la couverture nuageuse sera importante sur un petit quart sud-est et elle sera accompagnée de précipitations parfois neigeuses.

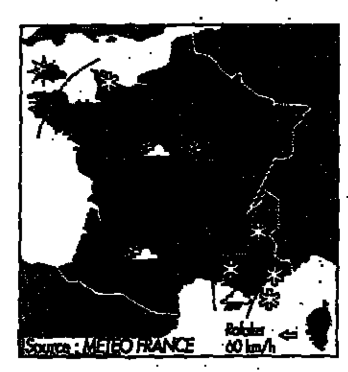
Samedi, sur le Cotentin, la Bretagne et les Pays-de-Loire, le ciel sera très nuageux au lever du jour et quelques averses de neige isolées sur les côtes de la Manche sont encore possibles ; en cours de journée, les nuages seront moins nombreux et le soleil fera de belles apparitions. Sur l'Aquitaine, la région Midi-Pyrénées et le Roussillon, malgré quelques passages de nuages élevés le soleil dominera largement.

Sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Haute-Normandie, l'Ile-de-France, le Centre, la région Poitou-Charentes, le Limousin, la région Champagne-Ardenne, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté, le ciel sera généralement assez nuageux le matin, principalement par nuages moyens et élevés ; l'après-midi, le soleil regagnera du terrain du nord au nord-est.

Sur le Languedoc, l'Auvergne, les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'azur, les nuages seront présents tout au long de la journée ; ils seront parfois accompagnés de précipitations. Sur la côte, elles prendront un caractère de pluie ou de neige ; plus au nord il neigera faiblement, parfois modérément sur les Cévennes. Sur la Corse, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Le vent de nord-est sur les côtes de la Manche et d'est sur la Côte d'azur souffleront jusqu'à 60 km/h.

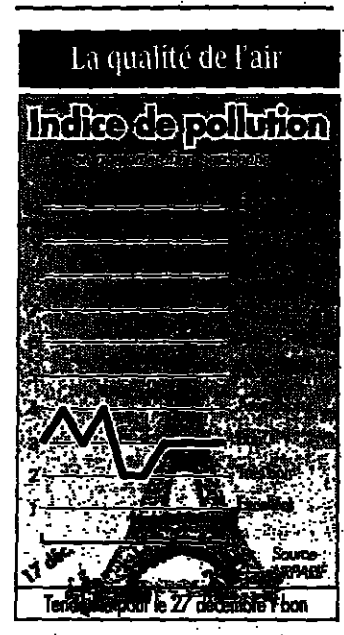
Les températures très froides persistent sur l'ensemble du territoire. Samedi matin, il fera entre −4 et −10 degrés du sud-ouest à l'Auvergne et au nord-est. Du Nord à la Bretagne, il fera généralement entre −2 et −5 degrés ; on aura parfois jusqu'à 2 degrés sur les côtes de la Manche. Sur la Côte d'azur et la Corse, elles varieront entre 2 et 6 degrés. Samedi après-midi, les températures seront généralement comprises entre 1 et −5 degrés d'ouest en est ; elles seront plus élevées sur le pourtour méditerranéen et la Corse, comprises entre 0 et 8 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



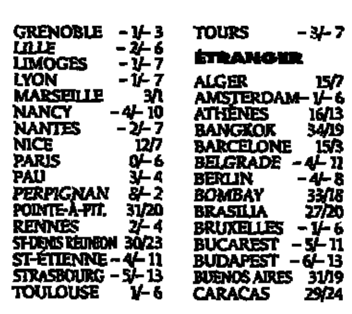
Prévisions pour le 28 décembre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 27 décembre : bon

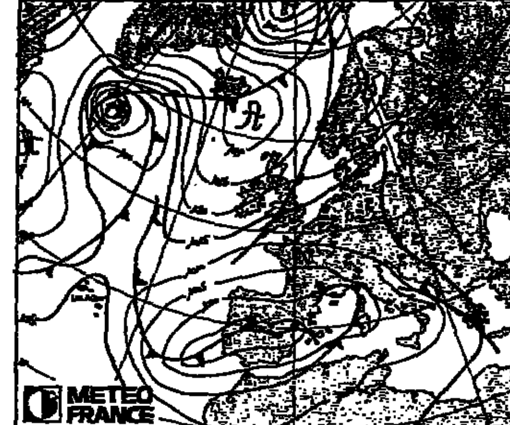





TEMPÉRATURES		GRENOBLE	−1/−3	TOURS	−3/−7	CHICAGO	−9/−13	LISBONNE	13/7	PRETORIA	29/18
du 26 décembre		LILLE	−2/−6	ÉTRANGER		COPENHAGUE	−1/−6	LONDRES	2/−3	RABAT	17/7
maxima/minima		LIMOGES	−1/−7	ALGER	15/7	DAKAR	28/22	LOS ANGELES	16/13	RIO DE JAN.	26/20
FRANCE		LYON	−1/−7	AMSTERDAM	−1/−6	DJAKARTA	30/23	LUXEMBOURG	−4/−10	ROME	6/−3
AJACCIO	10/0	MARSEILLE	3/1	ATHÈNES	16/13	DUBAI	24/14	MADRID	11/−3	SAN FRANC.	11/9
BIARRITZ	4/−4	NANCY	−4/−10	BANGKOK	34/19	DUBLIN	5/3	MARRAKECH	21/7	SANTIAGO	30/15
BORDEAUX	2/−6	NANTES	−2/−7	BARCELONE	15/3	FRANCFORT	−2/−12	MEXICO	18/7	SÉVILLE	14/6
BOURGES	−2/−8	NICE	12/7	BELGRADE	−4/−11	GENÈVE	−3/−7	MILAN	5/−3	ST-PÉTERS.	−15/−15
BREST	5/−4	PARIS	0/−6	BERLIN	−4/−8	HANOÏ	24/15	MONTRÉAL	−11/−13	STOCKHOLM	−5/−5
CAEN	0/−6	PAU	3/−4	BOMBAY	33/18	HELSINKI	−4/−4	MOSCOU	−24/−27	SYDNEY	31/18
CHERBOURG	2/−5	PERPIGNAN	8/−2	BRASILIA	27/20	HONGKONG	24/17	MUNICH	−9/−19	TENERIFE	24/17
CLERMONT-F.	3/−11	POINTE-À-PIT.	31/20	BRUXELLES	−1/−6	ISTANBUL	12/2	NAIROBI	23/13	TOKYO	13/4
DIJON	−2/−9	RENNES	2/−4	BUCAREST	−5/−11	JÉRUSALEM	−/−	NEW DELHI	25/10	TUNIS	14/6
FORT-DE-FR.	30/25	ST-DENIS RÉUNION	30/23	BUDAPEST	−6/−13	KIEV	−9/−21	NEW YORK	1/−2	VARSOVIE	−14/−21
		ST-ÉTIENNE	−4/−11	BUENOS AIRES	31/19	KINSHASA	29/23	PALMA DE M.	17/2	VENISE	3/−4
		STRASBOURG	−5/−13	CARACAS	29/24	LE CAIRE	24/14	PÉKIN	4/−4	VIENNE	−10/−15
		TOULOUSE	1/−6			LIMA	24/19	PRAGUE	−10/−20		

Situation le 27 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 29 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Cocktail Cocteau

CE JEAN COCTEAU... Quel cocktail Cocteau il nous sert, avec *L'Aigle à deux têtes*, au Théâtre Hébertot !

Dans un flot de romantisme hugolien, où une reine parle aux hommes comme Marie Tudor et Lucrèce Borgia, si hautaine et si verbeuse qu'on a envie d'en rire, dans ce Hugo qui dégénère vite en Sardou, avec ce policier menaçant, gonflé de mystères puérils, et ce coup de poignard final, dans le dos de la reine, M. Cocteau a versé deux larmes de Laforgue et d'Elémir Bourges *(Vies imaginaires, Le Crépuscule des dieux)*.

On est, au début, grisé par les mots ; par la voix de violon, scintillante et sanglotante, suave et âpre, d'Edwige Feuillère, sa beauté d'archiduchesse et ses coups d'éventail. Le II choit dans une idéologie politique vraiment surannée ; et dans le panier de ficelles de la *Tosca*. Le III extravague.

Une reine, veuve inconsolable, dans son château tarabiscoté, dîne en grand costume avec le fauteuil vide du roi mort ; elle tend une timbale au fantôme quand un montagnard déboule de la fenêtre. C'est un assassin. Le poète libertaire qui signait Azraël – le nom de l'ange de la mort – un pamphlet lyrique contre la souveraine. Il est blessé. Elle le panse, le domine, l'étourdit, l'enchante, veut qu'il la tue. Car elle souhaite faire de sa vie une tragédie.

Il lui explique que le bonheur du peuple serait un chef-d'oeuvre plus glorieux, moins ruineux que ses châteaux de pain d'épice. Elle le croit, et va gouverner... Mais la police de l'archiduchesse douairière gâte tout. La reine accuse Azraël de trahison, le cravache, l'affole en lui déclarant qu'elle s'est moquée de lui. Il la poignarde. *« Je t'aimais... »* Elle se tourne vers la campagne, montre au peuple son dos hérissé du manche du poignard ; et tombe près d'Azraël, qui s'était empoisonné... Qu'en dites-vous ?

Robert Kemp
(28 décembre 1946.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 26 décembre. Elles nous sont communiquées par l'association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04 ou par minitel 3615 EN MONTAGNE.

Les chiffres indiquent en centimètres la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 78-240 ; Alpe-du-Grand-Serre : 20-80 ; Auris-en-Oisans : 40-100 ; Autrans : 30-80 ; Chamrousse : 40-60 ; Le Collet-d'Allevard : 35-170 ; Les Deux-Alpes : 60-280 ; Lans-en-Vercors : 10-30 ; Méaudre : 20-70 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-90 ; Les Sept-Laux : 20-120 ; Villars-de-Lans : 0-50.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 70-150 ; Les Carroz-d'Araches : 50-230 ; Chamonix : 15-275 ; Chatel : 40-90 ; La Clusaz : 45-250 ; Combloux : 40-140 ; Les Contamines-Mont-Joie : 50-140 ; Flaine : 80-240 ; Les Gets : 50-120 ; Le Grand-Bornand : 30-110 ; Les Houches : 30-160 ; Megève : 55-155 ; Morillon : 15-230 ; Morzine-Avoriaz : 40-150 ; Praz-de-Lys-Sommand : 70-120 ; Praz-sur-Arly : 45-150 ; Saint-Gervais : 58-160 ; Samoëns : 40-250 ; Thollon-les-Mémises : n-c-50.

SAVOIE
Les Aillons : 25-90 ; Les Arcs : 84-200 ; Arèches-Beaufort : 40-165 ; Aussois : 50-100 ; Bonneval-sur-Arc : 90-240 ; Bessans : 90-112 ; Le Corbier : n-c ; Courchevel : n-c-148 ; La Tania : n-c ; Crest-Voland-Cohennoz : 90-110 ; Flumet : 50-120 ; Les Karellis : 60-160 ; Les Menuires : 65-200 ; Saint-Martin-Belleville : 45-200 ; Méribel : 75-160 ; La Norma : 50-200 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-100 ; La Plagne : 100-225 ; La Rosière 1850 : 105-205 ; Saint-François-Longchamp : 40-150 ; Les Saisies : 120-150 ; Tignes : 96-180 ; La Toussuire : 50-100 ; Val-Cenis : 60-180 ; Val-Fréjus : 40-190 ; Val-d'Isère : 80-240 ; Valloire : 40-150 ; Valmeinier : 40-150 ; Valmorel : 65-145 ; Val-Thorens : 160-240.

ALPES-DU-SUD
Auron : 50-170 ; Bévil-les-Launes : 25-30 ; Isola 2000 : 75-160 ; Montgenèvre : 120-250 ; Orcières-Merlette : 50-300 ; Les Orres : n-c ; Pra-Loup : 25-160 ; Puy-Saint-Vincent : 50-260 ; Risoul 1850 : 50-130 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-160 ; Serre-Chevalier : 80-210 ; Superdevoluy : 30-210 ; Valberg : 35-35 ; Val d'Allos/Le Seignus : 75-185 ; Val d'Allos/La Foux : 100-320 ; Vars : 50-130.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 5-85 ; Barreges : n-c ; Cauterets-Lys : 10-90 ; Font-Romeu : 80-120 ; Gourette : 15-110 ; Luz-Ardiden : 45-90 ; La Mongie : 40-70 ; Peyragudes : 15-100 ; Piau-Engaly : 45-130 ; Saint-Lary-Soulan : 60-90 ; Luchon-Superbagnères : nc-60.

AUVERGNE
Le Mont-Dore : 0-15 ; Besse/Super-Besse : n-c ; Super-Lioran : 0.

JURA
Métabief : 04-40 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 30-50 ; Les Rousses : 10-70.

VOSGES
Le Bonhomme : 20-40 ; La Bresse-Hohneck : 20-40 ; Gérardmer : 15-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-15 ; Ventron : 15-35.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 29 décembre

■ **MONTMARTRE**, 10 h 30 (50 F), en haut du funiculaire (Paris autrefois) ; 11 heures (50 F), en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F + 10 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 11 heures et 13 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ **MARAIS** : le quartier juif et ses synagogues (45 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Pavée (Monuments historiques).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LE PANTHÉON** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée côté place du Panthéon (Monuments historiques).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée dans la cour du palais (Paris et son histoire).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (40 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Approche de l'art).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro *Saint-Paul* (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Claude Marti).

PHILATÉLIE

Des timbres à Mayotte

APRÈS quatre-vingt-cinq ans d'interruption, l'île de Mayotte émet de nouveau des timbres. Le 2 janvier 1997 paraîtra une série de dix valeurs à l'effigie de la *Marianne* de Briat surchargées « Mayotte » (0,10, 0,20, 0,50, 1, 2, 2,70, 3,80, 5 et 10 F et timbre sans valeur faciale vendu 3 F). Complétant cet ensemble, deux *créations originales représentent* la fleur d'ylang-ylang (2,70 F) et les armoiries de Mayotte (3 F), dont la devise en swahili, *« Ra hachiri »*, signifie *« Nous sommes vigilants »*. Des raisons budgétaires et politiques motivent ces émissions de timbres, l'île devant être consultée sur son statut en 1999.

Mayotte, officiellement française en 1843, utilise d'abord les timbres des colonies, puis en 1892 apparaissent les timbres au type *Groupe* comportant un cartouche dans lequel est imprimé le nom de la colonie. Trente et une valeurs sont émises jusqu'en 1912, date du rattachement de Mayotte à Madagascar. Les timbres des Comores ont ensuite cours à Mayotte, de 1950 à février 1976, quand l'île – qui a refusé l'indépendance proclamée le 6 juillet 1975 par Mohéli, Anjouan et la Grande-Comore – retrouve les timbres français.



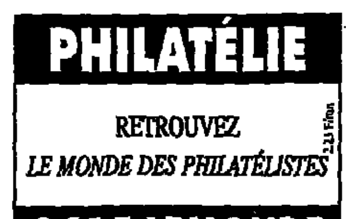
P. J.

★ **Souvenirs philatéliques : Société *mahoraise de philatélie et de* cartophilie, BP 1 000, 97600 Mamoudzou, Mayotte. Il est possible de s'abonner aux nouveautés de Mayotte par correspondance, *auprès du Service philatélique de La* Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.**

EN FILIGRANE

■ **La philatélie en Sorbonne.** Yves-Maxime Danan assure un cycle inédit d'une douzaine de conférences sur le thème « Le timbre reflet et ressort de l'histoire contemporaine et de la vie politique » à l'université interâge Paris-IV-Sorbonne, accessible à tous sans condition d'âge ou de niveau d'études. Au programme : l'apparition du droit de timbre ; le timbre-poste, instrument de la liberté politique de correspondre ; le timbre, instrument de propagande, etc. (360 F les douze cours, clôture des inscriptions le 31 janvier, renseignements : université interâges Paris-IV-Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris. Tél. : 01-40-46-26-19).

■ **Galette des droits de l'homme.** Documentaliste du collège de Mundolsheim (Bas-Rhin), Jean-Claude Vernaelde est à l'origine de la manifestation Galette des droits de l'homme, réalisée à Strasbourg avec un groupe de jeunes, prétexte à envoyer une galette confectionnée par un maître-boulanger dans cinq bases antarctiques. Une exposition philatélique sera organisée avec carte-souvenir et bureau temporaire le 4 janvier, de 13 heures à 18 heures, à la Maison des associations, 1, place des Orphelins à Strasbourg.



ARTS Une exposition et deux livres apportent de nouvelles données et des œuvres inédites pour mieux comprendre l'importance de Jean Hélion. Il fut l'un des principaux abstraits français de la deuxième génération avant d'entreprendre, dès 1936, sous le coup des événements politiques, un lent cheminement vers la figuration. ● CETTE ÉVOLUTION fut longtemps mal comprise et mal acceptée de ses pairs. Son œuvre a fait l'objet de rares expositions dans les galeries comme dans les musées. A sa mort, en 1987, il suscitait encore une réelle méfiance. Aujourd'hui, il n'est plus interdit de regarder Hélion, ni de le lire. ● LETTRES à Queneau, récits autobiographiques, publiés désormais par l'Institut mémoires de l'édition contemporaine, dessins et peintures révèlent un artiste sans cesse préoccupé par son temps et ses contemporains.

La chronique du XX[e] siècle dans les tableaux de Jean Hélion

Depuis sa mort en 1987, le peintre français abstrait de la deuxième génération, qui a choisi de revenir à la figuration, sort du purgatoire de l'oubli. Une exposition et deux livres permettent de mieux comprendre l'importance de cet artiste

JEAN HÉLION, À PERTE DE VUE, Abbaye-aux-Dames, place de la Reine-Mathilde, 14 Caen. Tél. : 02-31-06-98-98. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 février 1997.
« A perte de vue », suivi de « Choses revues », de Jean Hélion, IMEC Editions, 320 p., 250 F ; « Lettres d'Amérique, Correspondance avec Raymond Queneau 1934-1967 », IMEC Editions, 184 p., 120 F.

CAEN
de notre envoyé spécial

Il est des noms propres dont la présence dans une biographie, dans une correspondance, a valeur d'indice. Il ne suffit pas qu'ils soient là pour que soit prouvée la qualité de celui qui s'y réfère. Mais qu'ils y soient – le plus tôt possible – signale une curiosité, une exigence intellectuelle, le refus des lieux communs et des cultes faciles. Il en est ainsi, dans l'entre-deux-guerres, de noms tels que Artaud, Bataille, Klee, Leiris, Masson, Picasso. A l'exception du dernier cité, il s'agissait alors d'écrivains et de peintres dont la notoriété n'excédait pas un cercle assez étroit ou – autre métaphore – les limites d'un réseau peu développé.

Le 23 juin 1937, dans une lettre, Jean Hélion discute avec son correspondant, Raymond Queneau, de la création d'une revue, *Volontés*. Il se méfie de Le Corbusier, *« homme de pas mal de sauces très vulgarisées »*. Il propose Henry Miller et Michel Leiris – *« que je connais peu, mais dont j'aime l'intégrité »*, écrit-il. Le 26 décembre 1938, pour Queneau encore, il commente la Déclaration du Collège de sociologie sur la crise internationale : *« Effort de constater la vérité dont, merde, on nous a trop privés. »* Il souhaite que Bataille et Caillois rejoignent la rédaction de *Volontés*. Il souhaite aussi que la revue demande des illustrations à Léger, à Gonzalez, à Hartung. A chaque fois, il voit juste. Or il voit de loin : ces lettres ont été écrites à Rockbridge Baths, Virginie, où Hélion séjourne et travaille de 1937 à la mobilisation. Il ne s'abuse pas non plus sur la situation politique en Europe, qu'il observe avec accablement aller vers la guerre.

Or cette période est aussi, pour lui, celle d'une révolution picturale. Estimé pour ses compositions géométriques, reconnu par Kandinsky et Moholy-Nagy, Hélion apparaît jusqu'alors comme l'un des principaux peintres abstraits de la deuxième génération, celle qui doit succéder aux fondateurs. Sa place dans l'histoire semble déjà acquise. Il ne l'ignore pas, mais il refuse de s'en tenir là.

A Queneau, tout en lui demandant le secret, il confie que ses tableaux récents *« sont des organismes en transformation vers la vie, apparences comprises »*. *« Au lieu d'une peinture orgueilleusement cantonnée dans les solitudes »*, il veut *« une peinture reconnaissable, sans distorsions, claire et pourtant pleine de mystères abstraits »*. Il veut reconstruire une représentation du monde réel fondée sur les principes de composition et le chromatisme dont il a vérifié la pertinence dans ses exercices non figuratifs. Que cette volonté lui soit venue à partir de 1936, qu'il l'ait expliquée d'abord au romancier et poète Queneau, ces faits ne sont pas anodins. Ils suggèrent que la peinture d'Hélion évolue aussi sous le coup des événements historiques et qu'elle ne demeure pas indifférente à ce qui s'écrit et se pense alors. Autant dire donc que toute analyse strictement formelle de son œuvre ne peut que l'appauvrir. La publication des lettres à Queneau n'en est que plus instructive.

D.R.

« La Supercherie jaune », 1970, acrylique sur toile, 114 × 195.

AU PREMIER RANG

Elle s'inscrit dans une suite cohérente d'actions, à l'origine desquelles se trouve l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine). Ces actions – deux livres et une exposition – contribuent à mettre Hélion à sa vraie place parmi les peintres français du XX[e] siècle : au premier rang. Pendant plusieurs décennies, le conformisme avant-gardiste l'a tenu pour un renégat, parce qu'il a abandonné l'asbtraction pour ce qu'il appelait un *« naturalisme »*. Longtemps, les expositions ont été rares et les galeries réticentes, pour ne rien dire des musées, plus timorés encore. Quand Hélion est mort, en 1987, il ne bénéficiait encore que d'un intérêt teinté de méfiance : il n'était pas dans le sens officiel de l'histoire. Aujourd'hui, il n'est plus interdit de regarder Hélion, ni de le lire. Pour le regarder, il convient de se rendre à Caen, où une exposition réunit une foule d'œuvres et de documents inédits prêtés pour l'essentiel par la veuve et les deux fils du peintre. Les archives racontent une vie traversée par de nombreux voyages et des épisodes romanesques – une évasion de Poméranie en 1942, où il était prisonnier de guerre, la fuite hors d'Allemagne, puis hors de France jusqu'aux Etats-Unis.

Photographies, lettres, cartes postales, coupures de presse, affiches, notes manuscrites : rien ne manque. A les consulter, il apparaît clairement que, de son retour à Paris, en 1945, jusqu'à la fin des années 60, Hélion a été tenu à l'écart par la critique, n'ayant pour se réconforter que le soutien amical de Miro et de Calder ou celui, condescendant, de Dubuffet. Il y a là une masse énorme d'éléments dont l'étude permet de préciser bien des points d'histoire et incite à réécrire la chronique de la vie artistique parisienne. Nombre d'entre eux figurent du reste dans *A perte de vue* et *Choses revues*, deux récits autobiographiques qu'Hélion entreprit de dicter à partir de 1983, quand la cécité le força à quitter l'atelier. Ils sont, comme la correspondance avec Queneau, publiés par l'IMEC et complètent les *Mémoires de la chambre jaune*, parus il y a deux ans (Editions de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts), et le monumental *Journal d'un peintre* (Maeght Editions, 1992).

Les plus captivantes de ces pièces pour une autobiographie fragmentée ne sont cependant pas à déchiffrer, mais à regarder : ce sont les pages des carnets de croquis dont Hélion a fait grand usage dès les années 30. Sur une petite feuille, à l'encre ou au crayon, un dessin affirme une forme – peu importe en la circonstance qu'elle soit ou ne soit pas abstraite.

EXISTENCE AUTONOME

Cette forme se définit d'abord par des lignes, que complètent des indications de volume et, parfois, de couleurs. Elle prend possession de l'espace avec une force d'évidence difficilement explicable. Elle est là, voilà tout. Elle tient. Elle impose sa présence. Tel est l'un des signes distinctifs de l'oeuvre d'Hélion, qui s'accuse à mesure que la figuration l'emporte. Un corps nu, un chapeau, un fruit deviennent des solides vivement colorés, placés dans une lumière égale et forte qui accentue détails et reliefs. Chacun se trouve doué d'une existence autonome. De là le scandale sans doute : non seulement ce peintre figure êtres et choses, mais il les magnifie. Il ne se contente pas d'allusions ni d'ellipses, comme Fautrier à la même époque. Il ne cherche pas des stylisations élégantes.

Son art est de l'ordre de l'inventaire et de la description, sans omissions, sans équivoques. Il ne manque rien à l'anatomie de ses femmes renversées ou assises – et rien non plus à ses natures mortes ménagères. Au fur et à mesure que s'enrichit son vocabulaire, il s'attache à des sujets plus complexes, parfois symboliques. Il peint la prospérité des marchés aux légumes, le drame d'un accident de la circulation – la voiture a renversé une statue en heurtant son socle –, et le plaisir au jardin du Luxembourg. Il peint les cortèges de mai 68, les drapeaux, les barricades qu'il voyait de ses fenêtres, rue Michelet. De temps en temps, comme autant de jalons, il dessine et peint des autoportraits. Ils sont parmi les plus intenses du siècle.

Philippe Dagen

Une lettre à Raymond Queneau, en 1936

En 1936, de New York, Hélion écrit à Queneau son diagnostic politique : *« De loin, la France me paraît plus tragiquement acculée que jamais et si faible dans sa politique extérieure que j'ai envie de crier à la noyade. J'espère que petit à petit je vais me désintéresser de cela, mais ce n'est pas sûr. Je m'aperçois, ici, combien je tiens à mon pays, ou plutôt combien j'ai plus de sens par rapport à lui qu'à l'Amérique, combien mon effort est plus clair par rapport à sa décadence et à ses frissons que par rapport à la grosse masse violente, confuse, surmusclée et pas mûre de l'Amérique, même si j'ai grand besoin de me retremper, ici, dans une atmosphère de jeunesse, de confiance et de force. Et je me révolte de voir grandir l'influence arbitraire, la tendance de gouvernement totalitaire venue d'Hitler et de Mussolini (...). Si ça continue encore deux ou trois ans, nous deviendrons une colonie dans la zone d'influence germanique. »*

Les témoignages picturaux de la Grande Dépression aux Etats-Unis

L'AMÉRIQUE DE LA DÉPRESSION, Artistes engagés des années 30, Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7[e]. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures, fermé dimanche et jours fériés. Jusqu'au 22 février 1997.

American Gothic est le tableau le plus connu de la peinture américaine de l'entre-deux-guerres. Grant Wood y a représenté, dans un style strictement naturaliste, cadrés de près, un fermier et son épouse, devant leur ferme. Il tient à la main une fourche et tous deux, l'œil sévère, le visage fermé, semblent considérer avec désapprobation le peintre devant lequel ils posent malgré eux. Tout y est : le puritanisme, la province traditionaliste, une vie honnête et laborieuse.

Quelques années plus tard, une artiste nommée Riva Helfond, moins célèbre assurément que Grant Wood, a répliqué à *American Gothic* par une lithographie, *Le Mineur et sa femme*. La composition de l'image est identique, mais un paysage de chevalements et d'usines remplace la grange. Les expressions ne diffèrent pas moins. Elles avouent le malheur, la lassitude, la peur. La main se crispe, le poing se ferme. Il n'est plus question d'hygiène, de propriété privée et de moralité publique, mais de chômage et de misère. L'antagonisme est explicite : il oppose deux Amériques et deux manières inconciliables de les représenter. La première, celle de Wood, figure depuis longtemps dans les musées et les histoires de l'art. L'autre n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucune présentation en France, à l'exception de quelques eaux-fortes d'Edward Hopper.

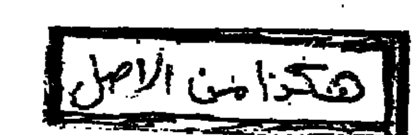
Mais Hopper, si grand soit-il, n'apparaît ici que comme l'un des membres d'un courant qui a grossi à mesure que les effets de la crise économique de 1929 se faisaient plus sensibles, plus visibles. Une iconographie du monde ouvrier s'est alors développée, qui se divise à peu près en trois chapitres, le travail, le chômage, la grève. Par la lithographie et la gravure sur bois, elle se diffuse largement, plus largement du moins qu'elle ne se répandrait par la peinture à l'huile. Très réalistes – dans le cas des lithographies – ou plus stylisées – dans le cas des bois –, ces images procèdent à l'inventaire des industries les plus dangereuses et des lieux les plus inquiétants, fonderies éclairées par les jets de métal, raffineries aux énormes conduits boulonnés, ateliers de construction mécanique, mines de charbon et de cuivre. Chaque fois, l'homme paraît ridiculement petit parmi les poutres d'acier, les câbles, les silos, les cheminées. Le clair-obscur, durement contrasté, accentue le tragique de la scène et annonce un accident – explosion dans une galerie, chute ou blessure. Un squelette symbolique se promène, une lampe à la main, parmi des cadavres de mineurs dans une galerie effondrée.

PROTESTATIONS

Un autre squelette, coiffé d'un bonnet de grenadier, conduit le cortège des industriels de l'armement. La soupe populaire, dans une autre lithographie, est distribuée à des mendiants à têtes de mort. La volonté de protestation est si forte qu'elle incite l'artiste à user de mises en scène simples, d'allégories très explicites, conventionnelles parfois. On songe aux caricatures de la presse anarchiste française et des journaux satiriques allemands dans les années 20. On songe aussi quelquefois – ce ne sont pas les œuvres les plus intéressantes de l'exposition – à l'imagerie réaliste-socialiste, oscillant en misérabilisme et héroïsme prolétarien. Harry Gottlieb, Herman Volz, Hugo Gellert, Harry Strenberg, Chet Lamore, Riva Helfond et jusqu'à Thomas Benton veulent frapper, indigner, entraîner. Ils n'y parviennent pas quand ils abusent du schématisme et du pathos, quand ils tombent dans le stéréotype et sacrifient la vraisemblance à l'éloquence. Une photographie de Dorothea Lange ou de Walker Evans, apparemment neutre, est plus efficace.

Si intéressante soit l'exposition parce qu'elle révèle des artistes absolument inconnus et ajoute à l'histoire sociale des Etats-Unis, elle souffre de cet excès de démonstration. La cause la plus juste ne gagne rien à être défendue avec emphase. Les œuvres qui se dégagent du nombre ne sont ni les plus violentes, ni les plus farouchement engagées, mais celles qui procèdent par suggestion, sous-entendu, métonymie ou métaphore. La meilleure des visions industrielles n'est pas la mieux remplie de tubes, fils, terrils, poteaux et tuyauteries, mais *Le Gazomètre*, de Willima Schwartz, représentation approximative mais rythmée et expressionniste. A moins qu'il ne s'agisse de l'une des lithographies de Louis Lozowick, artiste équivoque, plus proche de l'exaltation naïve de la modernité technique que de la condamnation de ses méfaits. Ses panoramas inhabités rappellent, pour les plus réussis d'entre eux, Mario Sironi, poète des terrains vagues et des hangars abandonnés.

Ph. D.



L'Institut français d'Amérique latine menacé de démantèlement

L'existence de l'IFAL, à Mexico, serait affectée par le projet d'un Centre de ressources sur la France contemporaine dont l'ouverture est prévue en 1988. Les tenants et les opposants du projet du Quai d'Orsay s'affrontent

Créé en 1944, l'Institut français d'Amérique latine (IFAL) pourrait être démantelé afin de *« moderniser le dispositif culturel français »*. Les rayons du fonds de bibliothèque ont déjà été en partie *« désherbés »*, selon les termes de l'historien Jean Meyer, de *« tous les livres non prêtés au cours des cinq dernières années ainsi que de ceux qui ne traitent pas de la France contemporaine »*, comme le préconisent les instructions officielles. En 1998 devrait être inauguré un Centre de ressources sur la France contemporaine, où seraient développées les techniques de consultation en vogue actuellement par CD-ROM ou sur le réseau Internet. L'ambassadeur de France à Mexico, Bruno Delaye, défend la modernité du projet du Quai d'Orsay. Les opposants considèrent que les institutions doivent rester séparées entre technologie et grandeur culturelle.

MEXICO
de notre correspondant

Les « mexicanistes » des deux rives de l'Atlantique sont en émoi : ils soupçonnent la « bureaucratie parisienne » et son relais diplomatique au Mexique de vouloir démanteler l'Institut français d'Amérique latine, (IFAL) créé en 1944, sous prétexte de *« moderniser le dispositif culturel français »*. La première étape est déjà engagée. Le Quai d'Orsay a décidé de réduire de moitié le fonds de la bibliothèque de l'IFAL (près de quarante mille ouvrages) avant de la transférer dans les anciens locaux de l'ambassade, où sera inauguré, en 1998, un Centre de ressources sur la France contemporaine, plus conforme au slogan désormais en vogue pour affirmer le contenu commercial de la politique culturelle : *« La France, c'est Balzac, mais c'est aussi Matra. »*

L'historien Jean Meyer montre les rayons en partie *« désherbés »* par la spécialiste envoyée par Paris en juillet pour enlever *« les ouvrages contre-productifs pour l'image de la France »*. Jean Meyer ne décolère pas. *« Selon les critères officiels,* dit-il, *tous les livres non prêtés au cours des cinq dernières années ainsi que ceux qui ne traitent pas de la France contemporaine doivent être automatiquement éliminés. Il faut donc se débarrasser de* l'Histoire de la Révolution française *de Jules Michelet, des livres d'Hélène Carrère d'Encausse sur la Russie et, plus grave, des dizaines de collections de revues, un véritable trésor !, qui inclut* Les Annales *et* Les Temps modernes *depuis 1945 mais aussi* Esprit, *la* NRF, *et* Le Monde *depuis 1964. »*

L'envoi au pilon du *Journal officiel*, qui occupe 25 mètres de rayons, ne soulève en revanche aucune protestation : il sera désormais accessible en CD-ROM, la nouvelle panacée, qui, avec Internet, est censée résoudre tous les problèmes d'espace dans le futur Centre de ressources sur la France contemporaine, où les usagers auront accès à quelque vingt mille documents imprimés et télématiques.

CIBLER LES PUBLICS

« Il n'est pas question de détruire les livres de l'IFAL, rétorque le directeur du Centre scientifique et technique (CST), Jean-Pierre Tihay, chargé de mener à bien le projet. *Les ouvrages périmés et les collections de revues seront affectés à d'autres bibliothèques, où les Mexicains auront facilement accès. Contrairement à l'IFAL, qui est une bibliothèque universitaire classique destinée à une élite, le Centre de ressources offrira une gamme de services beaucoup plus large selon le modèle des médiathèques d'Issy-les-Moulineaux, d'Orléans, ou de l'Institut franco-japonais de Tokyo, qui a été totalement réorganisé. »*

La mission de cibler les publics et de savoir ce qu'ils veulent a été confiée à deux Mexicains francophiles, l'écrivain Alberto Ruy Sanchez et le chirurgien Iz Lamache ; ils devront remettre leur rapport en juin 1997. *« S'il s'agit de conserver l'IFAL tel qu'il est, on est condamnés à une mort certaine parce que les modes de consommation culturelle ont beaucoup changé,* explique l'ambassadeur de France à Mexico, Bruno Delaye. *Ça n'a plus de sens de séparer la technologie du culturel et ça ne serait pas rationnel sur le plan budgétaire de maintenir la dispersion actuelle du dispositif français à Mexico. »* L'IFAL, le CST et un café-librairie – qu'adviendra-t-il de la belle librairie française qui vient d'ouvrir ses portes dans un quartier voisin ? – seront regroupés dans l'ancienne ambassade, une spacieuse villa du XIXᵉ siècle du centre-ville (les quatre Alliances françaises de Mexico et le Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA) ne seront pas directement affectés par les changements).

Bruno Delaye, qui défend le projet avec son franc-parler habituel, veut *« montrer que la France n'est pas seulement un pays de culture boîte-de-conserve-musée-sous-cloche, c'est-à-dire les châteaux de la Loire, Victor Hugo et les vins de Bordeaux, mais aussi un pays de création et d'invention dans les domaines culturel et technologique. Il faut montrer que nous utilisons la conception assistée par ordinateur dans nos installations et que nous sommes aussi bons dans ce domaine que beaucoup d'ateliers de Californie. »*

Les professeurs François Chevalier et Georges Couffignal, qui ont tous deux dirigé l'IFAL (1949-1962 pour le premier et 1982-1986 pour le second) avant de retourner à l'enseignement universitaire en France, ont entrepris une offensive épistolaire contre le projet du Quai d'Orsay. Convaincus que l'IFAL ne survivrait pas au déménagement de sa bibliothèque, ils demandent au ministre de maintenir la séparation entre *« un Centre de ressources montrant la France productrice de technologies sophistiquées (...) et un autre établissement montrant la richesse et la diversité de la production culturelle française »*. L'IFAL dispose d'un fonds de 12 millions de francs légués par un généreux mécène, Marcel Barbier, et s'autofinance à près de 85 % grâce aux cours de français donnés par une soixantaine de professeurs à quelque mille sept cents étudiants.

Or le legs Barbier a précisément été affecté... au réaménagement des locaux de l'ancienne ambassade pour y installer le Centre de ressources. L'IFAL financerait donc sa propre disparition ? *« Absolument pas !*, répond Bruno Delaye. *Il n'y aura pas démembrement, mais plutôt un IFAL revivifié et modernisé, avec un déménagement en deux tranches : d'abord la bibliothèque, en 1998, et ensuite les cours de langue. »* Pour la seconde phase, il est prévu de construire, après l'an 2000, un bâtiment sur un terrain jouxtant l'ancienne ambassade. Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, rappelle l'ambassadeur, s'est engagé, lors de sa visite au Mexique en juin, à mener à bien cette seconde phase. Les adversaires du projet restent sceptiques : l'investissement est évalué à 40 millions de francs.

Bertrand de la Grange

Le palmarès de l'Académie du jazz

PRÉSIDÉE par le producteur de radio Claude Carrière, l'Académie du jazz vient de rendre public son palmarès, qui récompense chaque année des musiciens, des productions discographiques et des écrits sur le jazz.

Treize prix ont été décernés : Prix Django-Reinhardt au batteur Simon Goubert ; Prix Sidney-Bechet à Philippe Milanta ; Prix du meilleur disque au saxophoniste Joe Henderson pour *Big Band* (Verve/Polygram) ; Prix Boris-Vian du meilleur disque enregistré par un musicien français à l'ONJ, dirigé par Laurent Cugny, pour *Reminiscing* (Verve/Polygram) ; Prix Bobby-Jaspar du musicien européen récompensé pour son œuvre au batteur Aldo Romano ; Prix de la meilleure réédition ou du meilleur inédit pour *The Complete Pacific Recordings of the Gerry Mulligan Quartet with Chet Baker* (Pacific Jazz/EMI) ; Prix Fats-Waller de la meilleure nouveauté ou réédition, classique ou traditionnelle ex aequo pour *Bix Beiderbecke Complete Edition* (Masters of Jazz/Media 7) et pour *Art Tatum, the 20th Century Piano Genius* (Verve/Polygram) ; Prix Billie-Holiday de la meilleure nouveauté vocale à la chanteuse Dianne Reeves pour *The Great Encounter* (Blue Note/EMI) ; Prix Big-Bill-Bronzy du meilleur disque de blues à l'harmoniciste et chanteur Junior Wells pour *Come on in this House* (Telarc/TMS) ; Prix Otis-Redding du meilleur disque de rhythm and blues/soul à Ray Charles pour *Berlin 1962* (Pablo/WEA) ; Prix Mahalia-Jackson du meilleur disque de gospel à la chanteuse Liz McComb pour *Time is Now* (Back to blues/Media 7) ; Prix Charles-Delaunay du meilleur livre au pianiste et compositeur Laurent de Wilde pour *Monk* (éd. L'Arpenteur/Gallimard). L'Académie du jazz est composée de trente-quatre membres, journalistes et chroniqueurs dans la presse ou à la radio et de photographes.

Quand Offenbach brocardait Verdi

LE MARIAGE AUX LANTERNES ; M. CHOUFLEURI RESTERA CHEZ LUI, de Jacques Offenbach, avec Jaël Azzaretti (Ernestine), François-Nicolas Geslot (Guillot, Babylas), Patricia Fernandez (Denise, Peterman), Frédéric Gonçalvès (Choufleuri)... Alain Ménard (flûte), Philippe Costarini (clarinette), Jean-Charles Capon (violoncelle), Ariane Jacob, Graham Lilly (piano), Sylvia Kurz (mise en scène). OPÉRA-COMIQUE, 5, rue Favart, Paris 2ᵉ. Mᵒ Richelieu-Drouot. Le 28 décembre, à 19 h 30 ; le 29, à 16 heures ; le 31 à 16 heures et 21 heures. Tél. : 01-42-44-45-46. De 35 F à 250 F.

M. Choufleuri ressemble à Bernard Tapie. Ce soir, il reste chez lui – expression chic 1860 pour dire qu'il y reçoit – et offre à ses invités le *must* du moment, un concert italien. Le mérite est grand : c'est cher et il a horreur de la musique. Mais, patatras, les chanteurs italiens se décommandent. Mˡˡᵉ Ernestine Choufleuri et son amoureux, le musicien Babylas, les remplacent au pied levé, avec Choufleuri lui-même, déguisé... Avec cet argument ténu comme une bulle de savon, Jacques Offenbach réussit une petite pièce *« charmante et complète »*, comme chanteront les invités au finale. Les parvenus façon Labiche ne sont pas seuls égratignés : Offenbach ridiculise par un pastiche musical éblouissant son contemporain Verdi, avec un trio père-fille-amant comme le grand Giuseppe ne manquait jamais d'en truffer ses opéras. Le public rit de bon cœur.

La toute jeune troupe de l'Opéra-Comique, huit chanteurs joliment accompagnés par quatre instrumentistes et un chef, s'est visiblement amusée à monter ces *Folies Offenbach*, deux piécettes de quarante minutes chacune, *Le Mariage aux lanternes*, fantaisie dans le style villageois pratiquement jamais jouée, et ce *M. Choufleuri restera chez lui*. Quasi « mozartienne », la première pièce donne l'occasion à Offenbach de deux petits morceaux de bravoure, la présentation des danses villageoises des plus classiques aux plus « modernes », et le ravissant quatuor de l'« angelus ».

On pardonne une ou deux petites imperfections vocales puisque l'ensemble est de bonne facture, la mise en scène entraînante et le message du bon Jacques déculpabilisant : l'opéra, ce n'est pas si sérieux que ça.

Sophie Gherardi

Juliette, chanteuse étourdissante

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 4, rue Félibien, Paris 6ᵉ. Mᵒ Mabillon. 20 h 30 les 27 et 28 ; 16 heures, le 29. Tél. : 01-43-25-92-00. Tournée française à partir de janvier.

Des seins comme des obus, pointés avec arrogance, des seins au garde-à-vous, artificiellement gonflés sous un corset coquin. Mains sur les hanches, bien campée sur ses jambes, Juliette en impose. Elle explose de présence, de formes et de voix généreuses. Sur une musique martiale, elle attaque la soirée avec *Rimes féminines*, la chanson-titre de son dernier album (Scalen Disc) dont l'essentiel est repris durant les concerts à l'Auditorium Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Enumérant la liste de ses héros féminins, elle cite pêle-mêle Clara Zetkin, Anaïs Nin, Greta Garbo, Camille Claudel, Louise Michel, Colette, Mistinguett et une multitude de femmes célèbres. L'Ensemble orchestral des Hauts-de-Seine, présent sur l'album et lors du tour de chant en avril à la Cité de la Musique, n'a pas été convié. Ce choix d'accompagnement musical allégé a le mérite de laisser plus de place au travail remarquable du trio qui l'accompagne (Didier Goret, Bruno Grare et Franck Steckar, aux piano, synthés, percussions, melodica et trombone).

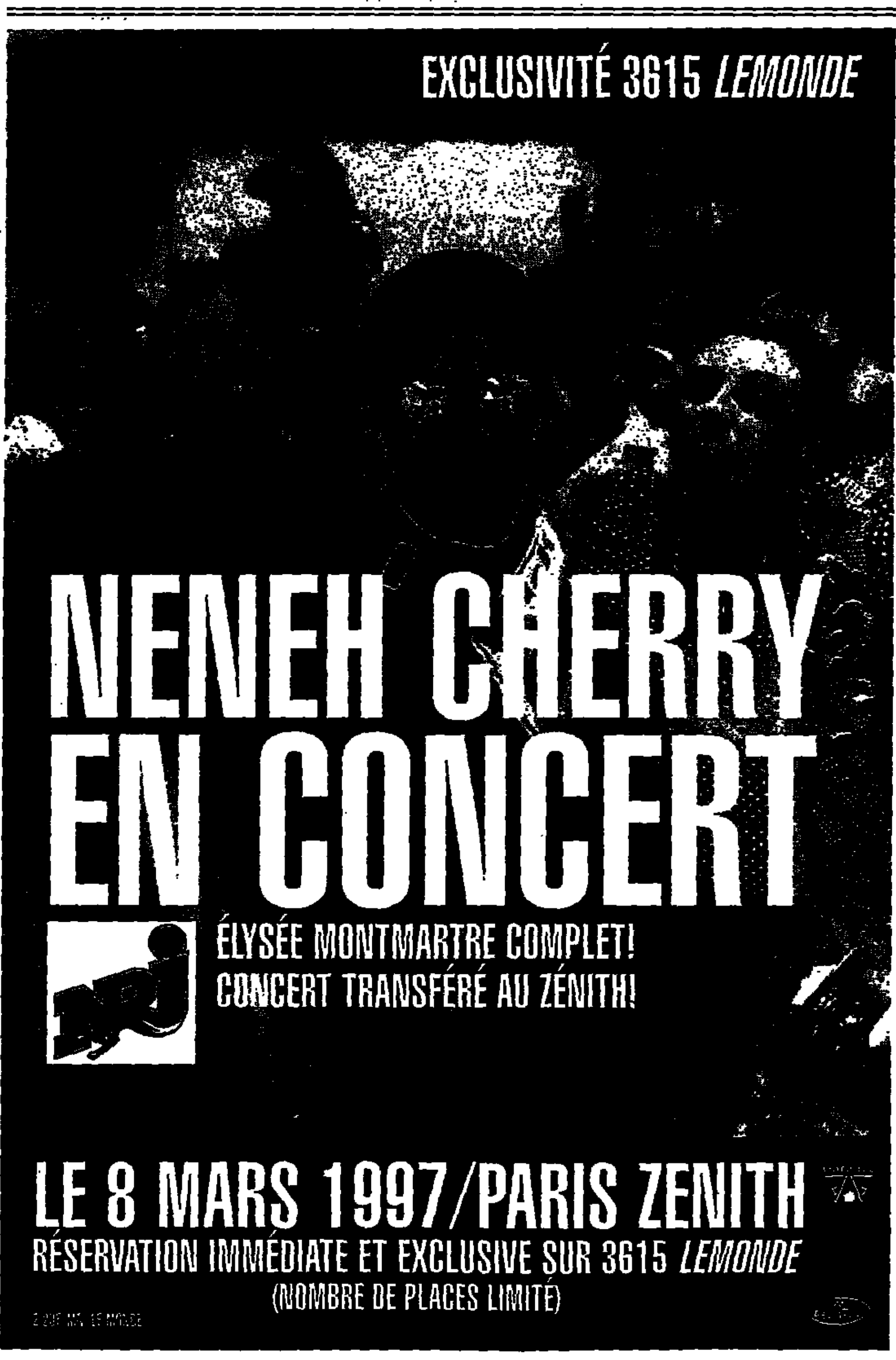
FIGURES SINGULIÈRES

Juliette gère sa petite bande à la baguette. Elle prend un malin plaisir à provoquer le public, arrogante et le verbe abrupt. Gare à celui qui n'applaudit pas ou l'interpelle entre les chansons, des portraits de femmes auxquels elle donne du souffle et de la chair. Des figures singulières, nées sous la plume aux mots troubles et cruels de Pierre Philippe, qui fut longtemps le parolier attitré de Jean Guidoni, auquel Juliette voue une grande admiration. Sur scène défilent une clocharde pathétique *(La Belle Abbesse)*, des furies perverses *(Tueuses)*, une tenancière de bordel où les pensionnaires sont des hommes *(Remontrances)* ou encore une insupportable gamine virtuose *(La Petite Fille au piano)*. Des personnages sulfureux dans la peau desquels Juliette se glisse avec délectation et sans retenue. Pendant les intermèdes, la chanteuse raconte des histoires, joue de l'ambiguïté, tour à tour maîtresse femme, garçon manqué ou sale gosse.

Parfois philosophe *(« Il faut manipuler les regrets avec délicatesse », « On est parfois trop confortablement installé dans les certitudes »)*, Juliette est surtout drôle, même si de temps en temps elle frôle la vulgarité. Excessive, démonstrative, elle ne ménage pas ses effets, arpente la scène, tombe la veste, dévoilant au passage un tatouage, se roule sur le sol, voluptueuse et gourmande.

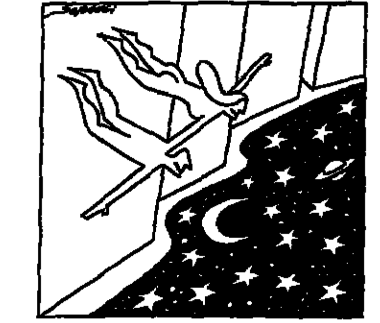
Envahissante, Juliette ? Pas vraiment. La dame sait aussi se montrer sobre, bouleversante d'émotion retenue dans *La Berceuse pour Carlito*, dédiée à Gardel, ou dans *L'Amour en pointillé*, à propos d'une femme obscure – Toulousaine comme elle –, qui servit de modèle au peintre Degas. Née à Paris, le 25 septembre 1962, c'est dans les pianos-bars de Toulouse que Juliette commença de se faire la voix. Découverte au Printemps de Bourges en 1986, elle sortit son premier album *Que Tal* (Scalen Disc) en 1991. Suivirent ensuite *Irrésistible*, puis *Juliette chante aux Halles*, puis *Rimes féminines* en février. Des albums révélant une interprète doublée d'une compositrice héritière des chanteuses réalistes (elle reprend parfois Marianne Oswald) et qui n'est jamais aussi convaincante que lorsqu'elle s'empare de la scène.

Patrick Labesse



Chirurgie esthétique pour Coppélia

Reprise à Villeurbanne du ballet métamorphosé en 1993 par Maguy Marin



LE THÈME de la poupée qui désobéit à son maître transposé dans le monde d'aujourd'hui : Coppélia ne porte plus de tresses ni de joli tablier brodé, mais des fourreaux écarlates, des cheveux platine à la Marilyn Monroe. Maguy Marin a multiplié son héroïne sous les traits de plusieurs danseuses, créant ainsi une bande de bombes sexuelles. Le fantasme masculin d'une femme qui serait docile, tout en étant un fantasme incarné, va être pulvérisé. Les poupées savent dire « non », s'affichent sexy, mais pas pour qu'on les touchent. Il n'y a que les messieurs pour ne pas comprendre l'évidence du message. Après un *Cendrillon* où tous les personnages avaient le même physique de poupées gonflables, la chorégraphe nettoie à nouveau les clichés. Elle a le talent pour réussir ces entreprises délicates sans sombrer dans le ridicule.

★ Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69100 Villeurbanne. 20 h 30, jusqu'au 31 décembre ; 17 heures, le 29. Tél. : 04-72-00-45-45. De 95 F à 170 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Ensemble Les Dessus indiscrets
Un joli nom bien dans la manière friponne de l'Ancien Régime pour un groupe de musique ancienne qui joue de la musique sérieuse. Œuvres de Bach, Muffat, Corelli et Leclair.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 17 heures, le 28. Tél. : 01-34-51-36-46. 100 F.

« L'Ecole de Paris » à l'Unesco
Pour marquer la fin de l'année de son cinquantenaire, l'Unesco accueille un hommage à l'école de Paris. Inventé pour saluer ceux qui avaient contribué au renouvellement de la création pendant la seconde guerre mondiale, renforcé pour réaffirmer le rôle de Paris comme capitale des arts, enfin conforté face à « l'adversité » de l'école de New York, le terme d'école de Paris ne désigne-t-il pas avant tout l'ensemble cosmopolite des artistes qui ont vécu entre Montmartre, Montparnasse et Saint-Germain-des-Prés ? L'exposition en a réuni cent venus de vingt-cinq pays. Jean Bazaine, le vieux maître de l'abstraction préférée des années 50, est parmi eux.
1945-1975 : 100 peintres vivant à Paris. Maison de l'Unesco, salle des Pas-perdus, 7 place Fontenoy, Paris 7e. Mo Ségur. De 10 heures à 19 heures, les 27 et 28. Tél. : 01-45-68-07-77.

The Orient Express Moving Schnorers
Sept instrumentistes issus de différents univers musicaux se sont pris de passion pour la musique klezmer. Ils relisent les pages du répertoire yiddish du début du siècle tout en se laissant aller à des vagabondages plus contemporains (1 CD disponible chez Buda Musique, collection « Transes européennes », distribué par Night & Day).
Théâtre international de langue française, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 26, 27, 28, 30 et 31 ; 16 heures, le 29. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 110 F.

RÉGIONS

Une sélection musique classique, jazz, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Rossini : *Le Barbier de Séville, extraits.* Brahms : *Danses hongroises.* J. Strauss : *Polkas, La Chauve-Souris, extraits.* Elizabeth Vidal (soprano), George Pehlivanian (direction).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 11 heures, le 1er janvier 1997. Tél. : 05-56-48-58-54. De 45 F à 150 F.

CANNES
Orchestre régional de Cannes
Tchaïkovski : *Extraits de ballets.* J. Strauss : *Frühling Stimme, Valses.* Lehar : *La Veuve joyeuse, extraits.* Isabelle Eschenbrenner (soprano), Philippe Bender (direction).
Théâtre Claude-Debussy, Palais des festivals, 06 Cannes. 16 h 30, le 29. Tél. : 04-92-98-62-77. De 90 F à 110 F.

LYON
Les Noces de Figaro
de Mozart. Giovanni Furlanetto, Christophe Lacassagne (Figaro), Ludovic Tézier, Geert Smits (le comte Almaviva), Norah Amsellem, Véronique Gens (la comtesse Almaviva), Elzbieta Szmytka, Virginie Pochon (Susanna), Francesca Provvisionato, Marie-Belle Sandis (Cherubino), Jean-Marie Frémeau, Frédéric Caton (Bartolo), Tiziana Tramonti, Anna Sterzer-Mizkewitch (Marcellina), Ugo Benelli, Jean Delescluse (don Basilio). Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Paolo Olmi (direction), Jean-Pierre Vincent (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 heures, le 28 ; 17 heures, le 29 ; 19 h 30, le 31. Tél. : 04-72-00-45-45. De 85 F à 370 F.

Une petite flûte enchantée
d'après Mozart. Marc Duguay, Scott Emerson (Tamino), Alketa Cela, Maryline Fallot (Pamina), Jean-Baptiste Dumora, Christophe Lacassagne (Papageno), Isabelle Fallot, Stéphanie Révidat (Papagena), Catherine Renerte, Tania-Marie Livingstone (la Reine de la nuit), Jérôme Varnier (Sarastro), Richard Lahady (Monostatos), Maîtrise et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Louis Erlo (mise en scène).
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 28 et 30 ; 17 heures, le 29 ; 19 h 30, le 31. Tél. : 04-78-75-88-88. De 155 F à 370 F.

TOULOUSE
La Belle Hélène
d'Offenbach. Martine Olmeda (Hélène), Kenn Chester (Pâris), Michel Trempont (Calchas), Charles Burles (Ménélas), Jean Brun (Agamemnon), Yves Bisson (Ajax I), Daniel Capelle (Ajax II), Jean-Marie Joye (Achille), Françoise Golfier (Oreste), Ballet, Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Claude Cuguillère (direction), Jérôme Savary (mise en scène), Jacqueline Canal (chorégraphie).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, les 28 et 29 ; 20 h 30, le 31. Tél. : 05-61-22-80-22. De 80 F à 250 F.

Orchestre national du Capitole de Toulouse
Tangos. Maria Grana, Jairo, Trio Garello, Michel Plasson (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 18 heures, le 1er janvier 1997. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

JAZZ

UZESTE
5e Hiver musical
A Uzeste, l'été et l'hiver – en attendant le printemps et l'automne – sont consacrés aux musiques, arts plastiques et diverses interventions littéraires ou théâtrales. Avec Los Pinhadars d'Uzeste, des dîners musicaux à l'Estaminet, le showbal gasconcubin express, Bernard Lubat en piano solo, des projections de films (Jean Renoir, Thierry Bordes, Patrice Rollet) les 28 et 29 et un réveillon du 31 décembre avec grosso modo les mêmes et quelques surprises.
Renseignements : Le Bourg 33730 Uzeste. Tél. : 05-56-25-38-46.

DANSE

MONTE-CARLO
Ballet de Monte-Carlo
Jean-Christophe Maillot : *Roméo et Juliette.*
Opéra, place du Casino, 27 Monte-Carlo. 20 h 30, les 28 et 30 décembre et les 2 et 3 janvier ; 16 heures, le 29 décembre et le 1er janvier 1997. Tél. : 00-377-92-16-24-17. De 150 F à 330 F.

NICE
Casse-Noisette
Jeanne Aioupova, Elena Kniazkova, Igor Yebra. Ballet et chœur d'enfants de l'Opéra de Nice. Orchestre philharmonique de Nice. David Coleman : *direction.* Marius Petipa : *chorégraphie.*
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, les 28 et 31 décembre et le 4 janvier ; 16 heures, le 29 décembre et le 5 janvier 1997. Tél. : 04-93-85-67-31. De 60 F à 180 F.

VILLEURBANNE
Ballet de l'Opéra de Lyon
Maguy Marin : *Coppélia.*
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, les 28 et 31 ; 17 heures, le 29. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 175 F.

THÉÂTRE

BREST
Le Haut-de-Forme
d'Eduardo de Filippo, mise en scène de Bernard Lotti, avec Dominique Martin, Elisabeth Paugam, Emmanuelle Ramu, Alexandra Sakellaropoulou, Jean-Yves Gourvès, Eric Jacquet, Bernard Lotti et Guy Parigot.
Sélect-Théâtre de l'Instant, 143, rue Robespierre, 29 Brest. 21 heures, du 28 au 31. Tél. : 02-98-47-14-90. Durée : 1 heure. 50 F et 70 F. Dernières.*

MARSEILLE
Les Trois Mousquetaires
d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Massimo Schuster, avec Massimo Schuster.
Théâtre de Lenche, 4, place de Lenche, 13 Marseille. 19 heures, le 28 ; 22 heures, le 31. Tél. : 04-91-91-52-22. Durée : 1 h 20. 30 F et 55 F. Dernières.*

NICE
Valérie Lemercier
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 20 h 30, le 28 ; 21 heures, le 31. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée : 1 h 40. De 80 F à 190 F. Dernières.*

TOULON
Ma cour d'honneur
de et par Philippe Avron.
Espace Comedia, 10, rue Orvès-Le Mourillon, 83 Toulon. 21 heures, le 31. Tél. : 04-94-42-71-01. Durée : 1 h 20. 130 F.

ART

ANGERS
Jan Voss, parcours 1981-1996
Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 02-41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 février 1997. 10 F.

ANNECY
Claude Viallat
Musée-château, place du Château, 74 Annecy. Tél. : 04-50-33-87-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 janvier 1997. 30 F.

CALAIS
Frédéric Lefever, Thomas Demand
Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62 Calais. Tél. : 03-21-46-77-10. De 14 heures à 18 heures. Visite commentée samedi à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 février 1997. Entrée libre.

COLMAR
Donation Johnny Friedlaender, 1912-1992
Musée d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 février 1997. 30 F.

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Josée Bernard, Nathalie Caron, Stan Denniston, Mathieu Godet
Centre d'art contemporain de Basse-Normandie, 7, passage de la Poste, 14 Hérouville-Saint-Clair. Tél. : 02-31-95-50-87. De 14 heures à 18 h 30 ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 février 1997. Entrée libre.

LIMOGES
Martine Aballéa
FRAC Limousin les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 22 février 1997. 10 F.

MARSEILLE
Cirva, le verre, dix ans de la création à Marseille
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 04-91-56-28-38. De 11 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 février 1997. 20 F.

La Couleur sensible. photographies autochromes 1907-1935
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 04-91-56-28-38. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 février 1997. 20 F.

MONTBÉLIARD
Jean-Pierre Pincemin : Epiphanie
Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25 Montbéliard. Tél. : 03-81-99-23-45. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier 1997. Entrée libre.

MULHOUSE
Pat Bruder
Musée des beaux-arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 février 1997. 20 F.

NANTES
Paul-Armand Gette : In natura rerum
Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier 1997. 20 F.

Tom Wesselmann : rétrospective 1959-1993
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier 1997. 25 F.

QUIMPER
Antoni Muntadas : portraits
Galerie de l'Ecole des beaux-arts, 8, parc du 137e R. I., 29 Quimper. Tél. : 02-98-55-61-57. De 14 heures à 17 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 24 janvier 1997. Entrée libre.

SAUMUR
Villeglé, rétrospective 1955-1982
Centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay, rue de l'Abbaye, Saint-Hilaire-Saint-Florent, 49 Saumur. Tél. : 02-41-83-83-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1997. Entrée libre.

STRASBOURG
Eugène Carrière (1849-1906), visionnaire du réel
Galerie de l'Ancienne-Douane, 1A, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 11 heures à 18 h 30 ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 février 1997. 30 F.

VILLEURBANNE
On Kawara : Whole and Parts, 1964-1995
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Visites commentées samedi et dimanche à 15 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 1er février 1997. 20 F.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUP DE LUNE
Film italien d'Alberto Simone, avec Tcheky Karyo, Nino Manfredi, Isabelle Pasco (1 h 22).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

DE ESO NO SE HABLA
Film italo-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Marcello Mastroianni, Luisana Brando, Alejandra Podesta, Betina Blum (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

DESTINÉE
Film indien de Shaji N. Karun, avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das (2 h 14).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

ENTRE CHIENS ET CHATS
Film américain de Michael Lehmann, avec Uma Thurman, Janeane Carofalo, Ben Chaplin, James Fox (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE FANTÔME DU BENGALE
Film américain de Simon Wincer, avec Billy Zane, Kristy Swanson, Treat Williams, Catherine Zeta Jones, James Remar (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
Film franco-malgache de Raymond Rajaonarivelo, avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanaivo, Joseph Ranizafilahy (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA SEPTIÈME DEMEURE
Film franco-italo-hongro-polonais de Marta Metzaros, avec Maia Morgenstern, Elide Melli, Adriana Asti, Jan Nowicki, Giovanni Capalbo (1 h 50).
VO : Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

UN ÉTÉ A LA GOULETTE
Film franco-tunisien de Férid Boughedir, avec Claudia Cardinale, Michel Boujenah, Gamil Ratib, Mustapha Adouani.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

ANNA, ANNA
de Greti Kläy et Jürgen Brauer,
avec Lea hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze.
Suisse (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES BOULUGRES
de Jean Hurtado,
dessin animé Français (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Karfai, Brigitte Lin Ching-hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-wai, Maggie Cheung.
Hong Kong (1 h 31).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DANS LA MÊLÉE
de Gianni Zanasi,
avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora.
Italien (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DET, UNE PETITE FILLE
de Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GO NOW
de Michael Winterbottom,
avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe.
Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Britannique (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany,
Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
d'Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

PORTRAIT DE FEMME
de Jane Campion,
avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall.
Britannique (2 h 23).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre,
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SALUT COUSIN !
de Merzak Allouache,
avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly.
Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SURVIVING PICASSO
de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Natascha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland.
Américain (2 h 05).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
d'Edgardo Cozarinsky,
avec Serguei Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

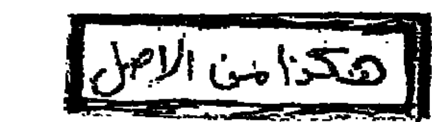
ZONE FRANCHE
de Paul Vecchiali,
avec Jacques Le Carpentier, Jean-Marie Meshaka, Maryse Grob, des habitants.
Français (1 h 16).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

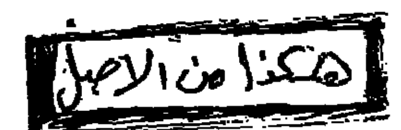
REPRISES

LA DOLCE VITA
de Federico Fellini,
avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Anouk Aimée, Magali Noël, Alain Cuny.
Italien, 1960, noir et blanc (2 h 40).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

L'EXTRAVAGANT MONSIEUR CORY
de Blake Edwards,
avec Tony Curtis, Martha Hyers, Charles Bickford, Kathryn Grant, Louise Lorimer.
Américain, 1957 (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.





VENDREDI 27 DÉCEMBRE

TF 1

20.50

LES TROPHÉES DE LA MODE
Divertissement présenté par Claudia Schiffer (130 min). 69091282
Le Lido accueille les deuxièmes Trophées de la mode. Entre chaque remise de prix s'intercalent les défilés des couturiers les plus célèbres.

23.00

LES CRAVATES LÉOPARD
Téléfilm de Jean-Luc Trotignon, avec Jacques François, Luis Rego (90 min). 25337
Le directeur d'une société de recyclage d'ordures ménagères envoie en stage de survie, en Corse, huit de ses employés pour leur redonner le sens de la combativité. L'opération tourne rapidement au cauchemar....

0.30 Sylvie Vartan au Casino de Paris. Concert (90 min). 5155751

2.00 et 3.05, 4.05, 4.45 TF 1 nuit. 2.15 et 3.15, 4.15, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique (15 min).

France 2

20.55

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
L'assassin fait du cinéma de Gérard Vergez, avec Pierre Santini (95 min). 7780244
Un meurtre est commis sur le lieu d'un tournage.

22.30 Flash info, Météo.

22.45

LES PALMES DE MONSIEUR SCHUTZ
Théâtre. Pièce de Jean-Noël Fenwick, avec Stéphane Hillel, Christiane Muller (120 min). 2016080

0.45 Ciné-club.
0.50 Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ? ■ ■
Film de Vincente Minnelli (1958, v.o., 95 min). 48250515

2.55 Urti. Documentaire. Vienne. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 Une flamme. Court métrage. 4.20 Aux marches du palais. Selzneck. 4.35 La Compète. 5.00 Chip et Charly. (25 min.

France 3

20.50

ROBIN DES BOIS
Téléfilm de John Irvin, avec Patrick Bergin, Uma Thurman (115 min). 585195
Il s'agit du téléfilm original dont la version cinématographique - plus courte et remontée - a été distribuée en 1991.

22.45 Journal, Météo.

23.05

ENRICO MACIAS À L'OLYMPIA
Concert enregistré les 17 et 18 novembre 1995 (70 min). 9906350
La chaleur des textes et de la musique d'Enrico Macias au travers de quelques-uns de ses grands succès.

0.15 Paris plumes.
L'Alcazar de Paris.
Une suite de tableaux, plus délirants et extravagants les uns que les autres, conçus par Jean-Marie Rivière.
1.05 Tex Avery.
Dessins animés (80 min).

Arte

20.45

L'AMOUR DANS LES FILETS
Téléfilm de Klaus Gietinger, avec Johannes Hermel, Linda-Sue Lüpke (85 min). 256485
Un homme d'affaires, en froid avec sa famille, rejoint son père à l'article de la mort. Il apprend que l'entreprise de pêche familiale est sur le point de sombrer.

22.10

GRAND FORMAT : GIGI, MONICA... ET BIANCA
Documentaire (85 min). 7497911
L'histoire d'amour de deux adolescents, Gigi, 17 ans, et Monica, 15 ans, enceinte, dans les rues de Bucarest. Magnifique et terrible.

23.35 Jean Renoir, le patron.
Documentaire de Jacques Rivette. Profil : cinéma, de notre temps (100 min). 8968350
Les retrouvailles de Jean Renoir et de Michel Simon en 1966.
1.15 Le Dessous des cartes. [2/2] A la recherche de l'Asie du Sud-Est (rediff.).
1.30 Music Planet : Jazz collection.
Bernard Lubat (rediff., 55 min). 6378022
2.25 La Petite Marchande d'allumettes ■ ■
Film de Jean Renoir, d'après Andersen (1927-1928, N., muet, rediff., 29 min). 61488596

M 6

20.50

ARNAQUES EN JAMAÏQUE
Téléfilm de John Flynn, avec Christopher Walken (100 min). 497468
Un ex-agent du FBI manipule une arnaqueuse professionnelle pour s'emparer d'une disquette informatique.

22.30

POLTERGEIST
Série (Δ), avec Derek de Lint. Le fantôme de la route (50 min). 63737
Une femme erre sur une route abandonnée.

23.20 Dans les yeux de l'assassin
Téléfilm (Δ) de Michael Switzer, (100 min). 2533553
Une adolescente échappe à un tueur qui vient d'assassiner toute sa famille.
1.00 Best of groove.

3.00 Broadway magazine. Documentaire. 3.55 Sexy mode. Documentaire. 4.40 Jazz 6. Magazine (55 min).

Canal +

20.30

▶ LE VEILLEUR DE NUIT
Téléfilm de Philippe De Broca (80 min). 1490176

21.50 Le Lido, en vérités....
Documentaire (50 min). 5435283
22.40 Flash d'information.
22.45 Surprises.

23.00

L'EXPERT ■
Film de Luis Llosa, avec Sylvester Stallone (1994, 104 min). 8243080
A Miami, un tueur à gages est engagé par une femme pour abattre les trois hommes qui, autrefois, ont tué ses parents.

0.45 L'Etoile du Sud ■
Film de Sidney Hayers (1969, 110 min). 2054428
2.35 Les Chicanos (rediff.).
3.30 Douce France ■
Film de Malik Chibane (1995, 95 min). 9592577
5.05 Les Années du Mur ■
Film de Margarethe von Trotta (1994, v.o., 114 min). 4523515

Radio

France-Musique

20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. *Au pays des solitudes.* La solitude, avec Jean-Michel Besnier, Alice Chalanset, Pierre-Michel Klein.
21.32 Black and Blue. Pour une sinéclopédie du jazz. *Avec Siné, dessinateur et* André Clergeat, cosignataire de La Sinéclopédie du jazz.
22.40 Les Nuits magnétiques. Paris dérives, un an après.

0.05 Du jour au lendemain. Michel Contat *(Pourquoi et comment Sartre a écrit Les Mots).* 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.) Feuilleton ; 1.39 Nuits magnétiques ; *2.59 Lieux de mémoire ; 3.59* Les Grands contemporains ; 5.00 Répliques par Alain Finkielkraut ; 5.49 Musique : Intermezzo. Œuvres de Mozart, Schubert, Elgar ; 5.59 Les chemins de la connaissance.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 13 décembre, salle Pleyel à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Armin Jordan *(photo). Œuvres de* Beethoven : Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol Majeur op. 19, Christian Zacharias (piano). Von Zemlinsky : Symphonie lyrique op. 20, Edith Wiens *(soprano), Dale Duesing* (baryton).
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Maîtrise de Radio-France et Orchestre philharmonique de Radio-France,

0.00 Jazz-club. Les cadeaux du *jazz-club 1.00 Les Nuits de France-*Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le pianiste Alexandre Rabinovitch. *Sonate en la majeur* D. 959 de Schubert ; *Sonate en mi bémol majeur* nº 62 Hob. XVI : 52 de Haydn ; Diabelli op. 120 de Beethoven.

22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 L'Enigme de l'Oiseau-Blanc (France 2 du 9/11/96).
21.00 Enjeux le point.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Wap Doo Wap. (France 2 du 10/09/96).
23.45 Ça cartonne. Invité : Jean-Luc Bideau.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.35 La Migration animale.
20.35 Vol libre.
21.25 Sur la routede Bénarès.
22.20 Puissances en devenir.
23.15 ▶ Maroc, corps et âmes.

23.45 Les Communautés de l'ombre.

Paris Première

20.00 et 23.25 20 h Paris Première. *Invité : Akhenaton.*

21.00 Chaplin et la musique *(55 min).* 3897398
21.55 Ballet du Gala du Bolchoï et du Kirov. Ballet, par l'orchestre de Radio-Symphonique de Moscou, dir. Alexander Sotnikov. Enregistré sur la place Rouge à Moscou en 1992 (145 min). 1677805

France Supervision

20.30 Taratata.
22.00 Judo. Championnat de France par équipes.
23.00 Internationaux *de la cascade de glace.*
23.25 World Music. Alan Stivell.
0.15 Jet Star. Un siècle d'aviation civile (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 L'Homme à la carabine ■ Film de Richard Thorpe (1952, N., v.o., 90 min). 5385843
22.00 Joyeux Noël dans le Connecticut (Christmas in Connecticut) ■ Film de Peter Godfrey (1945, N., v.o., 100 min). 3870060

Ciné Cinémas

21.00 Le Fugitif ■ Film d'Andrew Davis (1992, 125 min). 87051911
23.05 La Folle Histoire de l'espace Film de Mel Brooks (1987, v.o., 95 min). 55698447

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue.
21.40 et 1.30 L'Age en fleur.
22.30 et 2.30 Chasse au crime.
23.00 Section contre-enquête.
23.50 Sam Cade. Adieu au passé.

Canal Jimmy

21.00 Star Trek.
21.50 Destination séries.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On.
22.50 Seinfeld. Seven.
23.15 The Ed Sullivan Show.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues. Le cannibale.

Eurosport

19.30 et 22.30 Rétro Atlanta.
20.00 Tennis. Tournoi exhibition. Tournoi de charité à Francfort (Allemagne).
23.00 Sumo.
0.30 Supercross. Indoor de Bercy : 3e jour (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.05 Scout toujours.... Film de Gérard Jugnot (1985, 105 min), avec Gérard Jugnot. *Comédie.*

RTL 9

22.10 La Charge de la 8e brigade. Film de Raoul Walsh (1964, 115 min), avec Troy Donahue. *Western.*
0.20 La Rumba. Film de Roger Hanin (1986, 90 min), avec Roger Hanin. *Policier.*

TSR

23.25 Un frisson dans la nuit. Film de Clint Eastwood (1971, 90 min), avec Clint Eastwood. *Thriller.*

SAMEDI 28 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal.
13.20 Fantôme malgré elle
Téléfilm de Kenneth J. Hall, avec Audrey Landers, John *Matuszak (100 min).* 5758393
15.00 Pour l'amour du risque. Série. L'île du danger.
16.40 Pluto Dingo.
17.45 30 millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
19.00 Couleur Pacifique. Série. Rentrée difficile.
19.55 Comme une intuition. La matière.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Point course du Vendée Globe.

20.45

LES GROSSES TÊTES EN FÊTE
Divertissement présenté par Philippe *Bouvard. Best of 1996. Invités :* Jacques Pradel, Francis Perrin, Sim, *Guy Montagné, Philippe Castelli,* Vincent Perrot, Pierre Bellemare, *Carlos, Darie Boutboul...* (125 min). 641138

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm (○) d'Alexander Wright, avec Yancy Butler, Matt Mc Coy. Des flics aux trousses (100 min). 5954409
Une trafiquante de voitures et un journaliste trouvent dans une mallette une importante somme d'argent qui appartient à la Mafia. Poursuivis à la fois par des tueurs à gages et par le FBI, ils demandent assistance au rédacteur en chef du journal...

0.30 Les Inconnus au Casino de Paris. *Enregistré au Casino de* Paris en 1993.

2.05 et 3.10, 4.15 TF 1 nuit. 2.15 et 3.20, 4.25, 4.55 Histoires naturelles. (rediff.). 4.50 Musique. Concert (5 min).

France 2

12.15 Pyramide de stars. Jeu.
12.45 Point route.
12.55 et 13.30 Météo.
13.00 Journal.
13.35 Consomag. Magazine.
13.40 Les Grandes Enigmes de la science. La Bible face à la science.
14.45 La Crèche sauvage
Documentaire de Pierre *Sisser (50 min).* 1676490
15.35 Tiercé. A Vincennes.
15.55 *Waikiki Ouest. Série.* Allergique au golf.
16.40 Wallace et Gromit. Une grande excursion.
17.10 Sauvés par le gong. Série.
18.45 Sevran en chantant. *Présenté par Pascal Sevran.*
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

LES ROIS DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Maritie et Gilbert Carpentier, *Michel Drucker, Sacha Distel. Avec* Sophie Davant, Thierry Beccaro, *Pierre Sled (130 min).* 89068586

23.00

DANYBOON AU PALAIS DES GLACES
Spectacle enregistré au palais des Glaces le 25 mars 1995, mise en scène de Thierry Joly (75 min). 841598

0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 La Nuit de la glisse.
Sensations fortes assurées avec, au programme, sauts en chute libre, voltiges aériennes en "skysurf", snowboard, etc.

2.55 Dimanche à midi. Court métrage. 3.15 Une femme au soleil. Court métrage. 3.40 Coups de chien. Documentaire. 4.10 Papy Pôle. Documentaire. 5.00 Le Corsaire. Série. [2/3] (70 min).

France 3

11.45 Le 12-13 de l'information.
11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 et *15.05* Couleur pays.
14.10 Les Quatre Dromadaires. Les seigneurs de l'hiver.
17.40 Montagne. Magazine. Légendes des tropiques.
18.15 Expression directe. *Magazine. C.F.T.C.*
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Dans l'atelier du poète,* de René Char.
18.55 Le 19-20 *de l'information.* 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE PARASITE
Téléfilm de Patrick Dewolf, avec Michel Aumont, Marie-Sophie Berthier (90 min). 297022
Un homme mène, avec sa famille, une vie tranquille jusqu'à ce que son père, qui l'avait abandonné, vienne sonner à sa porte.

22.20

L'ÉCHIQUIER DE LA NUIT
Divertissement présenté par Jacques Chancel. [1/2]. *Invités :* l'orchestre national de France, Georges Prêtre, Juliette Gréco, Jérôme Savary, Trio Esperança, Dashin Kashimoto, Le Quatuor, Ruggero Raimondi, Juliette, Jonathan Gilade, Michel Legrand, Richard Galliano, Jean-Philippe Collard (90 min). 7897157

23.50 Journal, Météo.
0.10 L'Echiquier de la nuit. [2/2].

1.15 Tex Avery (80 min).

La Cinquième

12.00 Les Vikings. Documentaire.
13.00 Mag 5. Best of. 13.30 Va savoir. Le Haras du Pin (rediff.). 14.00 Spécial Monde des animaux. *L'arche de Noël ; 14.05 L'île au serpents ; 14.45* Le Royaume des lions. Faune des forêts d'Afrique [3/3] ; *15.45 Les Loups d l'Idaho ; 16.40 Pas de deux dans* l'océan ; 17.15 Vie sauvage. Créature de rêve, le cerf d'Amérique ; 18.20 Terres insolites. Masaï Mara.

Arte

19.00 John Cleese. Série. [3/3] Comment horripiler les gens.
19.30 Histoire parallèle. Bilan de l'année 1946 - Semaine du 28 décembre 1946. Invité : Jean-Pierre Rioux (45 min). 27481
20.15 Le Dessous des cartes. *Chronique géopolitique.* [3/3] A la recherche de l'Asie du Sud-Est.
20.30 8 1/2 journal.

20.45

FALLEN ANGELS
Série produite par Sidney Pollack.
[8/9] Le professionnel, de Steven Soderbergh, avec Peter *Coyote, Brendan Fraser.*
[9/9] L'amour qui cogne, de Kiefer Sutherland, avec Kiefer Sutherland *(60 min).* 7998206

21.45 Metropolis. Enrico Rastelli ; La Licorne ; *Stanislav Lem ; Winnetou ; Alasdair Gray ;* Féodore Chitrouk ; Stephan Hermlin (55 min). 5855022

22.40

▶ MUSIC PLANET : LE ROMAN DU MUSIC-HALL
Documentaire de Pierre Philippe [1/2] de 1895 à 1929 (60 min). 7979157
A ne rater sous aucun prétexte. Diffusion de la 2e partie : dimanche 29 décembre à 0.45.

23.40 Sissi, la valse des cœurs.
Téléfilm de Christoph Böll, avec Vanessa Wagner, Nils Tavernier (90 min). 4585751
Une relecture du mythe de Sissi où l'on découvre, entre autres choses, pourquoi François-Joseph a préféré la petite Sissi à sa grande sœur, la princesse Hélène de Bavière. Du vitriol dans l'eau de rose.
1.10 L'Allée du roi.
Téléfilm de Nina Companeez d'après le roman de Françoise Chandernagor (110 min). 7180900
Deuxième rediffusion.

M 6

12.25 Madame est servie. Série. Toute la vérité.
12.55 55 pour Vatoo. Jeu.
13.20 Le Magicien. Série. La danseuse.
14.20 Raven. Série.
15.10 Les Têtes brûlées. Série. *L'invulnérable.*
16.05 Cosmos 1999. Série. *Le gardien du Piri.*
17.05 Chapeau melon et Bottes de cuir. Série. Le jeu s'arrête au treize.
18.00 Amicalement vôtre. Série. Un rôle en or.
19.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Astrologie et art militaire.
19.54 Six minutes *d'information.*
20.00 Plus vite que la musique. *Magazine.*
20.35 Télé séries. Magazine.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, Gillian Anderson (150 min). 1257374
Métamorphoses (○). *Un fermier abat une bête féroce qui l'avait attaqué. Mais il ne retrouve que le corps d'un jeune Indien.*
Les hybrides. *Pourchassé par la police, un suspect parvient à s'échapper après avoir été blessé. Les inspecteurs ne retrouvent que quelques gouttes de sang... vert.*
Les petits hommes verts. *Après la fermeture du bureau, Mulder est affecté aux écoutes téléphoniques tandis que Scully enseigne dans une académie du FBI. Mais un observatoire péruvien aurait été le lieu d'une rencontre avec des extraterrestres.*

23.15 La Vallée du danger. Téléfilm (○) de Jean-Claude Lord (100 min). 3864393
0.55 La Nuit des clips (415 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.20 Flash d'information.
12.30 24 heures. Magazine.
13.35 Cyberculture Documentaire. Le sport (30 min). 825954
14.05 Football américain à Bercy.
16.05 Surprises.
16.15 Le Journal du cinéma.
16.40 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.30 Les Coulisses du cinéma animalier. L'invisible dévoilé (20 min). 81751
17.50 Décode pas Bunny.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. +. spécial. *Galerie de portraits.*
20.00 Les Muppets. Invité : Rick Moranis.
20.30 Pas si vite. Magazine.

20.35

L'ADIEU AUX TSARS
Documentaire de Mark Anderson (95 min). 250515

22.05 Flash d'information.
22.10 La Poule aux œufs d'or.
22.25 Wallace et Gromit. Court métrage de Nick Park. (rediff., v.o., 35 min). 407577

23.00

CYCLE LA MALÉDICTION
23.00 La Malédiction finale
Film de Graham Baker, avec Sam Neill (1981, 104 min). 6210732
0.45 La Malédiction ■
Film de Richard Donner (1976, v.o., 105 min). 2948813
2.30 Damien, la malédiction 2 ■
Film de Don Taylor (1978, v.o., 125 min). 13236691
4.35 La Peau douce ■ ■ ■
Film de François Truffaut *(1964, N., 114 min).* 8821894

Radio

France-Culture

20.35 Musique : Si ça vous chante. Bonne année. Avec les Chérubins, Guirao, Sylvie Vartan, les Fabulous Troubadours, les Vagabonds.
20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. *20.45 Entretien avec l'auteur ;* 20.55 L'Excuse du temps, de *Jacques Doazan ; 22.04* Nouvelle : Désir en novembre, extrait de, Le corbeau vient le dernier.
22.35 Musique : Décibels. Numéro spécial : une nuit au Cap-Vert.

0.05 Tard dans la nuit. La mer couleur de vin, de Leonardo Sciscia. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Fiction : Feuilleton ; 1.41 Les Nuits magnétiques ; 2.59 Au train où *vont les choses... ; 3.56 La Matinée des autres.* ; 5.20 Agora ; 5.49 Intermezzo ; 5.59 Les Chemins de la connaissance.

France-Musique

19.30 Opéra. *En direct du* Metropolitan Opera de New York. Chœur d'enfants, Chœur et Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Andrew Davis. Hansel et Gretel d'Engelbert *Humperdinck.* Jennifer Larmore : Hansel, Dawn Upshaw : Gretel, Marilyn Zschau : la sorcière, Ruth Falcon : Gertrude (la mère)...
22.30 Concert de l'Orchestre national de France. (En simultané sur France 3). Œuvres de Glinka : Rouslan et Ludmila (ouverture) ; Puccini : Manon Lescaut (intermezzo) ; Gounod : *Mireille* (ouverture) ; Offenbach : Les Contes d'Hoffmann *(barcarolle)* ; Strauss : La Chauve-Souris (ouverture) ; Bizet : Carmen (danse bohémienne) ; Brahms : Danse hongroise ; Offenbach : *La Vie parisienne* (cancan) ; Saint-Saëns : *Bacchanale ; Bizet :* L'Arlésienne (farandole) ; Rossini : Guillaume Tell (ouverture) ; Verdi : La Force du destin (ouverture) ; Prokofiev : *L'Amour des trois oranges* (extrait) ; Legrand : *Un été 42 ; Massenet : Don* Quichotte : la mort. Ruggero Raimondi, Jean-Philippe Collard (pianos).

1.32 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Charles Lamoureux. Messe en si mineur : le début du Kyrie de Bach, par le chœur et l'Orchestre Philharmonique de Berlin ; Lohengrin, prélude, de Wagner ; Bourrée fantasque de Chabrier ; *Symphonie de Lalo ;* Extraits. Mors et Vita, de Gounod ; Concerto nº 5 de Saint-Saëns ; Quatuor op. 35 de Chausson ; Prélude de l'acte 3. Tristan et *Isolde,* de Wagner.

22.35 Da Capo. Œuvres de Bartok, Hindemith, Beethoven. *0.00 Les* Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Femme de l'amant. Téléfilm de Christopher Frank (90 min). 49592596
21.30 Télécinéma.
21.55 *Météo* des cinq continents.
22.00 *Journal (France 2).*
22.35 Election de Miss France 1997 (TF 1 du 13/12/96).
0.30 Soir 3 *(France 3).*

Planète

20.35 Pie XII, le pape du XXe siècle.
21.35 L'Année du parrain.
22.00 La Migration animale.
23.00 Vol libre.

23.50 Sur la route de Bénarès.
0.45 Puissances en devenir. [4/4] La Chine (55 min).

Paris Première

20.30 L'Election de Miss Monde.
22.05 Barbra Streisand.
23.00 André-Philippe Gagnon. Café-théâtre. Enregistré au Casino de Paris en 1995 (75 min). 9431393
0.15 Miles Davis à Montréal. Concert enregistré au festival international de Jazz de *Montréal* (60 min). 1053455

France Supervision

20.30 Rigoletto. Opéra en trois actes de Guiseppe Verdi. Livret de Francesco Maria Piave. Mise en scène de Jérôme Savary (130 min). 88841515
22.40 Capt'ain Café.
23.30 Lady Roxane.
0.10 Thierry Robin en concert (60 min). 18538338

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Sergio Gobbi.
22.05 The *Movie's Story.*
22.30 Le Cinéma sans lumière.
23.00 A vos ordres, madame ■ Film de Jean Boyer *(1942, N., 85 min).* 3880751
0.25 La Main du diable ■ ■ *Film de Maurice Tourneur* (1942, N., 80 min). 30948078

Ciné Cinémas

20.35 Les Douze Salopards. *Téléfilm de Lee H. Katzin.* Mission suicide (90 min). 1171428
22.05 Making of. Le Bossu de Notre-Dame.
22.30 Ciné-cinécourts bis.
23.00 Les Arcandiers ■ Film de Manuel Sanchez *(1991, 90 min).* 1904022
0.30 Erotika. Téléfilm classé X (95 min). 22785875

Série Club

20.45 Colorado. La tempête.
22.15 Le Retour du Saint.
23.05 Code Quantum. Le diable par la queue.
23.50 Le Club.
0.00 Le Prisonnier.
0.50 La Famille Addams. Noël chez les Addams.
1.15 Colonel March. (25 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth 2. Futur antérieur.
21.50 Friends.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Nonante. Spécial Jour de l'An.
23.15 Le Fugitif.
0.05 La Puissance et la Gloire.
0.35 Seinfeld. Seven.

Eurosport

9.25 et 11.30 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Slalom dames à Semmering *(Autriche)* : 1re manche (65 min). 87582747 et 12.10 2e manche (50 min). 4823190
20.00 Patinage artistique. Le Masters sur glace de Francfort (Allemagne).
23.00 Boxe. Combats poids lourds en 10 reprises. Lennox Lewis (GB) - Ray Mercer (EU).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

21.10 Indiscrétion assurée. Film de John Badham (1992, 110 min), avec Richard Dreyfuss. *Comédie.*
23.10 Starman. Film de John Carpenter (1984, 110 min), avec Jeff Bridges. *Science-fiction.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
● L'année télé, un bilan. Retour de la morale et explosion du numérique.
● Jean-Christophe Averty, un cinglé du music-hall.
● Le roman interactif sur Internet.
Le film de la semaine
« La Fille seule », de Benoît Jacquot.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les *malentendants.*

Le Monde
SAMEDI 28 DÉCEMBRE 1996

Banque de France : choix final le 3 janvier

Le CPM soutiendrait MM. Boissonnat et Bernard

LA PROCÉDURE de nomination des deux membres du conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) suit son cours. Comme la loi le prévoit, le CPM, réuni jeudi 26 décembre, a examiné, pour avis purement consultatif, la liste des six candidats au remplacement de Jean Boissonnat et Bruno de Maulde, dont les mandats arrivent à terme. Cette liste a été établie, non sans difficulté, par les présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social (*Le Monde* du 18 décembre).

Jean Boissonnat, candidat à sa propre succession, a préféré ne pas participer aux délibérations du CPM, estimant qu'il était juge et partie. Les huit membres présents ont exprimé leur avis sur chacune des candidatures par un vote à bulletin secret. Ces jugements ne sont pas destinés à être rendus publics, mais, selon plusieurs indiscrétions, le CPM aurait exprimé, dans sa majorité, une préférence pour la reconduction de Jean Boissonnat et la nomination de Jean-René Bernard, ancien sous-gouverneur du Crédit foncier de France et collaborateur de Georges Pompidou à l'Elysée.

L'avis du CPM a été transmis aux présidents des Assemblées et du CES, René Monory étant ensuite chargé de faire parvenir la liste finale au ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis. Les mandats de MM. Boissonnat et de Maulde arrivant à échéance le 6 janvier, la nomination – par décret – des deux membres du CPM doit intervenir au conseil des ministres du 3 janvier.

La désignation des deux conseillers se trouve compliquée tant par des considérations de politique intérieure que par des aspects strictement monétaires. La première question est de savoir si l'Elysée est en mesure d'écarter, sans risque de provoquer la colère des centristes, les deux candidats proposés par René Monory (Jean Boissonnat et Pierre Achard, conseiller financier à Bonn et ancien membre du cabinet de Raymond Barre à l'Hôtel Matignon).

La seconde interrogation porte sur la réaction des marchés financiers dans le cas où les deux candidats présentés par Jean Matteoli (Jean-René Bernard et Pierre Guillen) – dont on dit qu'ils sont les candidats de cœur de l'Elysée – seraient retenus. M. Bernard est un proche de Jacques Chirac, et ses convictions monétaires sont mal connues, mais M. Guillen, ancien vice-président du CNPF et opposant au traité de Maastricht, est étiqueté par les opérateurs des marchés comme un « hétérodoxe », même s'il a tenu à expliquer, dans un entretien accordé le 19 décembre à Reuter, qu'il n'est pas favorable à une dévaluation du franc par rapport au deutschemark.

Pierre-Antoine Delhommais

Les syndicats appellent à la grève générale en Corée du Sud

La réforme du droit du travail a été votée en l'absence de l'opposition

LES SYNDICATS sud-coréens ont lancé, jeudi 26 décembre, un mouvement massif de grèves pour exiger du gouvernement qu'il renonce à une nouvelle législation sur le droit du travail qui instaure plus de flexibilité en matière de licenciement et d'horaires. Ce mouvement menaçait vendredi de paralyser une bonne partie de l'économie sud-coréenne.

La nouvelle législation a été votée, jeudi à l'aube, par les députés du Parti de la Nouvelle Corée, au pouvoir à Séoul, subrepticement réunis en l'absence de leurs confrères de l'opposition. Dans la foulée, le gouvernement a fait adopter par sa majorité plusieurs autres réformes, la plus controversée portant sur le renforcement des pouvoirs des services de renseignement. Selon une pratique courante, les parlementaires de l'opposition avaient bloqué les jours précédents les travaux de l'Assemblée pour tenter d'empêcher le vote. En signe de protestation, ils ont décidé d'occuper jusqu'à samedi soir les locaux du Parlement.

Lancé par la Confédération coréenne des syndicats, une organisation non reconnue officiellement, mais fortement représentée dans les industries d'exportation comme l'automobile et les chantiers navals, le mouvement de grève a rapidement fait tâche d'huile. Il a reçu le soutien de la puissante Fédération des syndicats coréens, forte de 1,2 million d'adhérents, et considérée comme modérée.

LE PUBLIC COMME LE PRIVÉ

Après avoir lancé un mot d'ordre de vingt-quatre heures, son président, Park In-Sang, a annoncé vendredi la prolongation de la grève et n'a pas exclu un mouvement *« illimité »*. *« Nous nous battrons pour la démocratie et le gagne-pain des travailleurs »*, a déclaré le chef syndical au cours d'une conférence de presse. *« Si la grève est reconduite jusqu'à l'année prochaine, cela signifiera une grève illimitée »*, a-t-il ajouté.

Le mouvement s'étendait, vendredi, à tous les secteurs de l'industrie, frappant les principaux groupes du pays, notamment les chantiers navals et les usines automobiles du groupe Daewoo, candidat à la reprise en France de Thomson Multimedia, ou encore des firmes comme Hyundai Motor Co., Sangyong Motors, Hanjin Heavy Industries. Les services publics étaient également affectés. Les personnels hospitaliers ont cessé le travail vendredi, n'assurant que les soins d'urgence ; les autobus ont été arrêtés le même jour dans six des plus grandes villes du pays, y compris la capitale. Les employés du métro devaient eux aussi cesser le travail pour deux jours. Seuls les services du gaz, de l'électricité et du téléphone devaient continuer à fonctionner normalement.

Dans un communiqué publié jeudi par les services du premier ministre, Lee Soo-sung, le gouvernement a exprimé *« sa grave préoccupation quant aux incidences [de la grève] sur l'économie nationale »* et déclaré qu'il avait décidé *« de prendre des contre-mesures rigoureuses à l'encontre de ces actions illégales »*. – *(AFP, Reuter.)*

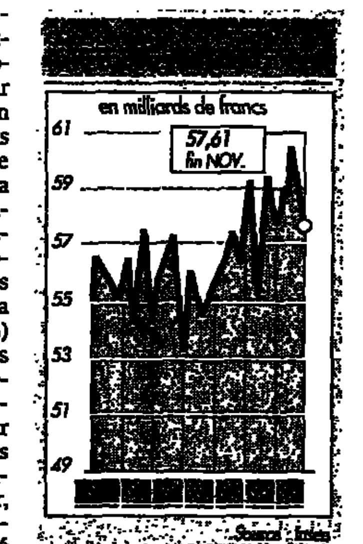
Nouvel attentat contre le palais de justice de Bastia

UNE ROQUETTE à tête inerte a été tirée, vendredi 27 décembre au petit matin, contre le palais de justice de Bastia (Haute-Corse), provoquant de légers dégâts. Dans la nuit, la caserne de gendarmerie de Sainte-Marie-Sicché, près d'Ajaccio (Corse-du-Sud), a été mitraillée, depuis un véhicule en marche. Trois impacts de balles ont été relevés sur la façade de la caserne. Les gendarmes ont riposté, ouvrant le feu contre la voiture qui a pris la fuite.

Par ailleurs, la famille de Jean-François Filippi, industriel et ancien président du club de football de Bastia tué par balles le 26 décembre 1994, a indiqué mardi que *« les enquêteurs et le magistrat instructeur possèdent depuis un certain temps déjà des présomptions sur l'identification des protagonistes de cette affaire et leurs mobiles »*. La famille ajoute : *« Au moment des faits, Jean-François Filippi avait un rôle de décideur politique pour d'importants marchés publics locaux et c'est dans cette direction que se trouvent les véritables mobiles. »*

La consommation des ménages a baissé de 0,8 % en novembre

LA CONSOMMATION des ménages français en produits manufacturés a baissé de 0,8 % en volume au mois de novembre par rapport au mois précédent (en données corrigées des variations saisonnières), après une baisse de 3 % en octobre (chiffre révisé à la baisse de 0,4 point), selon les statistiques publiées, vendredi 27 décembre, par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Ce recul est lié à la diminution importante (20,9 %) des achats d'automobiles, après celle déjà enregistrée le mois précédent (25,8 %). Il est partiellement compensé, note l'Insee, par une hausse sensible (6,3 %) des biens d'équipement du foyer (radio-TV, HiFi, électroménager, meubles), les cinq samedis de novembre ayant favorisé l'activité commerciale. Au total, la consommation de biens durables diminue de 5,3 % (13,2 % au mois d'octobre). En revanche, si l'on ne tient pas compte de l'automobile, des pneus, des pièces détachées et des produits pharmaceutiques, elle progresse de 2,7 % (2,5 % en octobre, chiffre révisé à la baisse de 0,6 point).



Le chômage diminue au Japon

UNE EMBELLIE est apparue sur le front du chômage au Japon, où le nombre de personnes à la recherche d'un emploi a baissé en rythme annuel pour la première fois depuis avril 1992, ont annoncé les autorités vendredi 27 décembre à Tokyo. 2,12 millions de personnes étaient au chômage en novembre, soit 60 000 de moins que douze mois auparavant. Le taux de chômage qui, traditionnellement, est très faible par rapport à celui des pays européens, avait atteint un pic en mai, avec 2,4 millions de sans-emploi. Par rapport à la population active, 3,3 % des Japonais étaient à la recherche d'un emploi en novembre, contre 3,4 % le mois précédent. L'augmentation du nombre des offres d'emplois a été particulièrement nette dans le secteur manufacturier, le plus dynamique de l'archipel.

A Paris, un rapport de l'OCDE exhorte Tokyo à maintenir la pression à la baisse sur les taux d'intérêt afin d'assurer le maintien de la reprise. – *(AFP.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 27 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19291,60	–1,32	–2,51
Honk Kong index	—	—	+33,44

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

19291,60

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/12	Var. en % 24/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2303,75	+0,62	+23,07
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+20,21
Milan MIB 30	—	—	+19,87
Francfort Dax 30	—	—	+26,25
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+3,13
Madrid Ibex 35	—	—	+34,66
Amsterdam CBS	—	—	+33,31

Tirage du *Monde* daté vendredi 27 décembre 1996 : 475 281 exemplaires 1 - 3

